

Faculté de philosophie, arts et lettres

La Belgique romantique et le passé médiéval

La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421, de Jules de Saint-Genois (1837)

Mémoire réalisé par :
Laetitia Xhrouet

Promoteur(s) :
Gilles Lecuppre
Luc Courtois

Lecteur(s) :
Éric Bousmar

Année académique 2021-2022
Master en Histoire, à finalité spécialisée : communication de l'histoire

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2021-2022

SESSION : Septembre 2022

NOM : Xhrouet

PRÉNOM : Laetitia

TITRE DU MÉMOIRE : La Belgique romantique et le passé médiéval : *La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421*, de Jules de Saint-Genois (1837)

PROMOTEUR : Gilles Lecuppre

Résumé du mémoire en 12 lignes :

Ce travail a pour objet l'étude du roman historique *La cour du Duc Jean IV* de Jules de Saint-Genois publié en 1837. Il cherche à déterminer de quelle manière et dans quel but l'auteur retrace l'histoire de ce duc de Brabant en fonction de l'esprit de son époque et des sources à sa disposition. La source principale de ce travail est le roman en question, auquel s'ajoute notamment la chronique de d'Edmond de Dyncer qui est l'inspiration principale de l'auteur. Il ressort de cette analyse que le roman de Jules de Saint-Genois s'inscrit dans les idées révolutionnaires ainsi que dans l'esthétique du romantisme de l'époque. Saint-Genois véhicule également l'imaginaire du XIX^e siècle sur la période médiévale et s'inspire des écrits d'auteurs célèbres qui l'ont précédé tels que Walter Scott et Chateaubriand. Le choix d'utiliser le roman historique comme moyen de diffusion n'est pas anodin. En plus de donner à l'auteur l'occasion d'y faire l'étalage de son érudition, il lui permet de faire connaître de manière divertissante l'histoire d'un tournant essentiel dans le passé de nos régions : celui du déclin du Saint Empire germanique et du royaume de France au profit des Bourguignons.

Il est demandé aux étudiants qui déposeront leur mémoire pour la prochaine session d'examens de bien vouloir rédiger un résumé (12 lignes maximum), à insérer en début de mémoire.

Ce résumé doit faire état de la problématique, des sources utilisées et des principaux résultats obtenus.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur, Monsieur Gilles Lecuppre, pour m'avoir proposé ce sujet de mémoire enthousiasmant, ainsi que pour ses relectures et sa disponibilité à toute heure.

Je remercie ensuite mes précieux relecteurs, mes parents, pour leurs conseils avisés, leur aide inestimable et leur soutien à toute épreuve.

Je terminerai en remerciant mes camarades, en particulier Sébastien Marchand et Aline Delattre pour leur présence et leur soutien moral tout du long du parcours de la réalisation de ce mémoire.

Introduction

« *L'Histoire est un roman qui a été, le roman est de l'Histoire qui aurait pu être* »

(Goncourt)¹

Depuis quelques années, on peut observer la résurgence d'œuvres de fiction audiovisuelles historiques avec des films tels que *Dunkerque* ou *The King*, et des séries comme *Rome* ou *The White Queen*. Beaucoup de téléspectateurs s'y plongent dans la perspective d'en retirer des connaissances historiques. Alexandre Dumas donnait le même but à ses romans historiques : « *Notre prétention en faisant du roman historique est non seulement d'amuser une classe de nos lecteurs, qui sait, mais encore d'instruire une autre qui ne sait pas, et c'est pour celle-là particulièrement que nous écrivons.* »² Jules de Saint-Genois a probablement poursuivi le même objectif en écrivant son roman *La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421* en 1837. Il y raconte une partie de la vie de Jean IV de Brabant, prince médiéval de sa patrie, le tout jeune Royaume de Belgique indépendant depuis 1830.

Définition des termes et bornes du sujet

Avant de présenter le contexte dans lequel s'inscrit ce mémoire, il est utile de faire le point sur la définition des termes et sur les bornes du sujet. Ainsi nous proposerons une définition du roman historique qui sera suivie d'une brève présentation du livre et de son auteur.

Le roman historique n'a pas de définition fixe et varie selon les auteurs. L'historien Georges Lamoine le caractérise en tant qu'intrigue dans un cadre historique avéré ou presque, autour de personnages principaux vraisemblables, voire ayant réellement vécu. Pour lui, la trame du roman doit respecter l'exactitude des événements historiques, auxquels l'auteur peut ajouter des détails romanesques pour mieux captiver ses lecteurs.³ Jean Molino, quant à lui, explique que le roman historique tient logiquement à la fois du roman et de l'Histoire, mais que ces deux concepts ne sont ni figés ni intemporels. Dans ce cas, il est impossible de donner une définition précise et fixe. Le roman historique de l'âge romantique est, selon lui, à la fois un microgenre et un macrogenre. Un microgenre dans le sens où il naît, rayonne, puis disparaît. Il

¹ GONCOURT, *Journal*, cité par THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale : un enjeu pour la Belgique au XIX^e siècle*, Université catholique de Louvain, 2011-2012 [Mémoire de maîtrise en romanes], p. 61.

² Cité par GENGEMBRE Gérard, « Le roman historique : mensonge historique ou vérité romanesque ? », dans *Etudes*, n° 413/10, 2010, p. p. 367-377. Ici p. 369.

³ LAMOINE Georges, « Le début du roman historique au XVIII^e siècle », dans *Caliban*, n°28, 1991, p. 61-70.

n'a pas de structure ni de critère existentiel, c'est la « reconnaissance sociale » qui permet de l'identifier. Et un macrogenre dans le sens de la définition de Georges Lamoine : un récit qui utilise l'histoire, peu importe l'époque ou la culture dont il est issu.⁴

Il est néanmoins important de rappeler qu'à l'époque romantique, l'histoire n'est pas une science mais est avant tout un art. Les historiens français Jules Michelet et Augustin Thierry, par exemple, sont connus pour leur excellence dans le maniement de la plume et pour leur mise en intrigue de l'histoire. Leurs ouvrages tiennent ainsi beaucoup du roman historique. Dans leur chef, l'histoire et la fiction sont alors étroitement imbriquées.⁵

Le créateur du genre du roman historique se nomme Walter Scott, un homme de lettres écossais du début du XIX^e siècle. Son roman *Ivanhoé* a remporté un grand succès. Ce roman témoigne de l'élaboration d'un véritable imaginaire médiéval marqué par un grand souci du pittoresque, caractère typique de l'écriture romanesque. Cet auteur donne le ton et est un véritable modèle pour la génération de romanciers qui le suit.⁶ L'intrigue dans le roman de Scott tourne en général autour d'un héros banal par son âge, par son statut social, par ses idées et par ses capacités. Souvent solitaire, sa quête l'entraîne dans une série d'aventures. La femme est également présente, mais le personnage ainsi que la passion qu'elle est censée susciter sont secondaires et manquent d'épaisseur. L'intrigue et la psychologie des personnages sont secondaires par rapport à l'histoire humaine et la description des grandes crises sociales qui ont animé ces personnages.

*[Les sentiments] deviennent pour ainsi dire généraux et publics. En d'autres termes, ce ne sont plus les sentiments des personnages ou leurs pensées propres qui nous intéressent, mais bien les sentiments et les pensées de la collectivité qu'ils représentent et résument.*⁷

Walter Scott tente également de représenter une réalité historique en donnant de « la couleur locale » aux dialogues, aux mœurs et aux détails fournis afin de donner de l'authenticité à son

⁴ MOLINO Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 75/2, 1975, p. 195-234.

⁵ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale : un enjeu pour la Belgique au XIX^e siècle*, Université catholique de Louvain, 2011-2012 [Mémoire de maîtrise en romanes], p. 61-62.

⁶ BERNARD-GRIFFITHS Simone, GLAUDES Pierre et VIBERT Bertrand (éd.), *La Fabrique du Moyen Âge au XIX^e siècle. Représentations du Moyen Âge dans la culture et la littérature françaises du XIX^e siècle*, Paris, Champion, 2006, p. 800-801.

⁷ MAIGRON Louis, *Le Roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott*, Paris, Champion, 1912, p. 38.

récit. Selon Catherine Thoreau, il l'utilise avec parcimonie afin de faire subtilement plonger le lecteur dans cette réalité historique factice.⁸

L'une des problématiques du roman historique est la question de la fidélité historique, de la différence entre le vrai et le vraisemblable. Pour tout autre lecteur que l'historien ou le romancier lui-même, la frontière entre les deux est floue. D'ailleurs, qu'il s'agisse d'historiographie ou de roman historique, il est impossible d'avoir accès au « vrai ». Il n'est possible que de reconstruire le passé à partir de témoignages, écrits ou archéologiques, ce qui est toujours sujet à erreur. Les romanciers du XIX^e siècle utilisent cette illusion du passé constamment rectifiable comme décor sur lequel ils accolent une intrigue fictive avec généralement des personnages également fictifs. Il peut donc y avoir une grande confusion quant au mélange du réel attesté et de l'invention de l'auteur. C'est pourquoi on ne tentera pas dans ce travail de distinguer le « vrai » du « faux ».

Plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que, à la période romantique, le roman historique en tant que microgenre, entretient un rapport particulier au présent. Les auteurs romantiques ne parlent pas seulement du passé, mais aussi de leur présent. Ils prennent conscience que le passé fait partie du présent et ils veulent en rendre compte au lecteur.⁹ Dans la préface d'*Ivanhoé*, Walter Scott met en avant une caractéristique importante du roman historique que l'on peut qualifier d'« anachronisme nécessaire » :

[...] Il est nécessaire pour susciter un intérêt quelconque que le sujet choisi soit en quelque sorte traduit dans les manières et la langue de l'époque où nous vivons... Il est vrai que cette licence a ses propres limites ; l'auteur ne doit rien introduire d'incompatible avec les manières de l'époque.

En effet, le roman ne s'ancre pas uniquement dans un passé lointain mais doit « expliquer les événements historiques par les passions de la vie privée et de la petite Histoire, privilégier les personnages obscurs aux personnalités historiques, jouer enfin des variations de focalisation. »¹⁰

⁸ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale...*, p. 71-77.

⁹ MOLINO Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », dans *Op.cit.* ; GENGEMBRE Gérard, « Le roman historique... », dans *Op.cit.* ; HAUTBOUT Isabelle, « Émergence du document dans le roman historique », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 116/4, 2016, p. 817-828. ; D'HULST Lieven, « 1838 — Conscience publie *Le lion de Flandres*. Un essai d'épopée nationale », dans BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003, p. 37.

¹⁰ LUKACS Georges, *Le Roman historique*, Paris, Payot & Rivages, 2000, p. 83.

Ce rapport au présent qui marque le roman historique rend essentielle la prise de connaissance du contexte, surtout politique, économique et social, dans lequel a été créée l'œuvre étudiée. Sans cela son analyse manquerait de pertinence. Dans le cas qui occupe notre mémoire, il s'agit du contexte dans lequel a vécu Jules de Saint-Genois.

Jules Ludger Dominique Ghislain, baron de Saint-Genois des Mottes (1813-1867) est un historien, et plus précisément un archiviste de la province de la Flandre-Orientale depuis 1836. À partir de 1843 il est également professeur à l'université de Gand. C'est aussi un homme politique libéral-catholique belge. Notre auteur naît dans une ancienne famille noble du pays et grandit en contact avec la bonne bourgeoisie du début du XIX^e siècle. Il commence ses études en 1831 à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand où il se lie d'amitié avec Pierre Jacques François de Decker, homme politique catholique et chef de cabinet du gouvernement belge de 1855 à 1857. C'est d'ailleurs ce dernier qui écrit à sa mort la notice sur sa vie et ses travaux.¹¹

Jules de Saint-Genois est promu docteur en droit, mais porte un grand intérêt à l'Histoire. Il participe notamment en 1834 à un concours de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Il rédige alors, avec le soutien de son professeur Léopold Warnkönig¹², l'*Histoire des avoueries en Belgique*, travail couronné par le jury et publié en 1837. C'est le premier d'une série d'ouvrages historiques écrits de sa plume.¹³ Bien qu'issu d'une famille francophone, l'historien écrit aussi bien en français qu'en néerlandais, ayant grandi dans la Flandre rurale. Il fait partie du mouvement nationaliste belge mû par la volonté de donner une histoire à la nation de ce jeune pays qu'est la Belgique. En effet, la quasi-

¹¹ DE DECKER Pierre, *Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Jules de Saint-Genois*, Bruxelles, Hayez, 1869.

¹² Léopold Warnkönig (1794-1866) est un juriste, historien et professeur de nationalité allemande. Après avoir étudié le droit à l'université de Heidelberg puis de Goettingen, il y devient professeur. À la création de l'Université de Liège, il est appelé afin d'assurer la fonction de chargé de cours de droit romain et de droit naturel en 1817. Il est également professeur à l'université de Louvain de 1827 à 1831, puis à l'Université de Gand de 1831 à 1836 pour les chaires de pandectes, d'encyclopédie et d'histoire du droit. C'est là qu'il rencontre Jules de Saint-Genois. Il publie ses recherches sur l'histoire institutionnelle médiévale. Il s'intéresse à la recherche de sources de l'histoire de Belgique et, en vue de les éditer, rassemble de nombreux manuscrits se trouvant sur le territoire belge mais aussi français et allemand. Il est l'un des fondateurs de la revue *Messenger des sciences historiques*, consacrée à l'histoire nationale. En 1836, il démissionne pour enseigner en Allemagne mais continue de s'intéresser à l'histoire belge, ce qui lui vaut d'être élu membre associé à l'Académie royale de Belgique en 1846. Il publie un certain nombre d'ouvrages sur cette histoire nationale. VANDER LINDEN Herman, « Warnkoenig (Léopold-Auguste) », dans *Biographie nationale*, t. 27, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1938, col. 86-90.

¹³ DE DECKER Pierre, *Notice... Op.cit.*, p. 6-9.

totalité de ses ouvrages touche de près ou de loin à l'histoire belge. Il est également président de la commission qui rédige la *Biographie nationale*.¹⁴

Notre auteur s'intéresse au style d'écriture romantique qui s'importe petit à petit en Belgique, et en particulier au roman historique. Il s'y exerce dans la revue qu'il écrit avec d'autres étudiants de Gand, le *Journal des Flandres*, parue de 1830 à 1852. Il rédige ensuite son premier roman historique en 1835, *Hembyse. Histoire gantoise de la fin du XVI^e siècle*. Cet ouvrage est caractérisé, selon Catherine Thoreau, par une partie historique qui « tient vraiment la route », tandis que l'aspect fictionnel et romancé est « plus faible ». Les descriptions sont riches, les personnages historiques ont plus de poids que les personnages de fiction et l'histoire prend le pas sur l'intrigue.¹⁵ Il est suivi deux ans après par l'œuvre centrale de ce mémoire, *La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne. 1418-1421*. S'ensuit alors une série d'autres romans de ce style.¹⁶

Notre roman retrace, comme son nom l'indique, l'histoire du duc Jean IV de Brabant durant les années 1418 à 1421. On y raconte plus ou moins en détail la crise qui a lieu à cette période. Elle est grave à tel point qu'on va jusqu'à désigner un régent en la personne du frère du duc. Toute cette crise serait en fait le résultat de manipulations exercées par les favoris¹⁷ de

¹⁴ DE DECKER Pierre, « Genoio des Mottes, Jules-Ludger-Dominique-Ghislain, baron de Saint », dans *Biographie nationale*, t. 7, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, col. 601-607.

¹⁵ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale... Op.cit.*, p. 94-95.

¹⁶ DE DECKER Pierre, *Notice... Op.cit.*, p. 9-13.

¹⁷ Le favori est celui qui est au premier rang dans la faveur du prince. Il n'a pas de connotation négative directement dans sa définition : un favori peut être tant insolent que sage. Du fait de sa relation particulière avec le seigneur, il exerce un pouvoir supérieur à celui que sa position aurait dû lui conférer, étant souvent un membre de la basse noblesse. Le premier mot largement employé désignant le phénomène du favori est « mignon ». Il apparaît au début du XV^e siècle dans les milieux de cour et se diffuse tout le long du siècle pour être couramment usité au début du XVI^e siècle. Le terme « favori » vient de l'italien *favorito* et se diffuse au tournant des XV^e et XVI^e siècles pour finalement s'imposer. Le fait que ces termes apparaissent de manière tardive — il existe déjà au XIII^e siècle un favori sous Philippe III, nommé Pierre de La Broce (vers 1230-1278) — montre le décalage entre le développement d'un rôle éminent en faveur du prince dans la vie publique et la conscientisation de cette réalité par un concept identifié et nommé. DUTOUR Thierry, « Faveur du Prince, immoralité politique et supériorité sociale dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », dans HOAREAU-DODINAU Jacqueline, MÉTAIRIE Guillaume et TEXIER Pascal (éd.), *Le prince et la norme. Ce que légiférer veut dire*, Limoges, Presses universitaires de Limoges (PULIM), 2007 (Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique ; 17), p. 421-435. Ici p. 424-425. ; DUTOUR Thierry, « Les affaires de favoris dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », dans BOLTANSKI Luc, e.a. (éd.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007 (Les essais), p. 133-148. Ici p. 134. ; DUTOUR Thierry, « Le Prince perturbateur "meu de volonté sans mie de raison" et les sujets mécontents : recherche sur les opinions collectives dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge », dans QUAGHEBEUR Joëlle, OUDART Hervé et PICARD Jean-Michel (éd.), *Le prince, son peuple et le bien commun. De l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 349-373. <https://books.openedition.org/pur/136233> (consulté le 11 août 2022).

Sur les favoris et la faveur du prince, voir LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2013. ; CONTAMINE Philippe, « Pouvoir et vie de cour dans la France du XV^e siècle : les mignons », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*,

Jean IV, présenté comme un prince faible, maladif et influençable. Ce récit est bien évidemment marqué par le style d'écriture romantique et est truffé d'événements et de personnages qui sortent directement de l'imaginaire de Jules de Saint-Genois. Il s'agit d'un récit divertissant dont le narrateur est omniscient. L'œuvre alterne entre des descriptions précises du paysage et d'anecdotes historiques, et des dialogues qui donnent l'impression de lire en réalité une pièce de théâtre. Les personnages principaux sont historiques mais Saint-Genois brode autour de leur personnalité pour leur donner plus de consistance et que le lecteur puisse mieux se le représenter.

Notre analyse se bornera à deux contextes historiques différents induits par le roman : d'une part la période médiévale autour du personnage du Duc Jean IV de Brabant et son entourage, qui concerne le premier quart du XV^e siècle, en Brabant principalement mais sans faire l'impasse sur les territoires alentour ; d'autre part le contexte d'écriture de Saint-Genois, à savoir la période romantique autour de la Révolution belge et de la première décennie de ce jeune État.

n° 138/2, 1994, p. 541-554. ; DUTOIR Thierry, « Faveur du Prince... », dans HOAREAU-DODINAU Jacqueline, MÉTAIRIE Guillaume et TEXIER Pascal (éd.), *Le prince... Op.cit.* ; DUTOIR Thierry, « Les affaires de favoris... », dans BOLTANSKI Luc, e.a. (éd.), *Affaires... Op.cit.*

Contexte

Jean IV, Duc de Brabant

Jean IV de Brabant se retrouve orphelin à l'âge de 13 ans lorsque son père, Antoine de Bourgogne, est tué à la bataille d'Azincourt en 1415.¹⁸ Puisque Jean IV est encore mineur et qu'il n'y a pas de proche du jeune duc qui puisse prétendre à cette position, la régence est confiée par les États de Brabant à un Conseil de régence.¹⁹

En 1418, il épouse sa cousine, Jacqueline de Bavière. Cette union rassemble un important ensemble de territoires : le Brabant, la Frise, la Zélande, la Hollande et le Hainaut. Il semblerait que la nouvelle duchesse épouse en fait Jean IV dans l'espoir qu'il puisse défendre ses terres contre la convoitise de son oncle, Jean de Bavière. Malheureusement, selon Chastellain²⁰, son mari, n'est qu'un être faible, assurément maladif, naïf et très influençable²¹ bien que son titre le place dans une position de force. N'ayant pas répondu à ses attentes, son épouse quitte Jean IV le 11 avril 1420 en alléguant l'invalidité de leur mariage à cause de la proximité de lignage. Jacqueline de Bavière épouse Humphrey de Gloucester en 1424.²²

À la suite d'un conflit aigu entre Jean IV et les États de Brabant, la régence est temporairement confiée à Philippe de Saint-Pol, le second fils d'Antoine de Bourgogne, à partir du 1^{er} octobre 1420. Cet intérim prend fin officiellement lorsqu'il renonce au titre de « *ruwaert des lands van Brabant* » le 11 octobre 1421.²³ Jean IV continue alors à diriger le Brabant jusqu'à sa mort le 17 avril 1427.

¹⁸ UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement du Duché de Brabant au bas Moyen Âge (1355-1430)*, Bruxelles, éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1975 (Faculté de philosophie et lettres ; 59), p. 29.

¹⁹ *Ibid.*, vol. 1, p. 139.

²⁰ Georges Chastellain (1404-1475) est un Grand Rhétoriqueur de Bourgogne. Cette fonction implique les charges d'historiographe de cour, de maître de cérémonies, d'ambassadeur culturel et de poète officiel. Il est nommé chevalier de la Toison d'Or. Aujourd'hui, on retient son nom principalement pour ses écrits en tant qu'historiographe avec sa *Chronique des choses de ce temps*. NIELEN Marie-Adélaïde, « CHASTELLAIN, Georges (Flandre, 1404 — Neuss, 1475) », dans AMALVI Christian (éd.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones. De Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 58. ; DOUDET Estelle, « La personnalité poétique à l'aube de la Renaissance. George Chastellain et la filiation littéraire chez les Grands Rhétoriqueurs », dans *La littérature à la cour de Bourgogne. Actualités et perspective de recherche*, Montréal, Montréal Ceres, 2005, p. 105.

²¹ UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant... Op.cit.*, vol. 1, p. 37. ; CHASTELLAIN Georges, *Œuvres*, KERVYN DE LETTENHOVE Joseph (éd.), t. 1, Bruxelles, Heussner, 1863, p. 170.

²² UYTTEBROUCK André, *Ibid.*, p. 103-104.

²³ *Ibid.*, p. 139-141.

La jeune Belgique

Le 25 août 1830 se tient, au théâtre de la Monnaie, la représentation de *La Muette de Portici*, un opéra qui raconte le soulèvement des Napolitains contre Philippe IV d'Espagne en 1647. Le message de l'opéra ne tarde pas à échauffer les esprits : une émeute menaçant de tourner à l'insurrection populaire est d'abord contrôlée par une garde bourgeoise. Mais le mouvement de rébellion est lancé : des insurgés viennent de partout pour soutenir Bruxelles. Pendant un mois l'armée hollandaise, menée par le fils de Guillaume I^{er}, tente de réprimer cette révolte. Finalement elle bat en retraite le 27 septembre 1830. Les Pays-Bas du Sud proclament leur indépendance sous le nom de « Belgique » et se séparent du Royaume-Uni des Pays-Bas dirigés par Guillaume I^{er} depuis le Congrès de Vienne.²⁴

En 1831, le Congrès national élit le premier roi des Belges, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, et lui fait signer la nouvelle constitution. Cette dernière est, selon Henri Pirenne, considérée pendant un demi-siècle comme l'exemple même de la meilleure constitution parlementaire et libérale qui soit.²⁵ Les grandes puissances, voulant apaiser les esprits, acceptent cette indépendance, mais n'approuvent pas pour autant cette sécession et vont exiger une série de garanties de la part du nouvel État. Il faut attendre le 19 avril 1839 pour que l'existence de la Belgique soit consacrée irrévocablement par la signature des XXIV Articles.²⁶

La révolution belge ne s'est pas déroulée avec une volonté d'indépendance, mais bien de séparatisme. En effet, le roi Guillaume s'est aliéné le « pays légal », formé par ceux qui payent le cens. Leurs principaux griefs concernaient des mesures prises par le souverain mais qu'ils jugeaient peu libérales et touchant les libertés linguistiques, de culte et d'enseignement.²⁷ Cependant le pays nouvellement créé n'est pas réellement uni. Il reste encore plusieurs partis tels que les Réunionnistes, qui prônent le rattachement de la Wallonie et parfois même de Bruxelles à la France, et les Orangistes qui soutiennent la dynastie Nassau-Orange et le *statu quo ante*, prôchant le retour à la Hollande. Mais il n'y a cependant pas, comme aujourd'hui, de sentiment d'appartenance à deux peuples différents : les Flamands et les Wallons. La nation défendue est bien celle des Belges.²⁸

²⁴ GRUTMAN Rainier, « 1830 — Conjectures sur l'avenir littéraire de la Belgique. De l'indifférence en matière de littérature », dans BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003, p. 21-22. ; THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale...Op.cit.*, p. 14-15.

²⁵ Cité par THOREAU Catherine, *Ibid.*, p. 15.

²⁶ *Ibid.*, p. 15-16. ; GRUTMAN Rainier, « 1830 — ... », dans BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 24.

²⁷ GRUTMAN Rainier, *Ibid.* ; THOREAU Catherine, *Ibid.*, p. 14.

²⁸ THOREAU Catherine, *Ibid.*, p. 15-16.

Pierre Claes fait remarquer, plusieurs mois avant la représentation de *La Muette de Portici*, qu'il n'y a pas de littérature nationale. Après la révolution et la mise en place d'une véritable liberté littéraire, il s'agit maintenant de construire cette littérature nationale belge à travers le romantisme.²⁹ Mais elle est accueillie avec beaucoup de scepticisme : le professeur d'université Auguste Baron veut bien accepter que le nouveau pays ait « une histoire nationale, parce que la Belgique est un peuple à part », mais non « une littérature nationale, parce qu'elle n'a point de langue à part [...]. Or, là où il n'y a point de langue nationale, il n'y a pas et il ne peut y avoir de littérature nationale. »³⁰ Pourtant, c'est bien ce que certains auteurs vont vouloir construire, notamment à travers le roman historique.

À la fin des années 30, la légitimité de la Belgique n'est plus vraiment contestée et l'environnement est favorable à la création d'une identité nationale à travers l'Histoire ou encore la littérature. Le roman semble le plus adapté à cet objectif. En effet, c'est lui qui touche le plus l'intérêt populaire. C'est plus particulièrement le roman historique qui permet d'édifier un imaginaire collectif, mélangeant Histoire et mythe. On le voit par exemple avec le roman écrit par Hendrick Conscience et publié en 1838, *Le lion de Flandres*, qui reste, des décennies plus tard, le symbole du nationalisme flamand.³¹ C'est dans cet esprit que le second roman historique de Jules de Saint-Genois a été écrit en 1837.

Le modèle romantique

L'année 1830 est marquée non seulement par l'indépendance de la Belgique, mais aussi par la publication du célèbre roman *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo³², l'une des figures les plus connues de l'esthétique romantique. Ce courant a un impact fulgurant sur la vie artistique : d'une durée d'environ un demi-siècle seulement, il marque pourtant un tournant dans la littérature et dans d'autres formes d'arts comme la musique ou la peinture. Aujourd'hui encore, on retrouve des traces des représentations de ce modèle esthétique qui a dessiné les contours de la littérature, si bien qu'elles font figure d'évidences incontestables. En effet, la littérature est la plupart du temps décrite selon le double prisme de la nation et de la langue, or ce modèle est une véritable construction.³³ En effet, nous devons la conception de la « culture nationale » au philosophe allemand Johann Gottfried Herder. Elle s'oppose à l'hégémonie du classicisme ainsi qu'à la philosophie des Lumières typiquement française. Pour l'auteur

²⁹ GRUTMAN Rainier, « 1830 — ... », dans BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 25.

³⁰ Cité par GRUTMAN Rainer, *Ibid.*, p. 28.

³¹ D'HULST Lieven, « 1838 — ... », dans BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 34-37.

³² HUGO Victor, *Notre-Dame de Paris*, Paris, Librairie Générale Française, 1966.

³³ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale...Op.cit.*, p. 17.

allemand, « une “âme” ou un “génie” s’exprimerait dans chaque culture »³⁴, ce qui donne un aspect original, une identité propre à chacune de ces cultures et les rend incomparables entre elles. Cette identité se base sur ce double prisme déjà évoqué que sont la nation et la langue.

L’historien belge Jean Stengers met en avant une multiplicité d’acceptions du terme « nation ». L’une désigne la population d’un État, une autre un peuple avec des caractéristiques et une identité propre sans pour autant réaliser un lien politique, une autre encore se concentre autour d’une langue commune, etc. Une définition qui retient tout particulièrement l’attention pour ce qui concerne la Belgique est celle du haut fonctionnaire Émile Banning en 1866 : « Lorsque plusieurs millions d’hommes se groupent dans une même pensée, s’associent dans une commune aspiration, proclament avec constance et maintiennent avec énergie leur volonté de vivre sous les mêmes lois, de partager les mêmes destinées, alors il existe une nationalité. »³⁵ Jean Stengers donne sa propre définition du terme « nation » : « là où existe chez une population une telle conviction de son identité propre, une telle conviction de constituer un peuple à part, différent de ses voisins, qu’elle considère comme impératif de vivre une vie commune. »³⁶ Elle n’est pas très éloignée de la précédente, bien qu’excluant le caractère revendicatif et « énergique » que comporte celle d’Émile Banning.

La langue, quant à elle, est souvent facteur de cohésion, mais celui-ci n’a pas toujours prévalu. En effet, sous l’Ancien Régime, la religion rassemble, et elle l’emporte sur le critère linguistique qui était alors peu fédérateur. Au XIX^e siècle s’installe l’idée qu’« une langue verse l’expérience brute dans le moule des catégories qu’elle élabore, et son usage induit donc une vision particulière de l’univers [...] »³⁷ La langue française a un rôle particulier. Son hégémonie est incontestable au XVIII^e siècle, le siècle des Lumières, le siècle de la Révolution. D’ailleurs, la langue française s’amalgame peu à peu aux valeurs qu’elle véhicule et très vite « liberté, égalité et fraternité » en deviennent les caractéristiques inhérentes. Cela est d’ailleurs problématique pour la francophonie qui se trouve hors des frontières de l’État français et qui présente des expressions propres à ces régions. Elles sont jugées illégitimes et s’effacent peu à peu au profit du français de l’Île-de-France.³⁸

³⁴ DENIS Benoît & KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature belge : précis d’histoire sociale*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, 2014, p. 22.

³⁵ BANNING Émile cité par STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, t. I : *Les racines de la Belgique*, Bruxelles, Racine, 2002, p. 11.

³⁶ STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national...*, p. 14.

³⁷ DENIS Benoît et KLINKENBERG Jean-Marie cités par THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale...*, p. 20.

³⁸ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale...*, p. 20-21.

Une autre caractéristique essentielle du romantisme est la notion de « génie ». L'origine étymologique de ce terme vient d'*ingenius* qui veut dire « l'esprit du peuple » et accentue la notion d'identité nationale qui passe par des valeurs propres à cette nation. La littérature permettrait à ce « génie », envisagé comme un patrimoine, de diffuser ces valeurs nationales. Elle apparaît alors, à travers l'enseignement et un bon système éditorial, comme « un facteur de cohésion pour la communauté concernée »³⁹.

C'est notamment cette caractéristique qui va parler aux classes dirigeantes du nouvel État belge. En effet, la pensée romantique donne à la littérature le rôle de créer et de diffuser une identité nationale. Cette idée correspond tout à fait à la volonté des élites belges qui consiste à propager une identité nationale et ainsi légitimer leur création.⁴⁰

De plus, dans le domaine historique s'amorce au XIX^e siècle l'idée selon laquelle l'historien a pour vocation de chercher les fondements de la nation et de son histoire. En effet, selon François Guizot « la société, pour croire en elle-même, a besoin de n'être pas d'hier »⁴¹. L'historien a alors un pouvoir incontestable étant donné qu'il peut façonner la nation, son histoire et ses valeurs. Avec l'influence romantique donnant beaucoup d'importance au peuple et à ses croyances, c'est tout naturellement que cette histoire se mêle au mythe et que ce dernier constitue la pierre d'angle de la nation.

Ce serait dans ce double mouvement que se place le roman de Jules de Saint-Genois : en tant qu'historien, il façonne l'histoire nationale, modelée par les mythes populaires ainsi que par ses propres convictions et par le message qu'il tente de faire passer ; en tant qu'écrivain, l'auteur se charge de mieux faire connaître cette histoire nationale sous la forme littéraire du roman.

³⁹ *Ibid.*, p. 21.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 22.

⁴¹ GUIZOT François, *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, Paris, Ladvocat, 1820, p. 206.

Problématique

La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421 de Jules de Saint-Genois a donc été rédigé dans l'esprit du romantisme belge marqué par une volonté de création d'une identité nationale. Au vu des différents éléments du contexte qui viennent d'être établis, la problématique générale peut être résumée à la question suivante : De quelle manière et dans quel but Jules de Saint-Genois retrace-t-il l'histoire de Jean IV de Brabant en fonction de l'esprit de son époque et des sources à sa disposition ?

Afin de répondre à cette problématique, ce mémoire s'articulera en plusieurs chapitres. Nous avons choisi comme postulat de calquer ce travail sur la chronologie du récit du roman. En effet, l'intrigue, même si elle n'est pas l'unique objectif de l'auteur, connaît une complexité qu'il convient d'explicitier pour la clarté et la compréhension du lecteur. Par ailleurs, la chronologie nous a paru le point d'appui le plus pertinent pour mener notre analyse.

Après avoir présenté les sources et l'historiographie concernant notre sujet, une première partie de notre travail se concentrera sur la manière dont Jules de Saint-Genois plante le décor de son histoire. Nous en profiterons pour signaler l'imaginaire de l'époque du romancier — le XIX^e siècle — à propos du Moyen Âge et plus particulièrement du XV^e siècle, période où se situe l'intrigue du roman.

Cette partie se composera de deux chapitres intitulés « Le complot » et « Le mariage ». Le premier se charge de présenter le contexte historique en signalant comment Saint-Genois plante son décor aux « couleurs locales » et comment il décrit les « méchants » de l'histoire. Le deuxième chapitre se concentre sur l'analyse du couple que forment Jean IV de Brabant et Jacqueline de Bavière. Il s'agira de décrire la manière dont Saint-Genois les dépeint chacun séparément avant de s'attacher à leur relation.

Une seconde partie s'attardera sur la thématique de la révolte et se concentrera sur la manière dont l'auteur semble faire échos aux événements révolutionnaires qui ont marqué la Belgique. Le chapitre « La diète » se bornera à présenter les membres de l'opposition à Jean IV, en contraste avec ses courtisans, ainsi que les griefs contre le duc, mis en parallèle avec ceux des révolutionnaires belges de 1830. Il se terminera avec la mise en exergue de la figure antithétique de Philippe de Saint-Pol, le frère du duc. Enfin, le dernier chapitre intitulé « La révolte » s'attèlera à la description des événements contestataires de janvier 1421 et sera suivi d'une analyse de la conclusion que donne Saint-Genois à la fin de son roman.

Présentation des sources

La source principale qui nous occupera tout le long de ce travail est, bien sûr, *La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne, 1418-1421*, deuxième roman historique de Jules de Saint-Genois, publié en 1837. Il est composé de deux tomes d'environ quatre cents pages. Prenant en compte les critiques faites à son premier roman, l'auteur s'est efforcé de mettre plus d'action dans sa deuxième œuvre, mais on lui reproche alors un style moins soigné, probablement à cause de la hâte qu'il a d'exploiter son premier succès.⁴²

Ce roman historique fait partie d'une série d'autres écrits de Jules de Saint-Genois. Afin de le comparer avec d'autres œuvres de notre auteur dans l'étude des caractéristiques romanesques, nous retenons *Hembyse. Histoire gantoise de la fin du XVI^e siècle*, son tout premier roman historique, publié en 1835. Il a déjà fait l'objet d'un mémoire de maîtrise en littérature à l'UCLouvain en 2012, travail qui a constitué un précieux apport à notre étude.⁴³ Ce livre marque le début de la carrière littéraire de l'auteur ainsi que celui du roman historique belge à la mode romantique. Gustave Charlier nous apprend qu'on va jusqu'à appeler cette première œuvre « le manifeste de la littérature historique » sous forme romanesque.⁴⁴ Malgré une critique qualifiant le livre de lourd et terne à cause notamment des dialogues dans un français archaïque, le public a reçu favorablement ce roman au caractère national. Un autre reproche fait à cette œuvre est l'insertion d'une histoire d'amour totalement fabuleuse au sein de son récit historique. À part cela, le roman est bien accueilli et *La cour du Duc Jean IV* profite de ce succès.⁴⁵

En dehors des sources produites directement par notre auteur, d'autres œuvres se montrent utiles pour alimenter notre analyse et répondre à notre problématique. Il s'agit principalement des ouvrages à disposition de Jules de Saint-Genois qui ont pu lui être utiles lors de l'élaboration de son intrigue. On retient deux grands types de sources : les sources médiévales et les travaux-sources sur lesquels le romancier a pu se baser.

Dans la conclusion de son roman *La cour du Duc Jean IV*, Jules de Saint-Genois fait la mention de la *Chronique de Brabant* écrite par Edmond de Dyncer.

⁴² « Cour du duc Jean, chronique brabançonne, 1418-1421 (la) », dans FRICKX Robert e.a., *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, t.1 : *Le roman*, Paris-Gembloux, Duculot, 1988, p. 116-117.

⁴³ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale... Op.cit.*

⁴⁴ CHARLIER Gustave, « Le mouvement romantique. Les prosateurs », dans CHARLIER Gustave et HANSE Joseph, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, p. 271.

⁴⁵ « Hembyse, histoire gantoise de la fin du XVI^e siècle », dans FRICKX Robert e.a., *Op.cit.*, p. 232.

Emond, ou Edmond de Dwynter (1375-1448) est un érudit venant, comme son nom l'indique, de Dwynter, village situé non loin de Bois-le-Duc. Il entre au service du duc de Brabant Antoine de Bourgogne en 1406 en tant que secrétaire. Le duc lui confie notamment des tâches diplomatiques en tant que délégué brabançon. Il reste secrétaire après la mort de son maître à la bataille d'Azincourt et est témoin des principats de Jean IV, puis de Philippe de Saint-Pol, et se retire pendant celui de Philippe le Bon. Il a donc assisté de près aux événements relatés dans le roman de Jules de Saint-Genois. Il consacre les dix dernières années de sa vie à écrire la *Chronique des ducs de Brabant* à la demande de Philippe le Bon. Pour les trois premiers volumes, il se base sur la chronique de frère André connu sous le nom de Sylvius. Les ouvrages suivants sont entièrement de sa plume. Il a le privilège de pouvoir puiser ses sources dans les dépôts officiels des archives du duché. Il tire également ses informations de son expérience personnelle pour les périodes auxquelles il a assisté. C'est le sixième et dernier volume qui sera utilisé dans ce mémoire. Il raconte les différents événements essentiels depuis le principat de la duchesse Jeanne et de son mari Wenceslas à partir de 1355, jusqu'à 1442.⁴⁶

Le manuscrit original de sa chronique a été remis à Philippe le Bon en 1447 et devait probablement être conservé dans la *librairie* ducale, mais on n'en a trouvé aucune trace nulle part, selon P.F.X De Ram.⁴⁷ C'est ce dernier qu'évoque Saint-Genois dans sa conclusion et qui a réalisé la première édition de cette chronique, d'après le manuscrit en langue latine du monastère de Corsendonck. Ce précieux manuscrit avait été confié à l'évêque d'Anvers après être resté dans la bibliothèque du monastère jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les œuvres recueillies par le prélat avaient été dispersées et la trace du manuscrit n'a été retrouvée qu'en 1835. Un certain Jacques Goethals-Vercruysse de Courtrai l'a mis à disposition de la Commission royale d'histoire lorsqu'il apprit qu'elle comptait entreprendre l'édition de la chronique.⁴⁸ Cette dernière est publiée entre 1854 et 1860 et c'est à elle que nous aurons recours au sein de ce mémoire. Elle nous révèle que le manuscrit autographe de la chronique a été perdu⁴⁹ mais que de nombreuses copies existent malgré tout.⁵⁰ C'est en confrontant ces différentes copies que P.F.X. De Ram a construit l'édition du texte latin. N'ayant pas trouvé d'exemplaire complet de l'ancienne traduction, l'éditeur a également rassemblé différentes

⁴⁶ VAN EVEN Edward, « Dwynter (Edmond de) », dans *Biographie nationale*, t. 6, Bruxelles, Bruylant-Christophe & cie, 1878, col. 440-444.

⁴⁷ DE DWYNTER Emond, *Chronique des ducs de Brabant*, t. 3, DE RAM Petrus Franciscus Xaverius (éd.), Bruxelles, Hayez, 1854, p. LXXIX.

⁴⁸ *Ibid.*, p. LXXXI.

⁴⁹ *Ibid.*, p. LXXXVI.

⁵⁰ *Ibid.*, p. XCV.

traductions de la chronique en français, pour articuler la seconde partie de son édition qui propose une version française.⁵¹ Le manuscrit en langue vernaculaire concernant la période chronologique de l'histoire que couvre Jules de Saint-Genois dans son roman est un exemplaire dépareillé de l'ancienne traduction de la chronique par Jean Wauquelin.⁵² Il se trouve, tant à l'époque qu'aujourd'hui encore, à la Bibliothèque royale de Bruxelles et porte le nom de *Partie de l'histoire du pays de Brabant*, à la cote 10229.⁵³ Jules de Saint-Genois a visiblement eu vent de l'entreprise menée par la Commission royale et s'est intéressé à cette chronique. Le romancier avait un panel de choix de manuscrits qu'il a pu employer. En effet, il a pu utiliser une des nombreuses copies de la chronique, en passant par celle de Corsendonck. Il a pu également se baser sur la traduction de Jean Wauquelin à la Bibliothèque royale de Bruxelles, plus facilement accessible.

Il y a ensuite la chronique la plus connue pour le traitement de l'histoire du début du XV^e siècle dans nos régions, à savoir celle de Georges Chastellain. Il s'agit de l'un des Grands Rhétoriciens de Bourgogne. Il a vécu de 1404 à 1475. Cette fonction implique les charges d'historiographe de cour, de maître de cérémonies, d'ambassadeur culturel et de poète officiel. Il a également été nommé chevalier de la Toison d'Or.⁵⁴ Aujourd'hui, on retient son nom principalement pour ses écrits en tant qu'historiographe avec sa *Chronique des choses de ce temps*, commanditée par les ducs de Bourgogne.⁵⁵ Cette chronique a fait l'objet de nombreuses éditions dont plusieurs ont été réalisées par Jean-Alexandre Buchon dans les années 1820. Si Jules de Saint-Genois a voulu se baser sur cette chronique, ce sont probablement ces éditions qu'il a consultées pendant ses recherches.

Une autre chronique à disposition du romancier est celle d'Enguerrand de Monstrelet, elle aussi éditée par Jean-Alexandre Buchon en 1826. Enguerrand de Monstrelet (1390-1453) vient de Picardie et se dit de « noble génération ». Il fait partie de l'entourage immédiat du duc de Bourgogne Philippe le Bon qu'il accompagne dans ses campagnes militaires pendant la guerre de Cent Ans.⁵⁶ Bien que proche du duc, Enguerrand de Monstrelet n'écrit pas sa chronique à sa demande et reste indépendant, contrairement à Georges Chastellain. Son but est

⁵¹ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. CIV.

⁵² COCKSHAW Pierre (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les ambitions d'un prince bourguignon*, Bruxelles/Turnhout, KBR/Brepols, 2000, p. 17.

⁵³ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. CII-CIII.

⁵⁴ NIELEN Marie-Adélaïde, « CHASTELLAIN, Georges... », dans AMALVI Christian (éd.), *Op.cit.*, p. 58.

⁵⁵ *Ibid.* ; DOUDET Estelle, « La personnalité poétique... », dans *Op.cit.*, p. 105.

⁵⁶ BOUCQUEY Denis, *Une conception de l'histoire à la fin du Moyen Âge. La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, Université Catholique de Louvain, 1989-1990, [Mémoire de maîtrise en Histoire], p. 31-34. ; HOMMEL Luc, « Les chroniqueurs bourguignons », dans CHARLIER Gustave et HANSE Joseph, *Op.cit.*, p. 107.

de continuer la *Chronique* de Jean Froissart et il reprend le récit de son prédécesseur là où il l'a laissé : en 1400. Son œuvre recouvre la période de 1400 à 1444 et se divise en 555 chapitres relatant les grands événements politiques et militaires dans un ordre plus ou moins chronologique. Selon Luc Hommel, il serait animé par le scrupule de la vérité historique et par une recherche d'objectivité, tel un historien actuel.⁵⁷ Son style d'écriture est sans couleur, préférant se défaire du langage littéraire pour ne pas dénaturer la vérité. Il fait également des rapprochements entre des événements similaires, parfois éloignés dans le temps et fait preuve d'un esprit critique aigu.⁵⁸ Le manuscrit original de sa *Chronique* n'a pas été retrouvé, mais des copies existent en français et en picard.⁵⁹ Son œuvre a longtemps été considérée comme mineure et inintéressante par la recherche moderne. Le but que lui donne Enguerrand de Monstrelet est d'être un recueil d'exemples dans lequel les hommes peuvent venir puiser le comportement qu'il convient d'adopter. Cette œuvre sert de source à d'autres chroniqueurs dont Georges Chastellain, Jean de Wavrin et Jacques du Clercq.⁶⁰

D'autres chroniques, se concentrant plus précisément sur les régions correspondant à la Belgique actuelle, feront l'objet d'analyse afin de déterminer l'usage qu'en aurait fait Jules de Saint-Genois. Il s'agit de *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, West-Frise, Utrecht, Frise, Overijssel et Groeningen jusques à la fin de l'An 1600* de Jean-François Le Petit, de *Het oude Goutsche chronycxken* écrite par Petrus Scriverius, ou encore *De Tielse kroniek* éditée par Jan Kuys.

Jean-François Le Petit (1564-1614-15) est un historien et poète artésien issu d'une famille noble. Protestant, il part lors de la guerre de Quatre-Vingts Ans pour les provinces néerlandaises et se met au service du Taciturne. En 1598, il s'installe à Aix-la-Chapelle où il écrit sa *Grande Chronique*, publiée en 1601. Pendant longtemps on a cru qu'il n'avait écrit que deux œuvres : la chronique ainsi que la description des villes des Provinces-Unies. En réalité, Jean-François Le Petit est l'auteur de seize autres ouvrages, sans compter les travaux auxquels il a collaboré. Selon Ferdinand Vander Haeghen, la première partie, allant jusqu'en 1556, serait une traduction écourtée d'une autre chronique : *Divisie Kroniek*. La seconde partie serait le récit qui aurait le plus d'intérêt grâce au grand nombre de détails et de particularités qu'il contient.⁶¹

⁵⁷ HOMMEL Luc, « Les chroniqueurs bourguignons », dans CHARLIER Gustave et HANSE Joseph, *Op.cit.*, p. 107.

⁵⁸ BOUCQUEY Denis, *Op.cit.*, p. 167-168.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 31-34. ; HOMMEL Luc, « Les chroniqueurs bourguignons », dans CHARLIER Gustave et HANSE Joseph, *Op.cit.*, p. 107.

⁶⁰ BOUCQUEY Denis, *Ibid.*, p. 167-168.

⁶¹ LOISE Ferdinand, « Le Petit (Jean-François) », dans *Biographie nationale*, t. 11, Bruxelles, Bruylant-Christophe & cie, 1891, col. 865-870.

Pieter Schrijver (1576-1660), de son nom latinisé Petrus Scriverius, est un poète néerlandais. Il a publié un grand nombre d'auteurs classiques et il écrit aussi lui-même. Il est connu de beaucoup de ses pairs. En 1650, il devient aveugle et Joachim Oudaen, un autre poète néerlandais très connu, se charge d'être son lecteur et son secrétaire. Il publie *Het oude Goutsche chronycxken* en 1663 à Amsterdam.⁶² Jules de Saint-Genois étant bilingue et ayant grandi en Flandre, il est possible qu'il ait eu recours à cette source.

De Tielse Kroniek est une chronique entièrement écrite à la main dont le manuscrit se trouve à Tiel depuis le XVI^e siècle. L'adjectif « Tiel » qui lui a été donné veut dire qu'il est basé dans cette ville, et non que l'ouvrage se borne à l'histoire de celle-ci. Une partie du manuscrit est éditée et publiée par Hojan Diederik van Leeuwen en 1789. Il s'agit du sixième livre de la chronique mondiale du XV^e siècle accompagné de notes du XVI^e siècle et dans lequel l'histoire des Pays-Bas est présentée.⁶³

Il existe très peu de travaux à la disposition de Jules de Saint-Genois qui touchent de près ou de loin à l'histoire du duc Jean IV ou simplement du Brabant. Ceux que nous retenons, tous écrits avant 1837, sont l'*Histoire abrégée du tiers état de Brabant* écrite par Simon-Pierre Ernst, les *Trophées tant sacrés que profanes du Duché de Brabant* de Christophe Butkens, l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* écrite par Prosper Brugière de Barante avec des remarques de Frédéric Reiffenberg, et l'*Historische en letterkundige avondstonden* d'Henrik Van Wyn auquel Saint-Genois fait référence dans son roman.⁶⁴

⁶² « Petrus Scriverius », dans TER LAAN Kornelis, *Letterkundig woordenboek voor Noord en Zuid*, Gravenhagen-Djakarta, G. B. van Goor & Zonen Uitgeversmaatschappij, 1952, p. 476.

⁶³ KUYS Jan (éd.), *De Tielse kroniek : een geschiedenis van de lage landen van de volksvehuizingen tot het midden van de vijftiende eeuw, me teen vervolg over de Jaren 1552-1566*, Amsterdam, Verloren, 1983, p. XIII.

⁶⁴ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc Jean IV. Chronique brabançonne. 1418-1421*, vol. 1, Bruxelles, Société belge de librairie, 1837, p. 136.

Présentation de l'historiographie

Historiographie autour de Jean IV de Brabant

L'image que Jean IV de Brabant a laissée à la postérité est quelque peu dissonante. D'un côté, on s'en souvient comme le fondateur de la prestigieuse université de Louvain, même si son rôle dans sa création est parfois contesté. De l'autre, il a laissé le souvenir d'un dirigeant faible, influençable et maladif. Raymond Van Uytven l'appelle l'« un des souverains les plus faibles que le Brabant ait connus », complètement influencé par son entourage, mais, qu'« à sa décharge, il était fort jeune ».⁶⁵ La *Biographie nationale*, le présente comme un despote juvénile, tellement attiré par l'argent qu'il sacrifie les droits territoriaux de sa femme.⁶⁶ Ce personnage est presque totalement ignoré, les historiens des Histoires générales ne répétant que ce qu'il est resté de son image.⁶⁷ Il faut alors se tourner vers les ouvrages généraux sur le Brabant et les études sur Jacqueline de Bavière, l'épouse du duc, pour trouver de plus amples informations.

Les deux ouvrages principaux concernant l'étude du Brabant de l'époque sont les synthèses de Raymond Van Uytven et d'André Uyttebrouck. La première, l'*Histoire du Brabant du duché à nos jours*, est la publication la plus récente et la plus générale. En effet, elle couvre la période partant de l'Antiquité jusqu'à 1996. Seule une demi-douzaine de pages aborde le sujet qui nous préoccupe. *Le gouvernement du duché de Brabant au bas Moyen Âge (1355-1430)* d'André Uyttebrouck, quant à lui, se concentre plus particulièrement sur la période qui nous concerne. C'est l'aboutissement de sa thèse de doctorat. On en sait plus sur chaque dirigeant du duché, mais aussi sur leur entourage, avec une présentation de l'Hôtel ducal et des grands officiers du duché. L'auteur développe aussi quelques épisodes importants de l'histoire du duché, dont celui de la crise entre Jean IV et les États.⁶⁸

Plusieurs articles ont étudié le personnage de Jacqueline de Bavière. Éric Bousmar, notamment, analyse la comtesse selon l'approche de l'histoire du genre et en particulier des femmes de pouvoir. Il s'interroge sur son image d'empoisonneuse et de tyrannicide dans son article publié en 2008, puis sur ses excès à travers le nombre de ses comtés et surtout de ses maris dans celui de 2012. Un article de Renée Nip datant de 2005, en anglais cette fois-ci,

⁶⁵ Cité par LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence d'une belle-mère à poigne. Les rapt de Jean IV de Brabant », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 39/1, 2020, p. 119-132. Ici p. 119.

⁶⁶ DE BORCHGRAVE Émile, « Jean IV », *Biographie nationale*, t. 10, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1889, col. 275-280.

⁶⁷ LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches... Op.cit.*, p. 119.

⁶⁸ Voir UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant... Op.cit.*, vol. 1, p. 139-140.

s'intéresse à la manière avec laquelle elle concilie ses positions en tant que comtesse et en tant qu'épouse. L'ouvrage principal sur Jacqueline de Bavière est une monographie néerlandaise d'Antheun Janse : *Een pion voor een dame. Jacoba van Beieren 1401-1436*.

Le seul qui se soit risqué à une étude prenant Jean IV de Brabant comme sujet principal est Gilles Lecuppre avec son article fraîchement publié en 2020, « Fuir l'influence d'une belle-mère à poigne. Les rapt de Jean IV de Brabant ». Il conclut son article en rapprochant Jean IV de Richard II, « un prince qui poursuit son droit dans un contexte difficile »⁶⁹. Le conflit entre le duc et les États vient probablement du mécontentement de ces derniers face à la manière dont Jean IV, en quête d'indépendance, s'est défait du conseil de tutelle que les États de Brabant avaient institué. Aussi l'ont-ils blâmé pour avoir concouru à la perte de prestige international du duché, probablement causé en réalité par son état-major plutôt que par ses capacités de jeune dirigeant de 15 ans. Selon Gilles Lecuppre, il aurait suivi une politique du possible, bridé en Brabant par le *Nouveau Régiment*, ajout à la Joyeuse Entrée, se concentrant alors sur le gouvernement du Hainaut dont il devient le régent pendant le conflit avec Jacqueline, après son départ en Angleterre. Bien que présenté comme un prince « fragile », il représente le dernier rempart à la constitution des Pays-Bas bourguignons, le duché revenant à Philippe le Bon s'il n'y a pas d'héritier.⁷⁰

Historiographie du roman historique en Belgique

Avant de se plonger dans l'historiographie du roman historique en particulier, il est bon de rappeler que *La cour du Duc Jean IV. Chronique brabançonne (1418-1421)* fait partie de la littérature belge.

Selon les critères romantiques, un ensemble littéraire se définit par la convergence de trois réalités : la nation, la langue et la littérature. Or, ces trois mots provoquent chacun des interrogations pour le cas belge, que cela soit de manière isolée ou lorsqu'on les met en relation. En effet, prenons d'abord la nation : bien que les territoires de l'actuelle Belgique aient autrefois été unis autour des mêmes réalités, ils ont également été confrontés à des dominations différentes. À l'époque médiévale, les territoires à l'ouest de l'Escaut ont subi l'autorité du royaume de France tandis que ceux à l'est subissaient celle de l'empire germanique ; plus tard il y eut la période dite « française » sous la révolution ou sous Napoléon, et enfin, la domination hollandaise lors du Royaume-Uni des Pays-Bas entre 1815 et 1830. Ensuite, en ce qui concerne

⁶⁹ LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches... Op.cit.*, p. 131-132.

⁷⁰ *Ibid.*

la langue, les difficultés augmentent vu que la Belgique en compte trois différentes : le français et le néerlandais, qui prédominent, puis l'allemand. Comment parler de littérature belge alors qu'il n'y a pas d'unité linguistique ? Une solution à ce problème serait d'inventer une nouvelle « langue ». C'est ce qu'ont essayé de réaliser certains écrivains en créant une « langue littéraire cherchant à se distinguer de la norme française par son artisterie ou ses exubérances baroques »⁷¹ afin d'écrire « belge ». Certains, tels qu'Hubert-Joseph Évrard en 1845 ou Joseph Hanse en 1964, appuient la thèse selon laquelle les auteurs belges qui s'expriment en langue française font en réalité de la littérature française. C'est en lien avec ces questions de langue que différentes dénominations de cette littérature apparaissent : « littérature belge de langue ou d'expression française », « littérature française de Belgique » ou encore l'appellation la plus souvent utilisée aujourd'hui de « littérature francophone de Belgique ».⁷²

Ces débats et incertitudes ont bien évidemment marqué l'historiographie littéraire belge et ont fait couler beaucoup d'encre sur la question de l'existence éventuelle d'une littérature belge.

Dans les années 1880 apparaît le discours du courant littéraire *La Jeune Belgique* qui imprègne l'historiographie jusque dans les années 1950. Il s'agit d'un compromis entre les deux thèses. D'un côté, on affirme l'existence d'une activité et d'un milieu littéraire belge avec des auteurs et des œuvres fondatrices remarquables. Cette production littéraire a été perçue comme indépendante du pouvoir politique et a mis en valeur le concept de nation. De l'autre, l'ensemble littéraire mis en exergue est analysé selon les modèles esthétiques français. La Belgique est alors considérée comme une province littéraire de la France.⁷³

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, et plus exactement en 1958, paraît l'*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique* de Gustave Charlier et Joseph Hanse. L'année de publication coïncide avec l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, temps de célébration d'une unité nationale après la crise autour de la « Question royale ».⁷⁴ Cet ouvrage parcourt l'histoire de la littérature belge depuis 1200, date de naissance de la langue française d'après les auteurs. Cependant, il s'agit là d'une balise venant de la tradition littéraire française. Ce choix de périodisation est contestable, car, avant 1830, les auteurs ne peuvent se sentir appartenir à la nation belge vu qu'elle n'existe pas encore.

⁷¹ BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003, p. 9.

⁷² *Ibid.*, p. 7-10.

⁷³ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁴ *Ibid.*

Le renouvellement complet de l'historiographie n'a lieu qu'à la période autour de l'année 1980. Il prend place dans le contexte du bouleversement politique provoqué par le processus de fédéralisation de l'État belge, véritable remise en question de l'identité en Belgique. Marc Quaghebeur publie en 1980 ses « Balises pour l'histoire de nos lettres »⁷⁵. Il y analyse un vaste corpus d'œuvres de la littérature belge et tente de mettre au jour une série de constantes thématiques et stylistiques qui caractériseraient la production littéraire de Belgique. C'est ainsi que s'affirme une volonté d'étudier la littérature belge de manière à en faire ressortir les traits caractéristiques sans passer automatiquement par la comparaison avec le canon français.

L'autre grand auteur qui représente le tournant qu'a pris l'historiographie littéraire de Belgique est Jean-Marie Klinkenberg. Il publie en 1979 un article dans la revue *Littérature* : « La production littéraire en Belgique francophone : esquisse d'une sociologie historique ». Il fonde son analyse sur le concept selon lequel la littérature en Belgique entretiendrait un rapport périphérique avec celle de la France parisienne. Jean-Marie Klinkenberg donne une périodisation de l'histoire de la littérature en Belgique francophone. La première période, la phase « centripète », allant de 1830 à 1920, est caractérisée par la volonté de constituer une littérature nationale distincte de celle de la France. Une véritable identité est élaborée avec comme principal caractère l'« âme belge » basée sur une « nordicité » qui imprégnerait la littérature en Belgique. La deuxième phase, dite « centrifuge », couvre la période de 1920 à 1960. Elle voit, avec le suffrage universel, la tendance unitaire s'effriter sous la pression des revendications flamandes. Le pays se trouve divisé en deux communautés linguistiques et le mythe nordique ne peut donc plus correspondre à l'âme belge. L'écrivain francophone se tourne alors vers Paris et la littérature belge est alors considérée comme partie intégrante de son modèle français. À partir du moment où la fédéralisation de l'État s'amorce, suscitant un retour au questionnement identitaire chez les francophones, la littérature est pensée avec une attitude mixte, un mélange des deux approches précédentes. C'est la période que Jean-Marie Klinkenberg appelle la « phase dialectique ». L'auteur refuse l'essentialisme et tente d'appliquer une analyse objectivante à l'ensemble essentialisé qu'on peut définir par l'« âme belge ».⁷⁶

⁷⁵ QUAGHEBEUR Marc, « Balises pour l'histoire de nos lettres », dans *Alphabet des lettres belges de la langue française*, 2^e éd, Bruxelles, Espace Nord, 150, 1998, p. 11-202.

⁷⁶ KLINKENBERG Jean-Marie, *Périphériques nord*, 2010, p. 8-9.

Les publications essentielles à retenir pour cette thématique sont les deux grandes synthèses datant du début du siècle. La première, éditée par Christian Berg et Pierre Halen, date de 2000 et a pour titre *Littératures belges de langue française. Histoire et perspectives (1380-2000)*. Elle propose un panorama des différents styles d'écriture pratiqués en Belgique en les inscrivant dans l'ordre chronologique. La seconde est l'*Histoire de la littérature belge. 1830-2000* publiée par Jean-Pierre Bertrand en 2003. Les chapitres se suivent aussi par ordre chronologique, mais sont beaucoup moins encyclopédiques. Ils se concentrent plus particulièrement sur un seul sujet en le recontextualisant dans le décor politique, social et culturel. On peut aussi retenir une des dernières publications de Jean-Marie Klinkenberg, *Périphérie Nord. Fragments d'une histoire sociale de la littérature francophone en Belgique*. Elle fait la synthèse de tous ses écrits précédents et présente notamment sa typologie de la littérature belge. Un dernier ouvrage que nous pouvons retenir est le premier tome des *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, portant sur le roman. Il comporte une notice sur les trois romans historiques écrits en français par Jules de Saint-Genois que nous avons présentés dans les sources.

Le roman historique tel qu'on le définit en tant que microgenre s'inscrit dans la tradition romantique. Le Moyen Âge y prend une place considérable dans les thématiques de l'art, littéraire ou plastique, du XIX^e siècle. Bien que cela soit connu, les manuels qui traitent de l'approche romantique de la période médiévale dans les œuvres littéraires le font de manière exclusive, et souvent très courte, en ne présentant que les inexactitudes historiques ou le caractère stéréotypé et anachronique des situations et des sentiments évoqués dans les romans. C'est l'intérêt pour l'histoire médiévale pendant le XX^e siècle et l'émergence de l'utilisation des sciences sociales dans la discipline historique avec l'école des *Annales* qui change l'approche de l'historiographie.⁷⁷ Après ce renouveau, le retour de l'intérêt pour la littérature du XIX^e siècle s'inspirant de la période médiévale s'amorce à la fin du XX^e siècle puis au début des années 2000, d'abord dans le monde anglo-saxon puis allemand et français.⁷⁸ La grande synthèse à laquelle il faut se référer est *La Fabrique du Moyen Âge au XIX^e siècle. Représentations du Moyen Âge dans la culture et la littérature française du XIX^e siècle* publiée par Simone Bernard-Griffiths, Pierre Glaudes et Bertrand Vibert en 2006. Elle est divisée en trois parties précédées d'une dense introduction remettant le sujet en contexte. La première tente de répondre à la question des connaissances acquises à l'époque de la période médiévale

⁷⁷ BERNARD-GRIFFITHS Simone, GLAUDES Pierre et VIBERT Bertrand (éd.), *Op.cit.*, p. 9-10.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 1131-1133.

avec non seulement l'historiographie, mais aussi les différentes institutions de l'époque, la philologie et le folklorisme. La deuxième se consacre à l'étude des grandes figures et motifs médiévaux en abordant notamment l'image véhiculée par les héros, la topographie et l'imaginaire qu'on s'en fait au XIX^e siècle. La troisième et dernière partie s'intéresse directement aux productions et aux différents genres ayant eu un intérêt particulier pour la période médiévale. On y compte l'épopée, la poésie, le théâtre et, ce qui nous intéresse précisément dans ce travail, le roman. Cet ouvrage permet de donner une grille de lecture praticable dans l'analyse du roman historique de Jules de Saint-Genois.

Le précurseur des études du roman historique est le philosophe et sociologue marxiste Georges Lukacs. Son ouvrage sur le sujet, publié en russe vers 1937 et traduit en français en 1965, a longtemps fait autorité. Grand défenseur du roman réaliste, sa thèse est que le roman historique en serait l'ancêtre. Dans sa *Théorie du roman* de 1920, il a déjà exposé sa théorie principale qui veut qu'une œuvre ou un genre littéraire soit toujours conditionné par un certain contexte historique et sociologique et qu'il ne peut donc pas surgir de nulle part.⁷⁹ Ensuite, c'est au tour de Jean Molino de renouveler l'historiographie en 1975 avec son article dont le titre est patent : « Qu'est-ce que le roman historique ? ». Sa définition du roman historique en tant que macro- ou microgenre a déjà été présentée dans l'introduction. C'est durant les années 2000 que le sujet est plus populaire avec des articles s'interrogeant sur la vérité ou le mensonge qu'on retrouve dans les romans historiques, sur les origines du genre, ou encore sur l'utilisation de documents comme sources. Enfin, il y a *Le roman historique en Belgique francophone. Anthologie* datant de 2008 et dont le titre est suffisamment explicite.

C'est au confluent de ces historiographies assez différentes que ce travail de mémoire cherche à se situer.

⁷⁹ LUKACS Georges, *Op.cit.*

Chapitre I : Le complot

- *Roger, tu es bien sûr que c'est ce soir ?*
- *Eh ! oui, ce soir même, au château de Dordrecht. Je sais tout : Guillaume d'Assche, le favori en titre, l'âme damnée du duc Jean IV de Brabant, doit avoir une conférence secrète avec Jean-de-Bavière, l'oncle de madame Jacqueline.*⁸⁰

Voici les premières lignes du premier chapitre du roman historique de Jules de Saint-Genois. Le lecteur plonge ainsi directement dans le récit qui débute par une conversation entre deux hommes dans une auberge non loin de Dordrecht. Il s'agit d'une part d'Évrard de Hollande, le frère naturel de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et dame de Frise, et d'autre part d'un prénommé Roger, l'un de ses hommes. Comme on peut le lire, ils se doutent qu'un complot se trame au château où réside Jean de Bavière, l'oncle paternel de la comtesse. C'est alors que Guillaume d'Assche, ancien amman⁸¹ de Bruxelles exilé, entre dans l'auberge, ayant perdu son guide en chemin. Les deux hommes se proposent de l'accompagner. Le Bâtard de Hollande, qui s'avère être le chef d'un groupe de routiers répondant au nom d'Écorcheurs⁸², se fait passer pour un sourd-muet. Roger s'étant éclipsé en chemin, les deux hommes pénètrent dans le château. Se pensant à l'abri des oreilles indiscretes puisque son guide est soi-disant sourd et muet, Guillaume d'Assche s'entretient avec Jean de Bavière du complot qu'ils projettent et qui leur permettrait d'obtenir ce qu'ils convoitent, à savoir les territoires de sa nièce pour Jean, et le mariage de Jean IV de Brabant avec sa fille Laurette pour Guillaume d'Assche. Leur botte secrète est une lettre de l'empereur

⁸⁰ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 1.

⁸¹ Titre donné à des magistrats locaux dans quelques pays de droit germanique. L'aman de Bruxelles est chef-justicier et a donc un devoir judiciaire sur l'amanie, le territoire qui lui est attribué. Il est nommé par le prince qui peut le révoquer à sa guise et ne reçoit d'ordre que de ce dernier. L'aman est également la seule autorité qui contrebalance le pouvoir croissant des échevins jusqu'en 1421. Guillaume d'Assche fut aman de Bruxelles du 12 août 1417 au 16 juillet 1419. « Aman », dans CNRTL (*Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*), <https://www.cnrtl.fr/definition/aman> (consulté le 12 juillet 2022). ; HENNE Alexandre et WAUTERS Alphonse (éd.), *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1845, p. 501-505.

⁸² Les Écorcheurs sont des routiers de la même trempe que les « Grandes Compagnies », hommes de guerre qui obéissent à un capitaine et qui errent sur les routes en vivant de pillage et de rançon en période de trêve ou de paix. Les Écorcheurs ont existé depuis 1435, après la paix d'Arras, jusqu'environ 1445. Il ne s'agit donc pas de la période qui nous concerne. Nous en parlerons plus amplement dans le dernier chapitre de cette étude. CAUCHIES Jean-Marie, « Les "écorcheurs" en Hainaut (1437-1445) », dans *Revue belge d'histoire militaire*, vol. 20, n° 5, 1974, p. 317-337. ; TOUREILLE Valérie, « Pillage ou droit de prise. La question de la qualification des écorcheurs pendant la guerre de Cent Ans », dans BOURQUIN Laurent, e.a., *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 169-182.

Sigismond⁸³ assurant que le pape révoquera les dispenses accordées pour le mariage de Jean IV avec Jacqueline. À la fin de leur conciliabule, Évrard se fait prendre à écouter toute la conversation, mais arrive à s'emparer de la missive et à s'enfuir de la forteresse sans encombre.

Une entrée en matière aux « couleurs locales »

La citation d'introduction à ce chapitre indique comment Jules de Saint-Genois aborde son récit : en construisant un dialogue entre deux personnes qui sont d'abord anonymes, de manière presque théâtrale. Ainsi, l'auteur tente de faire entrer le lecteur dans l'histoire de manière attractive, afin de piquer sa curiosité dès le départ. De plus, il met en scène une rencontre secrète, ce qui accentue encore l'ambiance de mystère et donc l'envie du lecteur d'en savoir plus. C'est un procédé qu'il utilise déjà dans son tout premier roman historique *Hembyse*. Les premières lignes y sont également un dialogue, mais il s'agit là d'un contexte festif, beaucoup plus joyeux et moins mystérieux qu'ici.⁸⁴ Dans ce dialogue-ci, Saint-Genois met en forme la situation en mentionnant les différents protagonistes que sont Jacqueline de Bavière, son oncle Jean de Bavière, le duc Jean IV de Brabant et son courtisan Guillaume d'Assche. La première est décrite comme gracieuse, puissante et bien-aimée, tandis que le seigneur d'Assche est qualifié d'« odieux courtisan ». Un autre protagoniste entre également en scène : le groupe des Écorcheurs, qui semble alors être une bande de brigands violents dirigée par Évrard de Hollande et dont Roger fait partie. L'auteur plante donc directement le décor en présentant les différents personnages principaux de l'histoire qu'il compte relater, tout cela de manière légère et agréable.

On constate donc que Jules de Saint-Genois aborde son récit en passant par des personnages qui semblent secondaires à l'intrigue, des gens du peuple. Cela donne directement le sentiment de rentrer dans la réalité historique en donnant une « couleur locale », procédé utilisé déjà par Walter Scott, le précurseur du genre du roman historique. Comme énoncé dans l'introduction, cette méthode permet de représenter une réalité historique et de donner au lecteur une impression d'authenticité. Cette caractéristique du roman historique peut être obtenue par des dialogues, mais aussi par la description de mœurs et l'abondance de détails concrets. En effet, Saint-Genois utilise les détails des costumes et d'autres éléments physiques qui, dans la

⁸³ Sigismond Ier n'est couronné empereur qu'en 1433 après avoir été élu roi des Romains en 1411. Saint-Genois est donc inexact dans ses propos. ENGEL Pál, KRISTÓ Gyula et KUBINYI András, « Chapitre IV. Sigismond, le premier roi-empereur », dans *Histoire de la Hongrie médiévale*, vol. 2 : *Des Angevins aux Habsbourgs*, Rennes, Presses universitaires, 2008, p. 115-160. <https://books.openedition.org/pur/4136> (consulté le 19 juillet 2022).

⁸⁴ « - Encore un verre de bonne et mousseuse cervoise ! » est la première phrase du roman. SAINT-GENOIS Jules de, *Hembyse. Histoire gantoise de la fin du XVI^e siècle*, vol. 1, La Haye, G. Vervloet, 1835, p. 1.

culture du XIX^e siècle, sont associés à la période qui est traitée dans le récit. Ainsi, Guillaume d'Assche porte une « casaque⁸⁵ de peau de chevreuil » de même qu'un « casque de buffle » tandis que Roger parle de son « jazerau de mailles » qui l'identifierait comme un « nourrisseur de bœufs ».⁸⁶ C'est par ces détails, et non par le grand récit fameux, que l'histoire acquiert de l'authenticité. Les auteurs romantiques ont pour objectif d'informer le peuple belge sur ses origines en mettant à sa disposition des informations sur ses ancêtres en vue de construire la cohésion de l'esprit public national de la Belgique indépendante. Pour ce faire, ils s'attachent à la description exacte des mœurs du peuple ancestral.⁸⁷

Au début de chaque chapitre, Jules de Saint-Genois introduit son texte par une ou deux courtes citations de sources, en français ou en néerlandais. Elles proviennent souvent d'auteurs médiévaux comme Georges Chastelain ou Olivier van Dixmude, ou d'un ou une de ses contemporain(e)s tel(le)s que son ami Pierre de Decker ou la poétesse belge Mme de Félix de la Motte. Les citations en Moyen Français et en ancien Néerlandais donnent encore une autre dimension « couleur locale ». Il en avait déjà inséré à travers des reconstitutions linguistiques lors des interactions des protagonistes dans son premier roman historique *Hembyse*. Cela lui avait d'ailleurs été reproché par des contemporains, parce que dans la Belgique du XIX^e siècle on préfère une écriture classique à une écriture novatrice telle que celle de Saint-Genois dans son premier roman.⁸⁸ Dans *La cour du duc Jean IV*, il tient compte de ces critiques et se contente d'injecter des citations introductives en début de chapitre.

⁸⁵ Vêtement de dessus à larges manches. La première mention de ce mot daterait de 1413. « Casaque », dans CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), <https://www.cnrtl.fr/definition/casaque> (consulté le 5 juillet 2022).

⁸⁶ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 15, 18.

⁸⁷ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale...* *Op.cit.*, p. 100.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 100.

Un conflit de longue date

*On était au mois de novembre 1418 ; la scène se passait à Dordrecht. A l'époque que nous traitons, cette ville si célèbre dans l'histoire de l'indépendance des Provinces-Unies, n'avait pas encore été arrachée de la terre ferme par cette terrible inondation qui engloutit en une nuit soixante-et-douze villages et cent mille habitants. C'était au commencement du XV^e siècle une puissante cité, qui servait de foyer à la redoutable faction des d'Egmond, si connue sous le nom populaire des Cabélieux. Il y avait peu de tems qu'elle était tombée aux mains de ces derniers, et cependant tout faisait déjà prévoir l'importance de cette place pour les coryphées d'un parti qui avait plus besoin de ruse que de courage afin de triompher.*⁸⁹

Après avoir introduit le lecteur directement dans le vif du récit dans son premier chapitre, Jules de Saint-Genois refait le point sur les indications spatio-temporelles qui cadrent l'intrigue. En novembre 1418, la trêve entre Jean IV de Brabant et Jean de Bavière a été signée. En effet, n'approuvant pas que Jacqueline de Bavière succède à son père, le roi Sigismond avait investi en avril l'ancien évêque de Liège Jean de Bavière des pays dont Jacqueline avait hérité : le Hainaut, la Hollande, la Zélande et la Frise. Comme l'ancien prélat refuse toute négociation et s'est installé à Dordrecht, Jean IV entreprend en juin 1418 de faire le siège de cette ville avec les forces hollandaises et brabançonnaises combinées. Le duc n'est pas un homme d'armes, et c'est un échec cuisant pour les Brabançons et les Hollandais. Jean IV rentre en Brabant, laissant Jacqueline et sa mère ainsi que trois *stadhouders* pour gouverner et continuer la lutte contre l'oncle usurpateur.⁹⁰ Jules de Saint-Genois ne fait cependant pas référence à la défaite de Jean IV à Dordrecht dans son récit. Fort de sa victoire à Dordrecht, l'ancien évêque de Liège parvient également à prendre Rotterdam le 10 octobre, puis d'autres villes jusqu'à progressivement dominer tout le sud de la Hollande. Jean Sans Peur, duc de Bourgogne, pourtant soucieux de l'ordre dans sa « sphère d'influence », est trop occupé par des affaires qui concernent la France. Il envoie alors son fils Philippe le Bon pour apaiser les esprits. Ce dernier parvient à faire signer une trêve entre les deux belligérants le 27 octobre 1418. Elle est suivie par le traité de Woudrichem le 13 février 1419.⁹¹

L'auteur de notre roman fait ensuite référence à l'histoire de cette ville hollandaise qu'il pense être connue par son lectorat. Il évoque son rôle dans l'histoire de l'indépendance des Provinces-Unies. En effet, Dordrecht est la ville où a eu lieu le synode de 1619 du même nom

⁸⁹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 20-21.

⁹⁰ BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris (1401-1436) : l'inévitable excès d'une femme de pouvoir ? », dans BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 385-455. Ici p. 397.

⁹¹ *Ibid.*, p. 396.

qui met fin à la querelle théologique.⁹² Jules de Saint-Genois mentionne également la célèbre inondation de la ville par le raz-de-marée de la Sainte-Élisabeth, le 18 novembre 1421, l'une des nombreuses et meurtrières inondations du XV^e siècle.⁹³

L'historien évoque également le conflit hollandais entre les *Hoeken* (Hameçons) et les *Kabeljauwen* (Cabillauds), car c'est à Dordrecht que sont installés les chefs du parti des Cabillauds. La querelle entre ces deux partis marque le comté de Hollande pendant presque 150 ans et remonte à l'époque de l'impératrice Marguerite II d'Avesnes qui s'est vu contester la succession par son fils Guillaume V de Hollande lorsque son frère Guillaume II d'Avesnes décède en 1345. Le paysage politique s'est alors structuré en deux groupes de pression : les légitimistes (*Hoeken*) et les rebelles (*Kabeljauwen*). Depuis, les partis se polarisent l'un et l'autre autour de deux candidats différents à chaque fois qu'il y a une querelle ou une succession difficile. À la période dans laquelle s'inscrit le récit, les *Hoeken* ont pris le parti de Jacqueline de Bavière, successeur légitime de son père, tandis que les *Kabeljauwen* choisissent de soutenir le frère du feu comte, Jean de Bavière.⁹⁴

Dans une note de bas de page, Jules de Saint-Genois évoque le choix du nom « Cabillauds » : « *Les partisans de la maison d'Egmond prirent ce nom par allusion aux cabillaux qui dévorent les petits poissons. Les adhérents de la famille de Bavière s'appelaient houks (hameçons), voulant dire par ce mot que la ruse triomphe souvent du plus fort.* »⁹⁵ De plus, dans notre extrait, il qualifie cette faction de « parti qui avait plus besoin de ruse que de courage afin de triompher ». Il semble que l'auteur n'ait pas une bonne opinion de ces rebelles.

⁹² Entre 1568 et 1648, les Pays-Bas sont le théâtre de la Révolte, une guerre civile et religieuse qui débouche sur la sécession et l'indépendance des Provinces-Unies par rapport aux Pays-Bas des Habsbourg. C'est dans le contexte de ce conflit que prend place le synode de Dordrecht en 1619, assemblée d'ecclésiastiques pour l'examen des problèmes de la vie religieuse. Il débouche sur l'édition d'une nouvelle traduction néerlandaise de la Bible, ainsi que sur la détermination du fonctionnement presbytérien et des dogmes théologiques de l'Église publique, sur base de trois textes nommés les Trois Formes d'Unité. C'est la défaite du courant théologique protestant du nom d'arminianisme, dont les partisans sont également appelés les « remontrants ». ALLAIN Thierry, NIJENHUIS-BESCHER Andreas et THOMAS Romain, *Les Provinces-Unies à l'époque moderne : de la révolte à la République batave*, Malakoff, Armand Colin, 2019, p. 9, 37-38.

⁹³ *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, vol. 2, Haarlem, Fibula-Van Dishoeck, 1982, p. 43.

⁹⁴ STEIN Robert, *Politiek en historiografie. Het onstaansmilieu van Brabantse kronieken in de eerste helft van de vijftiende eeuw*, Louvain, 1994 (Royal Historical Society. Studies in history new series), p. 188.; NIP Renée, « Conflicting Roles: Jacqueline of Bavaria (d. 1436), Countess and Wife », dans *Saints, Scholars, and Politicians: Gender as a Tool in Medieval Studies*, Turnhout, Brepols Publishers, 2005, p. 189-207. Ici p. 190.

⁹⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...*, vol. 1, p. 21.

Dans le second chapitre de son roman, Jules de Saint-Genois évoque à travers la bouche de Jean d'Egmond⁹⁶, le chef des *Kabeljauwen*, une bataille à Gorcum, ville aujourd'hui connue sous le nom de Gorinchem et située du côté hollandais, à la frontière avec le Brabant, non loin de Dordrecht. En effet, Jacqueline et sa mère ont attaqué cette ville et en sont sorties victorieuses le 1^{er} décembre 1417, au prix de la vie de leur ennemi Guillaume d'Arkel, allié et beau-frère de Jean d'Egmond, ainsi que de celle de leur bras droit, Walrave I^{er} de Brederode.⁹⁷ Cet épisode est décrit dans le chapitre CXXXI de la chronique d'Edmond de Dynter⁹⁸, sûrement la source dans laquelle Saint-Genois a retrouvé ces informations.

Avec tous ces éléments historiques, Jules de Saint-Genois remet non seulement le lecteur dans le contexte de son récit, mais il lui donne également une sorte de gage de véracité, de maîtrise du sujet. Il s'agit selon Isabelle Hautbout d'un procédé utilisé régulièrement dans les romans historiques, notamment par l'utilisation de notes de bas de page et de citations de sources. Les auteurs prétendent apporter les réponses aux incertitudes historiques. Par exemple, Victor Hugo se présente comme le démiurge qui reconstitue le passé dans son célèbre roman *Notre-Dame de Paris*. Selon l'auteure, le but des romanciers est de ressusciter le passé et le fait de citer des sources dépendrait moins d'un souci d'exactitude que d'une volonté d'avoir un effet sur le lecteur. Walter Scott, le père du roman historique, signale dans une note de son ouvrage *Waverley* qu'il vaut mieux indiquer ce qui est inventé, afin de faire la part des choses entre véracité ou imaginaire. Mais rares sont les auteurs qui appliquent ce principe. Certains utilisent la source comme caution et rappellent que les faits sont historiques, mais n'explicitent pas pour autant la présence d'imaginaire ailleurs. C'est un procédé trompeur.⁹⁹

Ici, un autre gage de véracité qui peut s'avérer trompeur est le fait que Jules de Saint-Genois n'est pas un simple romancier, mais un historien archiviste qui a accès à des sources

⁹⁶ Jean II d'Egmond (1385-1451) fait partie de la famille d'Egmond, adhérent traditionnel du parti cabillaud. Il hérite des terres d'Egmond et de Ijselstein à la mort de son père en avril 1409. Le 24 juin 1409, il épouse Marie d'Arkel, descendante d'une lignée qui était à la tête du parti *Kabeljauwen*. Il fait également partie pendant un temps du conseil de Hollande mais est tout de même en conflit avec Guillaume IV jusqu'à sa mort en 1417. Ensuite il mène une guerre contre Jacqueline de Bavière, l'héritière de Guillaume IV, et la combat notamment à Gorinchem. Pendant les années 1419-1420 il s'allie à Jean de Bavière. Par la suite, il s'occupe principalement de ses terres, et notamment d'un conflit avec l'abbé d'Egmond, jusqu'à sa mort le 4 janvier 1451. OBREEN Henri Guillaume Arnaud, « Egmond, Jan II van », dans MOLHUYSEN Philipp Christiaan et BLOK Petrus Johannes (éd.), *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, vol. 3, Leiden, A. W. Sijthoff's Uitgevers-maatschappij, 1914, col. 331-333.

⁹⁷ NIP Renée, « Conflicting Roles... », dans *Saints, Scholars, and Politicians...* *Op.cit.*, p. 190, 196. ; BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris... », dans BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 397. ; JANSE Antheun, *Een pion voor een dame. Jacoba van Beieren 1401-1436*, Amsterdam, Sleutelfiguren-reeks, 2009, p. 135-136.

⁹⁸ Voir l'extrait en annexe 3.1.

⁹⁹ HAUTBOUT Isabelle, « Émergence du document dans le roman historique », dans *Op.cit.*, p. 819-820.

que monsieur-tout-le-monde ne penserait pas à consulter. Cela ne l'empêche tout de même pas d'ajouter ses propres inventions à son récit. La frontière entre les informations qu'il a récoltées dans les sources à sa disposition et son imaginaire est donc assez fine.

Un oncle usurpateur

Une description physiognomonique

*Son teint rouge et couperosé attestait l'intempérance ; sa face était rebondie, et l'obésité peu commune de son ventre semblait expliquer la position presque horizontale qu'il prenait en s'appuyant sur le dossier de son fauteuil bourré, que surmontait une sorte de dais dans le goût du tems. Ses pieds enfoncés dans de larges escarpins de drap reposaient sur des chenets de cuivre sculpté ; une ample robe d'étoffe de laine bordée d'hermine enveloppait son corps et laissait à peine apercevoir sa tête penchée sur sa main droite.*¹⁰⁰

Voilà la description que Jules de Saint-Genois fait de l'ancien prélat Jean de Bavière. De nouveau, on retrouve là les détails sur les meubles, les habits d'époque, ce qui donne de la « couleur locale ». L'oncle de Jacqueline est donc habillé de manière très riche, et porte certains attributs particuliers que sont le dais de majesté et l'hermine qui borde sa robe de laine, tous deux généralement réservés à un personnage royal. Saint-Genois parle également de « chenets de cuivre sculpté » et par-là même de l'orfèvrerie, l'un des arts dans lesquels nos contrées excellaient, notamment dans la région mosane.¹⁰¹

La première partie de la première phrase : « Son teint rouge et couperosé attestait l'intempérance » fait référence à la physiognomonie, définie par Michel Savonarole au XV^e siècle ainsi : « *Phisionomia est scientia ad naturales anime passiones cognoscendum principaliter inventa corporisque accidentia* »¹⁰². Il s'agit de l'idée médiévale selon laquelle l'état du corps reflète celui de l'esprit. Ainsi, la beauté physique d'une personne révélerait une harmonie intérieure tandis que les déformations du corps exprimeraient les distorsions de l'âme. Saint-Genois fait également référence à l'obésité du ventre de Jean de Bavière. L'obésité, de même que l'intempérance, sont des manières médiévales de décrire un homme ou une femme qui a succombé à la gourmandise, l'un des sept péchés capitaux. Jean de Bavière apparaît ainsi à travers la plume de Jules de Saint-Genois comme quelqu'un d'ambitieux et d'avide.

¹⁰⁰ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 21.

¹⁰¹ GEORGE Philippe, *L'œuvre de la Meuse. L'orfèvrerie mosane*, Liège, Trésor de Liège, 2014.

¹⁰² Traduction personnelle depuis le latin : « La physiognomonie est la science visant à étudier les passions naturelles de l'âme, principalement celles découvertes et survenant du corps ». SAVONAROLE Michel cité par JACQUART Danielle, « La physiognomonie à l'époque de Frédéric II : le traité de Michel Scot », dans JACQUART Danielle, *Recherches médiévales sur la nature humaine. Essais sur la réflexion médicale (XII^e-XV^e s.)*, Florence, SISMEL, 2014 (Micrologus' Library ; 63), p. 3-23. Ici p. 5.

L'utilisation de la physiognomonie se retrouve également dans le premier roman historique de Jules de Saint-Genois, *Hembyse*.¹⁰³ Par exemple, il y décrit Jehan Van den Cruusen dans son premier chapitre en disant que « sa trogne rouge et bourgeonnée annonçait d'une manière irrécusable le degré de sa tempérance habituelle. »¹⁰⁴

La bataille d'Othée

— Oui, certes d'autres motifs. Par le ciel ! J'espère qu'on a bien appris à me redouter... Messieurs les Liégeois ont un échantillon de ma volonté de fer. Misérables manans ! murmura-t-il en lui-même, sans songer qu'il était écouté, vile ribaudaille qui refusiez de vous plier à ma domination. J'aurais dû moi, votre évêque, issu de la famille illustre de Bavière, qui sucent la puissance avec le lait maternel, j'aurais dû me reconnaître soumis à ce que vous appelez vos franchises ? il m'aurait fallu être évêque comme les autres, entrant dans les ordres et disant la messe ainsi qu'un pauvre prêtre sans bénéfice ? Non, vraiment ! en m'asseyant sur le trône épiscopal de Liège je voulais du pouvoir, je prétendais créer une souveraineté qui m'eût appartenue. Ils n'ont pas voulu me comprendre, ils se sont dressés contre moi, ils m'ont poussé à bout : tant pis pour eux, car ils ont éprouvé maintenant toute la force de ma vengeance. N'est-ce pas, d'Egmond, que j'ai fait de ces truands un carnage qui ne leur fera pas oublier de sitôt la journée d'Othée, continua le farouche prélat en se retournant vers l'autre interlocuteur ?¹⁰⁵

En lisant cette tirade sortant de la bouche de Jean de Bavière lorsqu'il s'adresse à Jean d'Egmont, on ressent sa soif de pouvoir, sa cruauté et son sentiment de supériorité en tant que membre de l'illustre famille Wittelsbach. Il fait référence ici à son principat de l'évêché de Liège en tant que prince-évêque, ainsi qu'à l'épisode d'Othée. Il s'agit de la bataille sanglante du 23 septembre 1408 qui mit fin à plusieurs années de conflit entre l'écu et les « hédroids » (ceux qui haïssent le droit). Ce conflit débute en 1402 avec la rébellion de ce groupe d'opposants qui provoque le départ de Jean, qui déplace sa cour à Huy et Maastricht. Par la Paix des Seize du 28 août 1403, la ville, reprise en main par les modérés, se réconcilie avec l'écu. Mais comme le prélat poursuit sa politique autoritaire, les hédroids reviennent au galop et Jean quitte de nouveau Liège en 1406. Il est alors déposé par les bonnes villes¹⁰⁶ et quelques

¹⁰³ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale... Op.cit.*, p. 92, 95.

¹⁰⁴ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 2.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 24.

¹⁰⁶ Expression dont la définition n'est pas fixe, qui apparaît dans le courant du XII^e siècle. La bonne ville apparaît comme prospère et importante. Elle offre une sécurité en plus d'être autonome. Elle a une relation particulière avec le roi ou le prince : il ne saurait y avoir d'intermédiaire entre elle et lui et elle est toujours associée au ministère royal ou princier. En plus de cette relation, la bonne ville doit être reconnue par les autres villes, dans le complexe provincial. Ce statut apporte à la bonne ville des avantages et des droits, mais aussi des devoirs et des charges. Dès le début du XIV^e siècle, les bonnes villes apparaissent comme le moteur de l'affirmation de l'identité provinciale et sont des entités que le roi ou le prince doit ménager. Définition établie dans le chapitre « Qu'est-ce qu'une bonne ville dans la France du Moyen Âge ? », dans RIGAUDIÈRE Albert, *Gouverner la ville au Moyen Âge*, Paris, Anthropos, 1993, p. 53-112.

barons et chevaliers du pays qui le remplacent par l'archidiacre Thierry de Perwez, reconnu un an plus tard par le pape d'Avignon Benoît XIII. La guerre est alors entamée et Jean de Bavière perd du terrain. Son seul espoir est que son beau-frère, Jean sans Peur, intervienne. C'est effectivement ce qui se passe en septembre 1408 quand les armées du duc de Bourgogne ainsi que celles de Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, son frère, écrasent les milices liégeoises et hutoises à la sanglante bataille d'Othée.

Cette véritable boucherie vaudra au prélat le surnom de « Jean sans Pitié ». La Sentence de Lille du 24 octobre de la même année donne un pouvoir considérable à l'écu qui impose le paiement d'une aide de 220 000 écus au pays de Liège, ainsi que la confiscation des chartes des villes et l'abolition des corporations et des institutions communales. Cet acte de paix lui donne également le droit de choisir les membres des échevinages ainsi que divers autres officiers. Au fil des années, son autorité conquise par les armes se relâche et, le 30 avril 1417, il rétablit les dix-sept métiers qui élisent le conseil communal. Un an plus tard, il renonce à son principat pour épouser la duchesse de Luxembourg Elisabeth de Görlitz, veuve d'Antoine de Bourgogne, le père de Jean IV de Brabant.¹⁰⁷

L'ambition de l'oncle usurpateur

*En prononçant ces paroles il se mit à sourire, et la contraction demi-circulaire de sa bouche trahissait toute la méchanceté de ce cœur avide et ambitieux qui avait toujours été fermé aux plus douces affections.*¹⁰⁸

L'oncle paternel, le *patruus*, est souvent représenté comme une figure de l'ombre, préparant ses mauvais coups à l'encontre de son neveu ou sa nièce. On le trouve dans l'imaginaire commun avec par exemple Scar dans *Le roi Lion* ou, moins récemment, dans différentes œuvres de Shakespeare comme *Hamlet* ou *Richard III*. Le personnage historique ayant inspiré cette dernière pièce, modèle de l'usurpateur cynique, est l'un des derniers représentants d'une série d'oncles abusifs ayant vécu du XIII^e au XV^e siècle dans de nombreux royaumes européens. La plupart du temps, les liens familiaux entre oncle et neveu se doublent d'un rapport de tutelle. Richard de Gloucester est le « protecteur » des enfants de son frère. Loin de les entraver de contraintes morales, ce statut permet aux oncles abusifs d'être en position de force et il leur confère l'autorité sur leur pupille. Ensuite, afin d'arriver à leurs fins, c'est-à-dire déposer ou déposséder leur neveu qui représente le dernier obstacle avant d'obtenir le pouvoir qu'ils désirent ardemment, il leur suffit d'un prétexte quelconque tel qu'une guerre

¹⁰⁷ STIENNON Jacques, *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, 1991, p. 65-66.

¹⁰⁸ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 23.

à mener, une rébellion ou encore un contexte intérieur compliqué. Étonnamment, ces usurpations ne font généralement pas beaucoup de vagues dans l'opinion publique. En effet, l'idée circule à l'époque que le frère est parfois plus légitime à succéder, ayant le même sang et étant par conséquent son *alter ego*, plutôt que le fils ou la fille, dont le sang est mélangé de moitié par la mère. De plus, ils sont susceptibles d'être soumis à de mauvais conseils, de leur mère ou d'autres personnes.¹⁰⁹

Dans le cas de Jean de Bavière, on peut retrouver des similitudes. En effet, le prélat tente par tous les moyens d'obtenir du pouvoir. D'abord, il essaye, en vain, d'empêcher le mariage de Jacqueline avec Jean IV de Brabant en réclamant la tutelle sur sa nièce qu'il considère alors comme non remariée, bien que déjà fiancée avec le Duc. Or, Jean de Bavière avait déjà prêté serment de fidélité à sa nièce lors de son entrée au pouvoir après la mort de Guillaume IV de Hainaut le 30 mai 1417. Il avait en outre été nommé conseiller. La comtesse le rencontre alors à Schoonhoven pour répondre à sa demande de tutelle par la négative, car elle est hors de propos étant donné que la princesse est majeure. Par conséquent son aide n'est pas nécessaire. Ensuite, il propose d'épauler sa nièce en gouvernant, non pas comme tuteur, mais comme simple délégué. La comtesse refuse de nouveau et l'ancien évêque décide d'entrer en rébellion en novembre 1417. C'est alors que les événements de Gorinchem déjà évoqués prennent place.¹¹⁰

Ensuite, Jean de Bavière utilise le profond conflit entre les *Hoeken* et les *Kabeljauwen* pour mettre le feu aux poudres et obtenir le gouvernement des terres de Hollande. C'est le prétexte qu'il prend pour déposer Jacqueline, même s'il n'a pas tout à fait réussi son coup, mais nous en reparlerons plus tard. Il arrive tout de même à battre Jean IV de Brabant à Dordrecht, vu que ce dernier manque d'expérience au combat. À travers le traité de Woudrichem le 13 février 1419, Jean obtient la co-régence de la Hollande et de la Zélande durant cinq ans, ainsi que certaines seigneuries en fiefs telles que celles d'Arkel, de Schoonerwoerd et de Leerdam¹¹¹ de même que les villes de Dordrecht, Gorinchem et Rotterdam, avec leurs dépendances. Il est également décidé qu'il succéderait à Jacqueline de Bavière si elle mourait sans enfant. De plus, Jean IV et sa femme s'engagent à lui payer une somme d'argent colossale, 100 000 nobles,

¹⁰⁹ LECUPPRE Gilles, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », dans AURELL Martin (éd.), *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, 2010, p. 147-156. Ici, p. 147-149, 152.

¹¹⁰ BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris... », dans BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 395-396.

¹¹¹ Villes de la province de Hollande méridionale. Schoonerwoerd est aussi appelée Schoenrewoerd. UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant... Op.cit.*, vol. 2, p. 912, 941, 957.

avant deux ans.¹¹² Plus tard, le 21 avril 1420, Jean IV, en manque cruel de fonds financiers, remet les comtés de Hollande, de Zélande et de Frise en engagère à Jean de Bavière pour une durée de douze ans en échange de 84 400 nobles et 90 000 couronnes de France.¹¹³ En effet, dans l'incapacité de payer les termes dus, déterminés par le traité de Woudrichem, et devant le refus d'aide des villes hollandaises — que Jean de Bavière avait convaincues entretemps — le duc, influencé par ses courtisans pro-cabillauds, ne trouve que cette solution pour régler sa dette. Il ne reste alors à Jacqueline que les terres du Hainaut.¹¹⁴ Or, les terres de Hainaut, Hollande, Zélande et de Frises sont unies depuis 1299. Ces traités ne respectent pas l'indivisibilité de ces territoires.¹¹⁵ La duchesse était sensée co-signer l'accord, sinon la dette du traité de Woudrichem se verrait augmentée de 26 000 nobles. En outre, Jean de Bavière serait libéré de son obligation de renoncer au titre de comte si elle ne ratifiait pas le traité. Elle ne le fit effectivement pas, puisqu'elle se sentait insultée par la décision de son époux concernant les terres dont elle était l'héritière.¹¹⁶ Jean de Bavière réussit donc, après de nombreuses intrigues, à s'approprier la plupart des terres de sa nièce.

¹¹² BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, empoisonneuse et tyrannicide ? Considérations sur le meurtre politique au féminin entre Moyen Âge et Renaissance », dans CAUCHIES Jean-Marie (éd.), *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignons et liégeois. Rencontres de Liège (20 au 23 septembre 2007)*, Neuchâtel, Centre européen d'études bourguignonnes, 2008 (Publication du Centre européen d'études bourguignonnes XIV^e-XVI^e s. ; 48), p. 73-89. Ici p. 75. ; UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 102-103. ; VAN UYTVEN Raymond (éd.), *Histoire du Brabant du duché à nos jours*, Zwolle, Waanders / Stichting De Brabantse Stad, 2004, p. 165-166. ; JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*, p. 149-160. ; FLAMMANG Véronique, « Partis en Hainaut ? La place de la noblesse hainuyère dans la lutte entre Jacqueline de Bavière et Jean IV de Brabant (1424-1428) », dans *BMGN. Low Countries Historical Review*, n° 123/4, 2008, p. 541-563. Ici p. 544.

¹¹³ FLAMMANG Véronique, *Ibid.*, p. 544-545. ; BOUSMAR Éric, *Ibid.*, p. 75. ; GYSELS Georges, « Le départ de Jacqueline de Bavière de la cour de Brabant (11 avril 1420) », *Miscellanea historica in honorem Leonis van der Essen*, vol. 1, Bruxelles-Paris, 1947, p. 413-427. Ici p. 415.

¹¹⁴ BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris... », dans BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 400.

¹¹⁵ Sur l'union pérenne de ces territoires, socle du groupement des principautés constitutives des Pays-Bas, voir DE BOER Dick Edward Herman, e.a. (éd.), *1299. Één graaf, drie graaschapen : de vereniging van Holland, Zeeland en Henegouwen*, Hilversum, Verloren, 2000.

¹¹⁶ JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*, p. 179.

Un courtisan perfide

Guillaume de Grimbergen, seigneur d'Assche

— Sachez-donc, continua Guillaume avec un insupportable ton de présomption, que j'ai depuis longtemps nourri l'espoir d'unir ma fille au duc de Brabant. Et cette idée n'a rien qui puisse vous étonner : moi, Guillaume de Grimberge, seigneur d'Assche, je descends en droite ligne d'un fils de Henri II, duc de Brabant ; de génération en génération nous avons possédé la charge de porter à l'armée l'étendard brabançon ; ma famille s'est illustrée par de grands et nobles exploits ; ma fille peut prétendre au rang qu'occupe votre nièce aujourd'hui ; cet hymen n'aura rien de disproportionné. D'ailleurs le duc a été élevé avec Laurette, il l'aime dès sa plus tendre enfance, c'est la pensée de tous ses jours ; il a épousé Jacqueline-de-Bavière parce que tous les seigneurs qui l'entouraient l'y ont forcé, en jetant cette femme entre lui et ma fille, comme un hochet plus brillant dont l'éclat devait un instant fasciner les yeux du prince.¹¹⁷

L'identité de ce personnage est assez floue. Un certain Guillaume d'Assche a été mentionné par Enguerrand de Monstrelet ainsi que par Edmond de Dwynter qui le décrit comme amman de Bruxelles.¹¹⁸ Mais ce dernier fait aussi référence à « Jehan de Grimberghe, monsigneur de Asche »¹¹⁹, puis il n'est plus mentionné que sous le nom « monsigneur de Asche » sans mentionner de prénom. Serait-ce la même personne ? Cela peut tout à fait être sujet à *quiproquo*. André Uyttebrouck fait également référence à « Guillaume d'Asse » en tant qu'ammen de Bruxelles. L'historien nous apprend que, suite à son refus d'afficher la sentence contre Guillaume de Berg, l'ammen aurait été mis en prison en octobre 1418. Il est condamné le 20 décembre de la même année¹²⁰ à ne plus jamais exercer de fonction publique dans l'ammenie de Bruxelles et à rester en prison jusqu'à ce qu'il reconnaisse ses torts et accepte sa condamnation. En février 1419, Jean IV obtient la libération de Guillaume d'Assche.¹²¹ Jean de Grimberghe dont parle de Dwynter serait Jean II de Grimbergen, seigneur d'Assche, également mentionné dans la chronique de Jean-François Le Petit¹²², ainsi que dans les travaux de Prosper

¹¹⁷ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 1, p. 33-34.

¹¹⁸ Mention dans le chapitre CXLVII DE DWYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 817.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 825.

¹²⁰ Ces dates prouvent que l'entrevue de Guillaume d'Assche et Jean de Bavière au château de Dordrecht en novembre 1418 n'a pu avoir lieu comme le raconte Saint-Genois et qu'il s'agit bien d'un événement fictionnel.

¹²¹ UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant...* Op.cit., vol. 1, p. 501-502.

¹²² Le seigneur d'Assche est ici mentionné dans le cadre du traité de Sint-Maartensdijk comme celui qui aurait précédé Jean IV auprès de Jean de Bavière afin de préparer les termes du traité. Il est également question de la décision à Louvain de son bannissement ainsi que de celui d'Évrard T'Serclaes. LE PETIT Jean-François, *La grande chronique ancienne et moderne, de Hollande, Zélande, West-Frise, Utrecht, Frise, Overysse & Groeninge, jusques à la fin de l'An 1600*, vol. 1, Dordrecht, 1601, p. 369.

de Barante¹²³ et de Christophe Butkens¹²⁴, tandis que Guillaume d'Assche est absent des travaux postérieurs. Selon André Uyttebrouck, Jean de Grimbergen serait un conseiller très actif de Jean IV après la fin du Conseil de régence : il est mentionné plus d'une quarantaine de fois comme présent au commandement¹²⁵. Le 20 avril 1420, il est pris sous la protection spéciale de Jean IV ainsi que de Jean de Bavière et fait partie de la Chambre du Conseil du 27 avril de la même année. Quelque temps plus tard, le 15 août, il est condamné à l'exil à Louvain par les États¹²⁶ et ses terres lui sont confisquées. Il aurait été rappelé d'exil par Philippe le Bon en 1430.¹²⁷ Cela ne coïncide pas avec l'information que Prosper de Barante donne sur la mort de Jean de Grimbergen qui, selon lui, serait mort décapité en 1422.¹²⁸ Le fait qu'un certain Guillaume d'Assche n'ait été mentionné que dans les chroniques d'Edmond de Dynter et d'Enguerrand de Monstrelet laisse penser que Saint-Genois se serait basé sur l'une des deux chroniques, voire sur les deux, pour construire son personnage. Il n'aurait pas confronté ses sources avec d'autres informations à sa disposition, telles que celles présentées dans la chronique de Jean-François Le Petit ou dans les travaux du baron de Barante et de Butkens. Le fait qu'Edmond de Dynter ne fasse plus mention que du titre « monsieur de Assche » après avoir évoqué tant Guillaume que Jean d'Assche laisse imaginer la confusion de Saint-Genois, lui permettant d'attribuer les faits relatés dans la chronique au personnage qu'il souhaite développer.

¹²³ « Jean de Grimberg, 2^e du nom, sire d'Assche » est mentionné ici dans une note de bas de page faisant référence au changement des dames de compagnie de Jacqueline. Il parle également de la rumeur selon laquelle la fille de Jean d'Assche aurait entretenu une relation illégitime avec Jean IV de Brabant, puis serait devenue abbesse de la Cambre. Une brève biographie de Jean d'Assche suit et nous apprenons qu'il était chevalier, qu'il avait épousé Béatrix T'Serclaes, la sœur d'Évrard T'Serclaes, puis la veuve de Gérard de Boutersem en secondes noces. Il aurait été décapité en 1422 et sa terre aurait été donnée à Philippe de Saint-Pol, puis serait revenue à ses anciens propriétaires, puis à la maison de Van der Noot. BARANTE Prosper de, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, 6^e éd., Bruxelles, J. P. Meline, 1835, p. 92.

¹²⁴ « Jean de Grimberghe Sire d'Assche » est mentionné en tant que conseiller de Jean IV de Brabant dans le nouveau Conseil qu'il constitue par un acte du 26 avril 1420. Ce Conseil a des compétences pour le gouvernement du pays ainsi que pour rendre la justice. BUTKENS Christophe, *Trophées tant sacrés que profanes du Duché de Brabant*, vol. 2, La Haye, Chretien Van Lom, 1724, p. 343.

¹²⁵ André Uyttebrouck ne précise pas de quel commandement il parle. Étant donné qu'il s'agit d'un conseiller, on peut supposer qu'il s'agit du commandement, ou plutôt de la direction, du Conseil.

¹²⁶ Assemblée représentative, anciennement basée sur les trois ordres (clergé, noblesse, tiers état). La première mention des États date de 1360 et ils cessent d'exister en 1795. Les ordres doivent aide (financière) et conseil au prince et sont convoqués par ce dernier. Ils se réunissent en séance plénière pour prendre connaissance de l'objet de la convocation, puis délibèrent par ordre, puis se réunissent pour donner leur avis. LOUSSE Émile, « Les États du pays et duché de Brabant », dans *Assemblées d'états*, Louvain, Nauwelaerts, 1965, p. 7-13.

¹²⁷ UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant... Op.cit.*, vol. 2, p. 656-657.

¹²⁸ Voir ci-dessus note 123.

Dans l'extrait ci-dessus, Jules de Saint-Genois fait dire à son personnage Guillaume d'Assche que ce dernier est un descendant en ligne droite d'un des fils de Henri II de Brabant¹²⁹. Ce duc de Brabant a eu en tout trois fils dont l'un est mort jeune et n'a donc pas eu de descendance. Nous avons donc le choix entre Henri III de Brabant, né du premier mariage d'Henri II, et Henri I^{er} de Hesse, son dernier fils, né de son second mariage avec Sophie de Thuringe.¹³⁰ S'il avait été le descendant direct du duc Henri III, son nom aurait été mentionné en tant qu'ancêtre plutôt que celui d'Henri II. Son aïeul serait donc plus vraisemblablement le dernier fils d'Henri II, né de sa seconde femme, Henri I^{er} de Hesse. Ensuite, la trace de la généalogie se perd étant donné que presque deux siècles séparent ces deux personnages. L'héritage que revendique ici Guillaume d'Assche ne peut être avéré.

Alors, dans quel but Jules de Saint-Genois intègre-t-il cette information dans son récit ? Peut-être a-t-il voulu donner de nouveau une couleur locale à son roman en y insérant le goût qu'ont les médiévaux pour les généalogies. La culture généalogique médiévale, prenant probablement ses racines dans la culture judéo-chrétienne avec l'arbre de Jessé¹³¹, permet à une production historique médiévale de marquer le passage du temps mais également d'affirmer une continuité et ainsi de garantir une légitimité. Par exemple, à la charnière entre les XIV^e et XV^e siècles, les monarques du royaume de France scandent leurs origines carolingiennes, franques et troyennes afin d'affirmer leur légitimité face aux Anglais qui prétendent au trône français. Mais il ne s'agit pas uniquement d'une affaire princière. Il s'agit de faire remonter son ascendance à un héros pour garantir la fondation héroïque du lignage, puis de faire une description de ce lignage en incluant les grands personnages et aussi en excluant les ancêtres gênants, le tout en une succession verticale. Cette culture généalogique se répand largement et se retrouve notamment dans les chroniques médiévales, mais aussi dans des pièces de théâtre et des chansons ainsi qu'à travers l'héraldique.¹³² Les historiens ayant étudié le Moyen Âge à travers les chroniques médiévales ont sûrement perçu cette particularité de l'écriture de

¹²⁹ Henri II de Brabant (1207-1248) est un duc de Brabant dont le principat commence en 1235 et dure treize ans, jusqu'à son trépas. À peine né, il est fiancé à Marie de Souabe, fille de Philippe de Souabe, alors roi des Romains. Il a six enfants avec elle, dont deux garçons. L'aîné est le futur duc Henri III tandis que le second meurt jeune. Veuf, il se remarie dans les années 1240 avec Sophie de Thuringe et ensemble ils ont un fils, Henri de Hesse, et une fille. WOUTERS Alphonse, « Henri II, duc de Lotharingie et de Brabant, né en 1207, mort le 1^{er} février 1248 », dans *Biographie Nationale*, vol. 9, Bruxelles, Émile Bruylant, 1886-1887, col. 123-137.

¹³⁰ WOUTERS Alphonse, « Henri II... », dans *Ibid.*

¹³¹ L'arbre de Jessé est la représentation iconographique de la généalogie de Jésus que les évangélistes Matthieu (1, 5-6) et Luc (3, 31-32) se sont attachés à retracer avec David et Jessé comme ascendants afin d'attester que Jésus est bien le Messie, étant donné que ce dernier était annoncé comme le descendant de David. DUBOST Michel, e.a. (éd.), *Theo. L'Encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Droguet-Ardant/Fayard, 1992, p. 1166.

¹³² LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, « Un prince, des fiefs, des ancêtres. Des généalogies en partage dans la principauté de Bourgogne au XV^e siècle », dans *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 51-71.

l'histoire à l'époque. Jules de Saint-Genois ne fait pas exception et a intégré cette caractéristique à son récit pour lui donner un caractère authentique.

Dans l'extrait ci-dessus, on découvre également à quelles fins Guillaume d'Assche s'est acoquiné avec Jean de Bavière. Il veut faire de Jean IV son gendre et ainsi avoir le pouvoir sur le Brabant. Pour y arriver, il doit faire rompre le mariage du duc avec Jacqueline de Bavière, et c'est là que les intérêts des deux personnages se rejoignent.

Les conseillers

— [...] Il y a bien messires Englebert de Nassau, Thomas de Diest, Jean Withem, Robert de Spontyn, graves prêcheurs de morale, qui cherchent à entourer le prince de leurs conseils, mais nous autres, ses favoris intimes, nous parvenons toujours à paralyser leurs laborieuses tentatives.

— Ah ! oui, vous, et puis Everard T'Serclaes, Jean de Loen, Bernard Vuytenenge, Guillaume de Berg, Henri de Heverlé, le grand chambellan de Brabant, et autres mauvais sujets qui n'aimez que le plaisir, interrompit l'évêque, en riant, j'ai de vos nouvelles.¹³³

Cet extrait nous révèle une fois de plus la nature des intentions attribuées à Guillaume d'Assche ainsi que celles des courtisans qui l'accompagnent et dont on apprend ici l'identité. Ce sont des favoris qui n'agissent que dans leur propre intérêt, assoiffés de pouvoir et de plaisir, et qui font tout pour atteindre leurs objectifs au détriment de la morale plaidée par d'autres conseillers, moins proches du duc et considérés comme austères, mais animés par ce qu'ils estiment être bon pour le duché.

Une série de noms est citée dans ce dialogue. On les retrouve à plusieurs reprises dans la chronique d'Edmond de Dynter, ce qui montre une fois de plus l'utilisation abondante de cette source par l'auteur. Les premiers sont cités dans le chapitre CLII, intitulé *De II journées en ces tamps en division tenues, l'une à Louvain et l'autre à Bruxelles*, et CLIV, *De la correction d'aulcuns du conseil du duc Jehan de Brabant faite en la ville de Louvain*.¹³⁴ En effet, un conflit a éclaté entre les conseillers avec d'un côté les favoris de Jean IV et de l'autre ceux qui s'inquiètent du gouvernement du Brabant. Dans le courant du mois de mai 1420, ces derniers ne répondent pas à l'appel du duc qui voulait qu'une réunion des États ait lieu à Bruxelles. Ils se rassemblent plutôt à Louvain pour débattre de la situation. Cette session des États débouche sur la condamnation à l'exil d'une série de courtisans de Jean IV dont fait partie le seigneur d'Assche. Edmond de Dynter dresse alors la liste des personnes présentes à

¹³³ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 35.

¹³⁴ Voir l'extrait en annexe 3.4 et 3.5.

Louvain.¹³⁵ Englebert de Nassau, Thomas de Diest, Jean Withem et Robert de Spontyn en font en effet partie et sont par ailleurs cités dans ce même ordre, avec d'autres seigneurs. Il semblerait donc que Saint-Genois ait pioché différents noms de la liste établie par sa source.

L'établissement par l'auteur de la liste des favoris intimes de Jean IV est moins aisé à reconstituer. En effet, il a dû l'élaborer lui-même à partir des différentes données qu'il avait à sa disposition, plutôt que de sélectionner des noms dans une liste déjà toute faite. Tout d'abord, Évrard T'Serclaes, chambellan du duc, est cité par Edmond de Dynter comme faisant partie de ceux qui ont fait une alliance secrète avec des bourgeois de la ville de Bruxelles, tout comme Jean de Grimbergen.¹³⁶ Ensuite, Bernard Vuytenenge est probablement celui appelé Bernard Utenenge par de Dynter. Il est l'un de ceux qui sont condamnés à l'exil par les États à Louvain en août 1420 et il aurait aidé Jean IV à s'enfuir de Bruxelles pendant l'hiver de la même année.¹³⁷ Nous parlerons plus amplement de cet épisode dans le troisième chapitre. Il est également cité par Butkens comme l'un des nouveaux conseillers du duc par l'acte du 26 avril 1420. Guillaume de Berg, quant à lui, est le premier chambellan et le trésorier général du duc. Il était très proche de Jean IV et de Dynter dit même qu'il « lui estoit tant secret et emprès luy si bien creus que tout son gouvernement dépendoit dudit Guillaume, qui très-légier estoit à recevoir or et argent »¹³⁸. Il est le principal artisan, du côté brabançon, du traité de Woudrichem.¹³⁹ Il a été condamné par les États à Louvain, mais Guillaume d'Assche, alors amman de Bruxelles, a refusé de publier la correction. C'est la raison pour laquelle les échevins de la ville n'ont plus voulu reconnaître son autorité en tant qu'ammen. En mars 1419, en l'absence du duc, parti à la chasse, Guillaume de Berg est assassiné par les bâtards de Hollande, les frères naturels de Jacqueline de Bavière, elle aussi absente.¹⁴⁰ Aucune trace du nommé Jean de Loen n'a été retrouvée dans les sources dont on dispose. Où Saint-Genois a-t-il entendu parler de ce nom ? Cela reste un mystère. Enfin, Henri de Heverlee n'est pas cité dans la chronique d'Edmond de Dynter comme un courtisan proche du duc. Il est mentionné dans la liste des personnes constituant les États à Louvain.¹⁴¹ Cela laisse penser que Jules de Saint-Genois se serait trompé dans sa liste, qu'il aurait peut-être confondu avec d'autres personnes

¹³⁵ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 824-825.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 825.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 827, 832.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 805.

¹³⁹ BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, empoisonneuse et tyrannicide ? ... », dans CAUCHIES Jean-Marie (éd.), *Op.cit.*, p. 76.

¹⁴⁰ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 809-810, 814-815. Pour plus d'informations sur cet assassinat, voir *Ibid.*, p. 76-78 et JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*, p. 163-165.

¹⁴¹ DE DYNTER Edmond, *Ibid.*, p. 825, 827.

nommées Henri mais qui faisaient partie du « camp » des courtisans, comme Henri Cluetinck ou Henri de Hertoghen.¹⁴²

La conspiration

— *Le pape révoquera ses dispenses, j'en ai la certitude. L'empereur Sigismond qui siège dans ce moment au concile de Constance me l'a promis formellement ; l'empereur m'a de grandes obligations : je lui ai prêté dans une circonstance pressante vingt-deux mille florins du Rhin et dix mille florins de Hongrie, hypothéqués sur le Luxembourg ; on n'oublie pas les services d'argent, aussi longtemps qu'on conserve l'espoir de pouvoir recourir encore au prêteur. Et maintenant que j'ai obtenu les dispenses du diaconat pour épouser sa nièce, Elisabeth de Gorlitz, veuve du feu duc Antoine, il m'offre dans la lettre que voici de me faire déclarer héritier des comtés de Hollande, de Hainaut, de Zélande et de la seigneurie de Frise, l'exclusion de la duchesse de Brabant... [...] et une fois marié à Elisabeth de Gorlitz, le Luxembourg m'appartient, je deviens le neveu de l'Empereur, et par suite ce dernier se trouvera intéressé à ce que les domaines de Jacqueline me soient adjugés. [...] dans cette même lettre Sigismond m'annonce qu'il va expédier au Duc de Brabant une missive menaçante qui lui donnera pour alternative ou de briser les liens qui l'attachent à Jacqueline ou d'avoir à soutenir une guerre contre l'Empereur. Et certes, pusillanime comme vous me peignez ce jeune prince, il se gardera bien d'opposer quelque résistance à des ordres venus de si haut. [...] A présent donc c'est à vous à agir de votre côté ; les deux époux semblent s'aimer ; car jusqu'ici rien n'est encore survenu qui puisse faire connaître à l'un des deux la disproportion de leur union. Tâchez donc de jeter la discorde entre eux, inspirez leur de la jalousie, dégoûtez leurs cœurs l'un de l'autre ; cherchez, inventez, l'imagination est toujours fertile quand notre propre intérêt est mis en question.*¹⁴³

Jean de Bavière s'adresse ici à Guillaume d'Assche. Cet extrait révèle non seulement des données historiques, mais aussi le mode opératoire que l'ancien prélat et le courtisan comptent mettre en place afin d'atteindre leurs objectifs respectifs. Ainsi, Jean de Bavière est soutenu par le Roi des Romains Sigismond, comme énoncé en début de chapitre. Dans l'extrait, il est dit que l'ancien prélat aurait donné une somme importante à l'« empereur ». C'est assez crédible étant donné que, selon les pratiques électives, l'empereur germanique doit souvent dépenser beaucoup d'argent pour se faire apprécier des électeurs et s'assurer de leur vote. Il ne possède que rarement une grande fortune, à l'inverse des monarques dont le pouvoir se transmet de manière héréditaire et non par élection, comme les rois de France. Sigismond est d'ailleurs qualifié d'homme politique de grand talent mais dépourvu de moyens matériels par Yves-Marie

¹⁴² DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 826.

¹⁴³ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 36-37.

Hilaire dans son *Histoire de la papauté*.¹⁴⁴ Il est donc probable que Sigismond ait eu besoin d'argent et en ait trouvé la source en Jean de Bavière.

On apprend également que le roi Sigismond participe au concile de Constance¹⁴⁵ et qu'il a accordé à l'ancien prélat la main de sa nièce Elisabeth de Görlitz, duchesse de Luxembourg, ainsi que le titre d'héritier des comtés de Hainaut, Hollande, Zélande et Frise, c'est-à-dire les terres appartenant alors à Jacqueline de Bavière. Sigismond aurait aussi assuré prévoir d'envoyer une lettre menaçante au duc Jean IV de Brabant et de faire révoquer sa dispense au pape Martin V. Ce sont, encore une fois, des événements relatés dans la chronique d'Edmond de Dyncster dans différents chapitres.¹⁴⁶ Jean de Bavière a donc déjà fait son possible pour atteindre son objectif. Il ne reste donc plus à Guillaume d'Assche qu'à semer la discorde dans le couple ducal, ce qu'il va s'atteler à faire tout au long du récit du roman.

Pour conclure ce chapitre, Jules de Saint-Genois s'attèle à la mise en place de l'intrigue, dévoilant petit à petit les différents protagonistes et présentant les différents événements historiques ayant eu lieu jusqu'alors, en partant du conflit entre *Hoeken* et *Kablejauwen*, pour continuer jusqu'au traité de Woudrichem, en passant par les luttes de pouvoir dans les territoires hollandais et par le Concile de Constance. Il insère alors de manière subtile et avec différents procédés des « couleurs locales », procédé du roman historique établi par Walter Scott dans le but de donner vie à son récit et de le rendre le plus authentique possible pour le lecteur.

¹⁴⁴ HILAIRE Yves-Marie (éd.), *Histoire de la Papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Seuil, 2003, p. 248.

¹⁴⁵ Le concile de Constance (1414-1418) est le concile œcuménique convoqué par le roi Sigismond mettant fin au grand schisme d'Occident (1378-1417) et établissant Martin V comme nouveau pape. GUYOTJEANNIN Olivier et LEVILLAIN Philippe, « Concile œcuménique », dans LEVILLAIN Philippe (éd.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p. 431. ; HILAIRE Yves-Marie (éd.), *Op.cit.*, p. 248-249.

¹⁴⁶ Sur la demande de Jean de Bavière à Sigismond d'empêcher la dispense de mariage : voir chapitre CXXVIII intitulé *Comment le duc Jehan de Bavière, eslut de Liège, s'efforcha de empeschier la dispensation du mariage de sa niepce*. DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 788-789.

Sur la révocation de la dispense de Martin V : voir chapitre CXXXV. On y apprend que Martin V aurait été contraint par Sigismond d'envoyer cette lettre, mais une autre lettre, close et scellée, assurerait au duc et à la duchesse de Brabant qu'aussitôt libéré du roi des Romains, il annulerait cette révocation et confirmerait la dispense. *Ibid.*, p. 799-800.

Sur la lettre menaçante : voir chapitre CXXXVI intitulé *Comment le roy des Romains et de Hongrie manda par ses lettres au duc Jehan de Brabant qu'il ne se mariast point à dame Jaque de Bavière, sur certaine paine*. *Ibid.*, p. 800-801.

Sur le mariage de Jean de Bavière avec Elisabeth de Görlitz et le titre d'héritier des différents territoires : voir chapitre CXXXVII intitulé *Comment le duc Jehan de Bavière obtint une dispensation à nostre saint-père le pape d'espouser sa commère, la ducesse de Luxembourg, et comment le roy des Romains lui donna les terres de Haynnau, Hollande et Zélande*. *Ibid.*, p. 801.

Chapitre II : Le mariage

Saint-Genois passe du décor nocturne de Dordrecht à celui d'une matinée à Tervuren. Il consacre quelques pages à la description des environs tout en fournissant du contexte historique afin que le lecteur puisse imaginer la scène.¹⁴⁷ Dans son château, Jean IV se sent malade et demande à son secrétaire, Edmond de Dynter, de faire venir Albert Dithmar, son médecin. Ce dernier étant occupé dans son atelier, le duc l'y rejoint et s'ensuivent des mises en garde du médecin vis-à-vis des favoris parce qu'il voit en eux la cause de ses maux. C'est lorsque le médecin arrive presque à convaincre le duc que Guillaume d'Assche fait irruption dans les appartements du médecin. Il arrive à retourner la situation à coups de manipulations, par l'exagération, le reproche et la menace. Jean IV et le courtisan se retirent alors pour discuter en privé et c'est là que Guillaume lui fait une série de révélations : le mariage imminent de Jean de Bavière avec l'ancienne belle-mère du duc, Elisabeth de Görlitz ; l'assassinat de Guillaume de Berg, le trésorier de Brabant, par Évrard de Hollande¹⁴⁸ ; la décision de l'empereur de confier les terres de Jacqueline de Bavière à son oncle s'il refuse de rompre leur union ; et l'existence de la bulle papale révoquant la dispense du mariage entre Jean et Jacqueline dont il qualifie l'union d'incestueuse étant donné qu'ils sont cousins germains. Cette union menace donc le duc et la duchesse d'excommunication. À ces déclarations s'ajoute le dévoilement de l'infidélité de Jacqueline de Bavière avec le duc de Gloucester. Il s'agit là d'un mensonge dont il apporte une preuve fabriquée : une lettre d'amour de l'Anglais pour Jacqueline, soi-disant interceptée avant

¹⁴⁷ De nouveau, Saint-Genois y met de la couleur locale en utilisant des termes en moyen néerlandais tels que *Hoog-Vorst*, qui désignerait le tilleul branchu, ou *Beldekens-gat*, qui qualifierait les croix élevées en la mémoire d'un défunt. Il donne également des informations historiques. Il retrace notamment l'histoire des établissements de cultes se trouvant à Tervuren : « L'établissement dans ce lieu d'une chapelle dédiée à Saint-Hubert fut promptement suivi de la fondation de deux églises, de celles de St-Jean et de St-Jean-Baptiste ; nous voyons déjà, en 1227, que Henri, duc de Brabant, donna le patronage de cette dernière à l'abbé de Parc. Trente-deux ans après, Nicolas, évêque de Cambrai, confirma cette chartre de protection en 1259. » SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 47. L'auteur s'est probablement basé sur l'ouvrage en latin de Cornelius Van Gestel publié au début du XVIII^e siècle : VAN GESTEL Cornelius, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, vol. 2, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1997, p. 65-66.

¹⁴⁸ Jules de Saint-Genois a probablement trouvé cette information dans le chapitre CXLV de la chronique d'Edmond de Dynter intitulé *De la mort Willame de le Berghe, trésorier de monsieur le duc de Brabant*. On y apprend que Guillaume de Berg est effectivement assassiné par les deux frères naturels de Jacqueline de Bavière. DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 814-815. Dans son roman, Saint-Genois choisit de ne reprendre qu'un seul des deux frères comme personnage. Enguerrand de Monstrelet raconte également brièvement l'événement dans son chapitre CCI. Il mentionne Guillaume de Sars, témoin de l'assassinat. BUCHON Jean Alexandre (éd.), *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France avec notices biographiques. Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, Paris, Desrez, 1836, p. 439. (Pour rappel, une édition plus récente des Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet existe, mais celle de Jean Alexandre Buchon a été choisie, ayant été publiée antérieurement au roman de Saint-Genois et étant ainsi la plus susceptible d'avoir été utilisée par l'auteur.) Ce nom est aussi évoqué par Saint-Genois : Guillaume d'Assche aurait recolté l'information auprès de Guillaume de Sars. SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 68.

d'arriver à destination. Cela fait rentrer Jean IV dans une grande colère et il décide, sous l'influence de Guillaume, de retirer les dames de compagnie de son épouse pour les remplacer par d'autres, toutes dans le camp des courtisans, qui inclut la femme et la fille de Guillaume d'Assche.

À la nouvelle de ce décret, Jacqueline se met en route vers Tervuren pour confronter son mari. Au milieu de la forêt de Soignes, elle rencontre deux Écorcheurs, dont Roger. Elle les convainc de son identité et exige qu'ils l'amènent à leur chef, Évrard, son frère naturel, que nous avons déjà rencontré au premier chapitre. Lorsque les membres de la fratrie se retrouvent, le Bâtard de Hollande révèle à sa sœur les informations secrètes qu'il a apprises à Dordrecht et lui manifeste son entier dévouement. Jacqueline décide alors de confronter son mari devant tous ses courtisans lors du banquet¹⁴⁹ prévu après la chasse du lendemain. Elle demande à Évrard de rester dans les alentours avec sa bande de routiers au cas où cela tournerait mal.

Le lendemain matin, le duc part à la chasse avec sa cour. Alors que tout le monde se lance à la poursuite d'un cerf, Jean IV et Laurette restent en arrière. Le duc lui déclare son amour de manière enflammée, ce à quoi Laurette répond d'abord de façon réticente, ne voulant pas briser les liens sacrés qui unissent Jean et Jacqueline. Persuadé de l'infidélité de sa femme, le duc insiste et lui annonce qu'il pense répudier Jacqueline et se marier avec la jeune fille. Il évoque même le fait de renoncer au duché en faveur de son frère Philippe de Saint-Pol, puis de s'enfuir avec sa bien-aimée. Guillaume d'Assche, qui avait écouté la quasi-totalité de cet échange, se manifeste alors et coupe court aux idées d'abdication de Jean IV. Le restant de la cour du duc les retrouve et ils rentrent ensemble à Boitsfort. Guillaume et ses complices comptent sur la fête et l'amour pour faire signer à Jean IV les documents de répudiation et de renonciation des terres au profit de Jean de Bavière.

Pendant ce temps, à l'auberge, tous préparent les festivités. Un Écorcheur espion vient se renseigner mais se fait démasquer. Il achète le silence de celui qui l'a reconnu et s'en va. Les chasseurs arrivent aux environs de six heures et le banquet peut démarrer. Saint-Genois se perd alors dans une série de descriptions de la nourriture, de la vaisselle et du vin.¹⁵⁰ Jean IV et ses

¹⁴⁹ Walter Scott avec son roman *Ivanhoé* a installé l'idée selon laquelle le banquet est un événement indispensable pour dépeindre un univers médiéval romantique. BOULAIRE Cécile, « Ivanhoé, Robin des Bois : du personnage à l'archétype », dans BOULAIRE Cécile, *Le Moyen Âge dans la littérature pour enfants*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 249-291. <https://books.openedition.org/pur/40855?lang=fr> (consulté le 24 juillet 2022).

¹⁵⁰ Saint-Genois renvoie, page 136, à la source qu'il a utilisée pour trouver tous les détails qu'il décrit dans cette dizaine de pages. Il s'agit d'un ouvrage hollandais datant de 1800 écrit par Henrik Van Wyn et intitulé *Historische*

convives se mettent à flatter et à complimenter Laurette sur sa beauté. C'est alors qu'une invitée inattendue arrive : Jacqueline de Bavière. S'ensuit une terrible dispute entre les époux au cours de laquelle Jacqueline révèle le complot de Jean de Bavière et Guillaume d'Assche. Ce dernier remet au duc les documents venant du pape et de l'« empereur ». Voyant que son mari ne la défend pas, Jacqueline « tranche la nappe »¹⁵¹ et, avant qu'on ne la fasse prisonnière, appelle son frère Évrard qui vient à son secours avec ses Écorcheurs. Quelque temps après, on retrouve Jacqueline de Bavière dans ses appartements où elle se languit d'amour pour le duc de Gloucester et en discute avec sa dame de compagnie.

en letterkundige avondstonden. On y retrouve toutes sortes de détails sur la vie de tous les jours, par exemple les vêtements, classés par siècle, les différents vins, les plats, la nourriture, la vaisselle, etc. VAN WYN Henrik, *Historische en letterkundige avondstonden, er ophelderinge van eenige zeden der Nederlanderen...*, Amsterdam, Johannes Allart, 1800.
https://archive.org/details/historischeenlet00wijn_0/page/n2/mode/1up?ref=ol&view=theater (consulté le 20 juillet 2022).

¹⁵¹ Trancher la nappe est une expression qui signifie qu'un héraut infligeait un affront à un gentilhomme attablé à un banquet en coupant la nappe devant lui et en tournant son pain sens dessus dessous, afin de lui manifester qu'il se montre indigne du titre qu'il portait. « Trancher la nappe », dans QUITARD Pierre Marie, *Études historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial*, Paris, Techener, 1860, p. 362-363. À l'époque, Saint-Genois avait à sa disposition la *Philologie française* dans lequel une notice explique cette expression. Voir NOËL François et CARPENTIER L. J., *Philologie française ou dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire...*, vol. 2, Paris, Le Normant Père, 1831, p. 403.

Jean IV de Brabant

Un personnage romantique par excellence

*D'une complexion faible et délicate, ce jeune prince qui atteignait à peine sa dix-huitième année, portait en lui le germe d'un mal lent et cruel qui le minait insensiblement, le rendait mélancolique, rêveur, inhabile à s'occuper de choses sérieuses, et lui donnait parfois un aspect lourd et hébété qui explique l'aversion toujours croissante que l'ardente Jacqueline-de-Bavière éprouvait pour son maladif époux. Du reste, son éducation avait été soignée comme celle de tous les membres de la famille de Bourgogne. Des maîtres savans et recommandables s'étaient efforcés de lui inculquer de bonne heure les principes d'une morale religieuse éclairée et la teinture de quelques connaissances indispensables à ceux qui sont appelés à gouverner. S'ils avaient réussi dans la première de ces deux tâches, ils avaient malheureusement échoué en beaucoup de points dans la dernière, à la vérité plus difficile. La bonté, la clémence et cette aménité si rare chez ceux qui se trouvent haut placés, étaient les traits distinctifs du caractère de Jean IV. Ils lui avaient dans son enfance concilié tous les cœurs. Mais la timidité et l'absence de volonté ferme qui n'étaient que le résultat de son état de souffrance habituelle, l'avaient rendu craintif, crédule, au point que ses courtisans s'étaient entièrement emparés de son esprit. Bon et confiant dans les intentions des autres, il croyait ceux qui l'entouraient et regardait leurs paroles comme autant d'oracles que sa déférence à des avis d'hommes, en apparence graves et réfléchis, lui faisaient un devoir de ne point méconnaître. Dans son funeste aveuglement il s'appuyait, sans arrière-pensée, sur Guillaume d'Assche, Everard T'Serclaes, Henri de Heverlé et quelques autres hommes ambitieux qui espéraient profiter, dans leur propre intérêt, de la faiblesse de leur maître.*¹⁵²

« Malheur à toi, pays dont le roi est un enfant »¹⁵³ est une phrase tirée du *Livre de l'Ecclésiaste* et qui est beaucoup citée à l'encontre de Richard II d'Angleterre¹⁵⁴. De la fin du XIV^e au début du XV^e siècle, la thématique de la jeunesse est à la mode dans la propagande diffamatoire et cette accusation se révèle très acerbe. Jean IV est dépeint ici comme un jeune prince de dix-huit ans. Pourtant, la majorité selon les normes en vigueur à l'époque est fixée à treize ou quatorze ans. Son âge ne justifie donc pas qu'il soit qualifié ainsi. Dans les années 1380 s'installe l'idée que la jeunesse n'est plus seulement affaire d'âge mais elle devient un trait de caractère, un profil psychologique. Un trentenaire peut très bien être décrit comme fondamentalement jeune en raison de son comportement déraisonnable. Richard II, Louis

¹⁵² SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 48-50.

¹⁵³ Cité par LECUPPRE Gilles, « L'oncle usurpateur... », dans AURELL Martin (éd.), *Op.cit.*, p. 151.

¹⁵⁴ Richard II (1367-1400) est le huitième roi d'Angleterre de la dynastie des Plantagenêts. Il hérite de la couronne d'Angleterre à la suite de son grand-père Édouard III en 1376 alors qu'il n'a que 9 ans. Un conseil de régence gouverne jusqu'à ce que Richard II prenne les rênes. Il est déposé en 1399 par Henri Bolingbroke, le futur Henri IV, et meurt un an plus tard dans des circonstances floues. Certains pensent qu'il aurait succombé à la faim en captivité. TUCK Anthony, « Richard II (1367-1400) », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-23499> (consulté le 23 juillet 2022).

d'Orléans ou encore Louis de Guyenne sont des exemples parmi d'autres de ceux qui ont subi ce stéréotype. Cette accusation se base sur une pseudo-science, très en vogue à l'époque : la théorie des humeurs. Elle véhicule l'idée que le corps serait constitué des quatre éléments fondamentaux que sont l'air, le feu, l'eau et la terre. Ces éléments posséderaient quatre qualités : chaud ou froid, sec ou humide. Pour qu'une personne soit en bonne santé, il faut un équilibre entre ces éléments. Chacun des éléments correspondrait à un tempérament : l'homme, de tempérament de feu, donc chaud et sec, est plus enclin à la colère, tandis que la femme, associée à l'eau, est plutôt froide et humide, ce qui la rend fluide et la fait changer facilement d'avis. Les jeunes sont un mélange des deux : ils sont humides et chauds, marqués d'énergie et d'instabilité, de temps en temps bornés ou entourloupés. Au contraire, les personnes âgées sont froides et sèches, elles peuvent se briser à tout moment et sont à l'hiver de leur vie. Le mauvais jeune est une personne dépourvue de raison, est influençable et qui néglige les conseillers bons et sages au profit des conseillers pervers et hypocrites. Son humeur est chaotique et il s'entête occasionnellement. Il possède un orgueil excessif et a un goût de la chair qui l'amène à la cupidité, au plaisir, à une vie dissolue et à la tendance aux illusions de grandeur.¹⁵⁵

Les années auxquelles le roman se consacre sont juste à la fin de cette période. L'idée du mauvais jeune est bien ancrée dans les esprits des chroniqueurs de l'époque que Saint-Genois utilise comme source et c'est probablement comme cela qu'il perpétue cette idée dans le roman. En effet, on voit dans son récit que Jean IV possède un grand nombre des caractéristiques du mauvais jeune. Il n'écoute pas les bons conseils de son médecin ni des autres conseillers réputés comme honnêtes et est influencé par ses courtisans mentionnés à la fin de l'extrait. Il est considéré comme inapte à gouverner puisqu'il n'aurait pas bien intégré les enseignements des maîtres savants qui ont tenté de lui inculquer les « quelques connaissances indispensables à ceux qui sont appelés à gouverner ». Les membres de la famille de Bourgogne sont en effet réputés pour avoir reçu une bonne éducation dès l'enfance afin de gouverner au mieux leurs possessions. C'est comme cela qu'ils sont de grands mécènes et possèdent des bibliothèques bien fournies de manuscrits plus luxueux les uns que les autres retraçant leur histoire, comme instrument d'enseignement mais aussi pour légitimer et ancrer leur pouvoir.¹⁵⁶

¹⁵⁵ LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches... Op.cit.*, p. 127. ; LECUPPRE Gilles, « A Newcomer in Defamatory Propaganda : Youth (Late Fourteenth to Early Fifteenth Century) », dans ICKS Martijn et SHIRAEV Eric (éd.), *Character Assassination throughout the Ages*, New York, Palgrave MacMillan, 2014, p. 135-148.

¹⁵⁶ Sur le mécénat des ducs de Bourgogne, voir JEANNOT Delphine, *Le mécénat bibliophilique de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière (1404-1424)*, Turnhout, Brepols, 2012. ; KARASKOVA Olga, « Le mécénat de Marie

Dans cet extrait on peut entrevoir également les influences romantiques de Jules de Saint-Genois. On retrouve notamment le héros empreint de ce qu'on appelle la mélancolie ou encore le *spleen*¹⁵⁷. Cette mélancolie se retrouve dans les œuvres de beaucoup d'écrivains romantiques. Elle apparaît chez le pré-romantique Chateaubriand¹⁵⁸, empreint par une mélancolie incurable qui le pousse à la solitude. Vers 1820, cette mélancolie n'est chez Lamartine¹⁵⁹ qu'une sorte de vague à l'âme, une aspiration au bonheur, tandis qu'au lendemain de 1830, elle s'associe, en France, à la désillusion face à la faillite des idéaux politiques et à la crise des croyances religieuses que l'on retrouve chez Musset¹⁶⁰ ou Vigny¹⁶¹. Plus tard, elle prend la forme d'une atroce angoisse chez Flaubert ou Baudelaire. La mélancolie romantique est une expression du malaise d'un monde bouleversé par les troubles politiques, sociaux ou économiques, et qui cherche désespérément un nouvel équilibre.¹⁶²

Saint-Genois semble expliquer ce mal dont Jean IV souffre comme celui d'avoir été influencé par son entourage. En cela, on peut le rapprocher du bon sauvage de Jean-Jacques

de Bourgogne : entre dévotion privée et nécessité politique », dans *Le Moyen Âge*, t. CXVII, n° 3-4, 2011, p. 507-529. ; ANTOINE Élisabeth, BALAN Sandrine et BECK Patrice, *Les Princes des fleurs de lis : l'art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419). Exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts de Dijon et le Cleveland Museum of Art*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2004.

¹⁵⁷ Il s'agit d'un « état affectif, plus ou moins durable, de mélancolie sans cause apparente et pouvant aller de l'ennui, la tristesse vague au dégoût de l'existence. » « Spleen », dans *CNRTL*, <https://www.cnrtl.fr/definition/Spleen> (consulté le 23 juillet 2022).

¹⁵⁸ François-René vicomte de Chateaubriand (1768-1848) est un auteur de la noblesse de Saint-Malo ayant beaucoup voyagé : Amérique, Orient. Il a également eu une carrière politique durant la première Restauration. Il consacre ses dernières années à la rédaction des *Mémoires d'outre-tombe* qui sont publiées à titre posthume. Il est passionné d'Histoire et se soucie de trouver dans l'écriture un « point sublime ». La plupart des critiques qualifient sa plume d'authentique : « la fécondation, dans les mots, du réel par l'imaginaire et la légitimation réciproque de l'imaginaire par le réel ». NIDERST Alain, « CHATEAUBRIAND François-René, vicomte de », dans BEAUMARCHAIS Jean-Pierre de, COUTY Daniel et REY Alain, *Dictionnaire des écrivains de langue française. A-L*, Paris, Larousse, 2001, p. 332-345.

¹⁵⁹ Alphonse de Lamartine (1790-1869) est un poète aristocrate et politicien français. Il est considéré comme « le grand poète de l'émotion et du lyrisme individuel ». Il est le chef du gouvernement provisoire de la République de 1848 et est un grand orateur politique. Échouant aux élections de décembre de la même année, il quitte la politique et devient un « galérien des lettres », écrivant pour subvenir à ses besoins. Il écrit dans de multiples genres : romans, récits de voyage, poésie lyrique, histoire, essais, autobiographies plus ou moins romancées. RYNGAERT Jean-Pierre, « Lamartine Alphonse de », dans *Ibid.*, p. 966-977.

¹⁶⁰ Alfred de Musset (1810-1857) est un auteur romantique considéré comme marginal, se tenant à distance des mouvements. Ainsi, son œuvre est marquée par un caractère profondément personnel. « Brillant et spirituel, son discours est également tragique et désespéré. » Après une enfance modèle, il se forge une personnalité de dandy pendant sa jeunesse débridée. Il vit une histoire d'amour tumultueuse et dramatique avec George Sand. Après leur rupture, il enchaîne les conquêtes et les maîtresses. Il reçoit la Légion d'honneur et est élu à l'Académie française en 1852. Son œuvre, qualifiée de « sorte de kaléidoscope coloré » est marquée par la diversité : de sujets, de genres, de ton, d'opinions, de style. HÉDOUIN Philippe, « MUSSET Alfred de », dans BEAUMARCHAIS Jean-Pierre de, COUTY Daniel et REY Alain, *Op.cit. M-Z*, p. 1275-1285.

¹⁶¹ Alfred de Vigny (1797-1863) est un poète « rare et exigeant », originaire de Touraine, qui élabore des « livres difficiles, orgueilleux et essentiels, qui semblent presque réservés à une certaine élite de connaisseurs ». Il est admiré par des auteurs comme Proust, Balzac ou René Char. Il écrit de la poésie et de la philosophie et s'intéresse à la religion. VANNIER Gilles, « VIGNY Alfred de », dans *Ibid.*, p. 1985-2002.

¹⁶² CASTEX Pierre-Georges et SURER Paul, *Manuel des études littéraires françaises. XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1966, p. 34, 46.

Rousseau¹⁶³. En effet, son aménité, sa clémence et sa bonté le montrent comme pur et lui auraient permis, selon Saint-Genois, de gagner tous les cœurs. Au fil du temps, le duc se fait corrompre par son entourage, tout comme le bon sauvage est corrompu par la société.

Jean IV est ici dépeint par Jules de Saint-Genois comme un enfant perversi par son entourage, incapable de gouverner correctement et souffrant de ce mal caractéristique de l'artiste romantique qu'est la mélancolie.

La médecine au temps de Jean IV

— *Faites venir Albert Dithmar, mon médecin, dit le prince en se relevant péniblement, je voudrais le consulter.*¹⁶⁴

Saint-Genois nous présente Albert Dithmar comme un clerc savant né à Braine et ayant étudié la physique et la chimie à la Sorbonne à Paris, ce qui est assez anachronique étant donné que l'étudiant universitaire médiéval étudie le *trivium* et le *quadrivium*, et non des disciplines particulières comme le sont la chimie et la physique. Il aurait servi Antoine de Bourgogne et, à sa mort en 1415, serait resté auprès de Jean IV.

L'auteur avance également qu'il était indispensable d'étudier l'astrologie au Moyen Âge pour être réputé. L'astrologie est une des disciplines venant d'Orient qui s'installe progressivement en Occident et rentre dans le *quadrivium*, base du cursus universitaire avec le *trivium*, notamment étudiée aux universités de Paris, d'Oxford ou encore de Milan.¹⁶⁵ Les astrologues avaient souvent du succès dans les cours princières, notamment celles de la famille de Bourgogne, et pouvaient parfois fortement influencer les décisions politiques.¹⁶⁶ Après le XII^e siècle en Occident, les liens entre médecine et astrologie se resserrent.¹⁶⁷

¹⁶³ Selon Jean-Jacques Rousseau, l'homme serait à l'origine un « bon sauvage », pur et bon. Ce serait au contact de la société qu'il aurait été perversi. Sur Jean-Jacques Rousseau et sa théorie, voir *Revue Philosophique de la France et de l'étranger*, n° 168/3 : Jean-Jacques Rousseau, 1978.

¹⁶⁴ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 50.

¹⁶⁵ LEJBOWICZ Max, « Les disciplines du *quadrivium* : l'astronomie », dans WEIJERS Olga, HOLTZ Louis (éd.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècle)*. Actes du colloque de Paris, Turnhout, 1997, p. 195-211. ; AZZOLINI Monica, *The Duke and the Stars: Astrology and Politics in Renaissance Milan*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.

¹⁶⁶ OSCEMA Klaus, « Entre superstition et expertise scientifique : l'astrologie et la prise de décision des ducs de Bourgogne », dans MARCHANDISSE Alain (éd.), *Les cultures de la décision dans l'espace bourguignon : acteurs, conflits, représentations (Münster, 22-25 septembre 2016)*, Neuchâtel, Publication du centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.), 2017, p. 89-104. ; BOUDET Jean-Patrice, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006 (Histoire ancienne et médiévale, 83).

¹⁶⁷ Sur les liens entre médecine et astrologie, voir MOULINIER Laurence, « Un aspect particulier de la médecine des religieux après le XII^e siècle : l'attrait pour l'astrologie médicale », dans DONATO Maria Pia, e.a., *Médecine et religion. Compétitions, collaborations, conflits (XII^e-XX^e siècle)*, Rome, École Française de Rome, 2013

Dans son roman, Saint-Genois présente l'astrologie comme une science mystique. Celui qui la pratique apparaît comme solitaire et original dans ses manières et sa conduite. Il est décrit comme quelqu'un qui a un « air d'étrangeté qui l'exemptait de l'étiquette à laquelle l'entourage du duc de Brabant était soumis. »¹⁶⁸ L'auteur énumère également toute une série d'ustensiles qui figureraient dans les appartements du médecin tels que des fioles, un astrolabe d'argent, et des oiseaux disséqués. Albert Dithmar pratiquerait également de la chiromancie¹⁶⁹, aurait prédit la mort d'Antoine de Bourgogne et cherche, au moment où on le rencontre dans le roman, à en savoir plus sur l'avenir de Jean IV. La distinction entre les notions d'astrologie et d'astronomie n'a jamais été claire au Moyen Âge¹⁷⁰, ce qui pourrait expliquer pourquoi Saint-Genois dépeint cette discipline comme une sorte de science mystique de diseuse de bonne aventure. L'auteur fait également référence à Marti Galeotti¹⁷¹, clin d'œil au personnage apparaissant dans les chapitres 13, 28 et 29 du roman historique *Quentin Durward* de Walter Scott. Le personnage et la pratique de l'astrologie reflètent l'idée que les romantiques se faisaient du Moyen Âge, qu'ils imaginent fantastique et mystique, plein de mythes et légendes.¹⁷²

(Collection de l'Ecole Française de Rome, 476), p. 59-86. ; FEDERICI VESCOVINI Graziella, « L'astrologie comme science théorique, rationnelle et autorisée dans le *Lucidator* de Pietro d'Abano », dans BOUDET Jean-Patrice, COLLARD Franck, WEILL-PAROT Nicolas (éd.), *Médecine, astrologie et magie entre Moyen Âge et Renaissance : autour de Pietro d'Abano*, Florence, SISMEL, 2013 (Micrologus' library, 50), p. 3-20. ; WEILL-PAROT Nicolas, « La rationalité médicale à l'épreuve de la peste : médecine, astrologie et magie (1348-1500) », dans *Médiévales*, vol. 46, n°1, 2004, p. 73-88.

¹⁶⁸ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 52.

¹⁶⁹ « Divination, par l'examen des formes et des lignes de la main, de la personnalité et de la destinée d'un individu ». « Chiromancie », dans *CNRTL*, <https://www.cnrtl.fr/definition/chiromancie> (consulté le 22 juillet 2022).

¹⁷⁰ DE LIBERA Alain, « Astronomie et astrologie », dans GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain et ZINK Michel (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 104-107 (Quadrige).

¹⁷¹ Marzio Galeotti (1440-1494) est un littérateur italien. Pour plus d'informations dont Jules de Saint-Genois aurait pu disposer, voir « GALEOTTI (Marzio) », dans *Biographie universelle, ancienne et moderne*, vol. 16, Paris, Michaud, 1816, p. 291-292.

¹⁷² DURAND-LE-GUERN Isabelle, « Merveilleux et conte, un rêve de médiévalité », dans DURAND-LE-GUERN Isabelle, *Le Moyen Âge des romantiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 27-56. <https://books.openedition.org/pur/29624> (consulté le 22 juillet 2022).

Un amateur de chasse

Quoiqu'il ne fût encore que cinq heures du matin, un mouvement inusité régnait cependant déjà dans la vaste cour du château de Tervueren ; des allées-et-venues continuelles, une foule de voix qui se croisaient avec des inflexions différentes, annonçaient les préparatifs d'une joyeuse partie de chasse : les palefreniers sellaient de fringants chevaux dont l'étrille luisante avait peigné la longue crinière ; des piqueurs examinaient les épieux, aiguisaient les coutelas ; on voyait des meutes de chiens qui sautaient et aboyaient d'impatience ; et les noirs limiers de saint Hubert venaient flairer leurs maîtres en remuant la queue en signe de contentement. Des valets couraient affairés : les uns appelant les chasseurs en retard qui achevaient de mettre leur pourpoint de cuir vert, les autres chargeant de provisions de bouche quelques chevaux de somme, d'autres enfin apportant aux jeunes seigneurs leurs gants ou leur ceinturon. Les sons aigus du cor retentissaient à intervalles inégaux, les destriers piaffaient d'impatience, tout avait un air de joie et de fête, une gaîté insoucieuse rayonnait sur tous les fronts, la résidence ducal avait un aspect animé qui réjouissait le cœur.¹⁷³

En bon prince Valois, Jean IV de Brabant est un amateur de chasse. En effet, les Bourguignons ont un goût particulier pour la chasse dont ils augmentent les dépenses. Il s'agit pour eux d'un événement de société, un spectacle, au même titre que les tournois ou les banquets. Cela leur permet de garder des liens avec leur cour. Ce trait de Jean IV contrecarre son côté faible et maladif parce que la chasse, en particulier la chasse à courre, reflète l'identité guerrière de l'aristocratie. Cela reste tout de même un passe-temps luxueux et raffiné auquel les hommes comme les dames participent. En effet, il n'est pas étonnant de retrouver des dames à la chasse, bien que dans les sources elles semblent privilégier la chasse au faucon. Il s'agit d'un trait particulier aux cours d'Occident depuis le Moyen Âge central. Ce passe-temps est un rouage de la sociabilité aristocratique et participe au train de vie dispendieux de la cour où l'on vient parfois uniquement pour parader avec ses chiens ou son faucon. La chasse demande également des fonds importants afin d'entretenir le personnel de la vénerie et de la fauconnerie, ainsi que pour l'assemblée et le souper qui suivent.¹⁷⁴

Saint-Genois n'hésite pas à donner des détails et, tel un peintre, développe des descriptions pittoresques. Il raconte également à travers Henri de Heverlee s'adressant à Jean IV qu'un « beau palefroi arabe que monseigneur votre père vous rapporta de sa croisade contre

¹⁷³ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 97.

¹⁷⁴ BECK Corinne, « Chasses et équipages de chasse en Bourgogne ducal (vers 1360-1420) », dans PARAVICINI BAGLIANI Agostino et VAN DEN ABEELE Baudouin (éd.), *La Chasse au Moyen Âge. Société, traités, symboles*, Florence, SISMEL, 2000 (Micrologus' Library ; 5), p. 151-174. Ici p. 170-171. ; NIEDERMANN Christoph, « “Je ne fois que chassier” la chasse à la cour de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne », traduit de l'allemand par Baudouin Van den Abeele, dans BAGLIANI Agostino Paravicini et VAN DEN ABEELE Baudouin (éd.), *Ibid.*, p. 175-185. Ici p. 181-184.

les Turcs, ronge son frein et le couvre d'écume. »¹⁷⁵ Saint-Genois semble faire référence à la bataille de Nicopolis que Jean sans Peur, encore comte de Nevers, avait menée en septembre 1396.¹⁷⁶ L'auteur fait encore une fois l'étalage de ses connaissances à la limite de l'encyclopédique. Il a probablement puisé cette information d'une édition des chroniques de Froissart. C'est Jean-Alexandre Buchon, déjà éditeur des œuvres de Chastellain, qui s'y attèle en 1835.¹⁷⁷ Cependant, son édition ne mentionne pas Antoine de Brabant, alors comte de Rethel et âgé de seulement 12 ans.¹⁷⁸ On peut supposer que Saint-Genois suppose la présence du futur duc de Brabant, sûrement écuyer dans ce cas, étant le frère du meneur de l'expédition que Sigismond, alors roi de Hongrie, avait initiée.

En utilisant la passion pour la chasse de Jean IV, Saint Genois obtient une fois de plus un effet de couleurs locales puisque la chasse fait partie des stéréotypes qui circulaient au XIX^e siècle sur les médiévaux. Cette thématique est notamment utilisée par Victor Hugo dans la balade « La chasse du Burgrave »¹⁷⁹ ou encore par Chateaubriand qui dépeint les différents tableaux des mœurs médiévales en évoquant la chasse parmi les joutes et tournois.¹⁸⁰

¹⁷⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 103.

¹⁷⁶ Sur la bataille de Nicopolis, voir PAVIOT Jacques, *Les Ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient : fin XIV^e siècle–XV^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris–Sorbonne, 2003 (Cultures et civilisations médiévales). ; MARTENET Marie-Gaëtane, « Le Récit de la bataille de Nicopolis (1396) dans les Chroniques de Jean Froissart : de l'échec à la gloire », *Questes : Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, n° 30 : *L'Erreur, l'échec, la faute*, 2015, p. 125-139. <https://journals.openedition.org/questes/4261> (consulté le 21 juillet 2022).

¹⁷⁷ PINEAU-FARGE Nathalie, « Histoire éditoriale des *Chroniques* de Froissart des années 1820 aux années 1880 », dans *Histoire et civilisation du livre*, n° 4, 2008, p. 283-292.

¹⁷⁸ FROISSART Jean, *Les chroniques de sire Jean Froissart...*, vol. 3, BUCHON Jean Alexandre (éd.), Paris, Desrez, 1835.

¹⁷⁹ DURAND-LE-GUERN Isabelle, « Renaissance d'une forme poétique, la ballade », dans DURAND-LE-GUERN Isabelle, *Le Moyen Âge des romantiques Op.cit.*, p. 57-82. <https://books.openedition.org/pur/29625> (consulté le 21 juillet 2022).

¹⁸⁰ « La chevalerie seule offre le beau mélange de la vérité et de la fiction. D'une part, vous pouvez offrir le tableau des mœurs dans toute sa naïveté : un vieux château, un large foyer, des tournois, des joutes, des chasses, le son du cor, le bruit des armes, n'ont rien qui heurte le goût, rien qu'on doive choisir ou cacher. » François-René de Chateaubriand, cité par DURAND-LE-GUERN Isabelle, « Moyen Âge et âge d'or », dans DURAND-LE-GUERN Isabelle, *Le Moyen Âge des romantiques Op.cit.*, p. 259-286. <https://books.openedition.org/pur/29639#ftn61> (consulté le 21 juillet 2022).

Jacqueline de Bavière

Une dame masculine mais élégante

En ce moment la mâle beauté de Jacqueline ressortait dans toute sa splendeur, sa vive émotion, le mouvement convulsif et saccadé qui agitait son sein, le feu de ses regards, la dignité répandue sur son imposante physionomie, auraient commandé le silence à des hommes moins audacieux que les favoris.¹⁸¹

Sa contenance avait quelque chose de si noble, sa figure quelque chose de si imposant, de si majestueux, qu'on eût dit une reine puissante qui ordonne. Son costume splendide contribuait encore à rehausser ses charmes : de son henin d'étoffe d'or, terminée en pointe, descendait un voile de dentelle de Malines ; un riseul de satin garni de perles cachait une partie de sa chevelure et le dessus de son robechon ou jupon de velours était bordé d'hermine. Car la coquette princesse n'oubliait pas que la toilette est le plus sûr auxiliaire de la beauté, surtout quand cette beauté doit concourir à un triomphe.¹⁸²

Jacqueline de Bavière est l'une des figures qui ont traversé les siècles. Elle est encore bien connue dans la culture néerlandaise et dans la mémoire collective. Son histoire est celle d'une femme dans un monde d'hommes durs. Elle est généralement considérée comme une personne indépendante qui prenait ses propres décisions, parfois réfléchies, parfois spontanées ou impulsives. Jusqu'il y a peu, les historiens ont caractérisé Jacqueline de Bavière comme une femme charmante, énergique, ambitieuse et têtue.¹⁸³ Ils ont probablement été influencés par les chroniqueurs médiévaux qui eux-mêmes la décrivent ainsi en évoquant son histoire compliquée. C'est probablement le cas également pour Jules de Saint-Genois. En 1819, Willem Bilderdijk¹⁸⁴ caractérise la princesse par sa luxure et son désir insatiable d'hommes. Selon lui, la « coquette française » aurait également eu un penchant pour le meurtre.¹⁸⁵ L'auteur de *La cour du Duc Jean IV* ne semble pas avoir eu vent de ces histoires, ou alors il n'en a pas tenu compte pour écrire son roman.

Dans le premier extrait ci-dessus, Jacqueline apparaît comme une femme au caractère bien trempé, puissante comme un homme. La succession féminine n'est pas exceptionnelle dans les principautés bientôt unifiées par les ducs de Bourgogne. C'est le cas ici avec Jacqueline de Bavière mais aussi avec Marguerite de Hainaut ou encore Jeanne de Brabant. Généralement, la femme est considérée par l'opinion comme une médiatrice et une pacificatrice qui se répand en

¹⁸¹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 1, p. 150-151.

¹⁸² *Ibid.*, p. 141.

¹⁸³ JANSE Antheun, *Een pion...* Op.cit., p. 9-11.

¹⁸⁴ Willem Bilderdijk est juriste et poète, écarté quelques années plus tôt de la chaire d'Histoire et de Littérature néerlandaise à Amsterdam. Il accueille une série d'étudiants à qui il donne des cours particuliers d'histoire nationale et de droit constitutionnel. *Ibid.*, p. 13.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 13-14.

aumônes et fondations pieuses. Cependant, une femme de pouvoir est en général masculinisée : cela lui donne les vertus politiques « viriles » qui lui permettent de gouverner correctement. En effet, selon l'esprit médiéval, l'exercice du pouvoir appartiendrait à l'homme, créé à l'image de Dieu, qui lui aurait attribué la force et la vertu. Pour maintenir cette théorie, les auteurs n'ont d'autre choix que de masculiniser la femme et lui donner un comportement d'homme. De la sorte, elle est rendue capable de jouer un rôle politique, voire militaire.¹⁸⁶ C'est notamment comme cela qu'on dépeint Isabelle de Castille¹⁸⁷ et Anne de France¹⁸⁸ et bien d'autres femmes de pouvoir.

Ainsi, Jules de Saint-Genois dépeint Jacqueline comme une femme forte et masculine, capable de gouverner, voire de prendre les armes. La manière dont il la décrit fait penser à celle de Chateaubriand dont les portraits se basent régulièrement sur la réaction que l'on a face à l'objet décrit. Au lieu de proposer au lecteur une image précise, il lui suggère les émotions que la vue du sujet lui procure.¹⁸⁹ En plus d'une femme masculinisée, elle apparaît également, dans le second extrait, comme une femme belle et élégante. Comme à son habitude, Saint-Genois donne les détails de sa tenue, gage de vraisemblance. Selon lui, sa beauté et son élégance lui donneraient de l'assurance et donc une impression de souveraineté. Antheun Janse met néanmoins en doute cette beauté que la plupart des auteurs attribuent à Jacqueline. En effet, la beauté était plutôt le signe d'un caractère noble et élégant et ne correspondait pas factuellement à la beauté physique. Il met en avant notamment la toile de Jacqueline de Bavière peinte par Lambert Van Eyck, le frère du célèbre Jan Van Eyck, qui, à son avis, ne montre pas un canon de beauté.¹⁹⁰ Ces deux caractéristiques, la masculinité et la beauté, se rejoignent ainsi dans le but de donner à Jacqueline cette image de femme forte et charismatique.

¹⁸⁶ MARGUE Michel, « L'épouse au pouvoir. Le pouvoir de l'héritière entre "pays", dynasties et politique impériale à l'exemple de la maison de Luxembourg (XIII^e-XIV^e s.), dans BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Femmes de pouvoir...* Op.cit., p. 269-310. Ici p. 271-272.

¹⁸⁷ LADERO QUESADA Miguel Ángel, « Isabelle de Castille : exercice du pouvoir et modèle politique », dans *Ibid.*, p. 47-66. Ici p. 54.

¹⁸⁸ LASSALMONIE Jean-François, « Anne de France, dame de Beaujeu. Un modèle féminin d'exercice du pouvoir dans la France de la fin du Moyen Âge », dans *Ibid.*, p. 129-146. Ici p. 145.

¹⁸⁹ BERCEGOL Fabienne, *La poétique de Chateaubriand. Le portrait dans les Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Honoré, 1997, p. 243.

¹⁹⁰ JANSE Antheun, « Jacqueline of Bavaria and John of Brabant. The Princely Body as a Political Asset, dans *Micrologus*, n° XXII : *Le Corps du Prince*, Florence, SISMEL, 2014, p. 317-339. Ici p. 320-321.

Un serviteur dévoué

— *Je me suis dévoué tout entier à vous, continua le Bâtard ; mes routiers sont hardis et courageux, avec eux je ne crains point de braver le courroux de Jean-sans-Pitié qui vous menace. Car vous êtes ma sœur chérie, vous, ma belle Jacqueline.*¹⁹¹

Il est presque certain que Saint-Genois a eu un jour en mains *Ivanhoé*, le roman historique de Walter Scott dont le succès a retenti en Occident continental et qui est passé à la postérité, avec notamment des adaptations pour enfants et des films. On y retrouve Ivanhoé, nouvel archétype qui va refonder la tradition littéraire des romans de chevalerie avec leurs valeurs héroïques et courtoises. L'héroïsme dans ce roman n'est cependant pas seulement l'apanage de la chevalerie appartenant à cette caste prestigieuse. Il est également incarné par son antithèse, le personnage de Locksley, le Robin des Bois du roman. À travers lui, l'auteur attribue un rôle particulier à la forêt, lieu d'où jaillit un nouvel ordre social. Le château, lieu symbolique du pouvoir chevaleresque, est occupé par le cruel Jean et ses sbires tandis que les individus loyaux, les *outlaws*, sont repliés dans la forêt. Locksley est le représentant d'un peuple fidèle et loyal, mais également capable de dérives dangereuses.¹⁹²

Le parallélisme entre Locksley et les *outlaws* avec Évrard de Hollande et ses Écorcheurs est facile à établir. Ici, les forces de ce peuple caché dans la forêt sont destinées, non pas au roi Richard, mais à la duchesse Jacqueline. Tous deux incarnent le pouvoir légitime mis en danger par un usurpateur. On retrouve chez le Bâtard de Hollande ce dévouement courtois du chevalier pour sa dame, bien présent déjà dans les romans arthuriens et renouvelé dans les esprits par *Ivanhoé*. Saint-Genois réutilise ainsi des thématiques qui ont déjà fait leurs preuves et qui plaisent étant donné le succès international du roman de Walter Scott.

¹⁹¹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 92-93.

¹⁹² BOULAIRE Cécile, « Ivanhoé, Robin des Bois : du personnage à l'archétype », dans BOULAIRE Cécile, *Op.cit.*

Les signes avant-coureurs de la rupture

Des attentes désillusionnées

*Marguerite-de-Bourgogne, mère de Jacqueline et douairière de Guillaume-de-Bavière, s'indigna de l'inexcusable molesse de son gendre ; aussi entretint-elle dans l'esprit de sa fille les premiers germes d'une aversion qui ne fit que croître avec les événements.*¹⁹³

Il semble évident aujourd'hui que Jacqueline de Bavière, ainsi que sa mère qui la conseille, était à la recherche de protection auprès d'un mari assez puissant pour récupérer les terres dont son oncle l'avait dépossédée. Un duc, ayant pour fonction d'être chef de guerre (*dux, ducis*), semblait être un bon choix. Cela semblait être le cas lorsque Jean IV est parti avec ses troupes se battre contre Jean de Bavière et les *Kabeljauwen*. Cependant, comme évoqué plus haut, le duc est rentré bredouille et a abandonné le combat. Il n'était pas très porté sur les affaires militaires, peut-être à cause de la mort de son père à la bataille d'Azincourt, alors qu'il était encore très jeune.

Les espoirs de Jacqueline et de sa mère Marguerite de Bourgogne sont ainsi déçus. Le personnage de la mère de la duchesse n'est que peu exploité par Saint-Genois dans son roman. Il n'apparaît pas directement et est uniquement évoqué dans les descriptions. Pourtant, aujourd'hui, les historiens ont établi le rôle important qu'elle aurait joué auprès de sa fille, à qui elle aurait soufflé la plupart de ses décisions : elle est présente dans son combat face à Jean de Bavière en 1417¹⁹⁴, elle écrit des lettres à Jean IV pour plaider la cause de Jacqueline et le presser à agir en Hollande¹⁹⁵, elle participe à l'entrevue des États de Louvain à Vilvorde en septembre 1420 à la venue de Philippe de Saint-Pol¹⁹⁶, et elle recueille sa fille en Hainaut lorsqu'elle décide de quitter son mari pour trouver de l'aide en Angleterre.¹⁹⁷

Saint-Genois ne mentionne pas l'implication directe de la douairière mais rend tout de même compte de son influence sur sa fille, à qui elle aurait fait détester Jean IV. L'entente entre les deux époux semble ainsi avoir été altérée par ses interventions.

¹⁹³ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 158.

¹⁹⁴ JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*, p. 132.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 154.

¹⁹⁶ UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement de Brabant...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 508. LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches...* *Op.cit.*, p. 121.

¹⁹⁷ LECUPPRE Gilles, *Ibid.*, p. 103. ; FLAMMANG Véronique, « Partis en Hainaut ? ... », dans *BMGN. Op.cit.*, p. 544.

Un couple mal assorti

— [...] *Je ne l'aimais point, rien dans nos caractères ne pouvait nous rapprocher ; car, infortuné que je suis, on dirait que nos natures ont été interverties : elle porte un cœur d'homme sous une enveloppe de femme, tandis que moi, faible et débile, je semble né pour la vie paisible, pour la vie de famille, cette vie si douce, si chère à ceux que ne dévore point l'ambition. Dès l'enfance je n'avais caressé qu'une seule pensée, une belle pensée de bonheur, messire, c'est d'être uni à votre fille, à ma bien-aimée Laurette.*¹⁹⁸

Les chroniqueurs, en connaissance des événements ultérieurs, qualifient l'union entre Jacqueline et Jean IV de mal assortie. On la décrit comme gaie, dynamique et déterminée tandis que lui est dépeint comme faible et pâle. Ainsi, Chastellain nous informe qu'en plus du problème de consanguinité, les deux époux étant cousins germains, la nature et la condition de chacun étaient bien différentes, le mari étant « tendre et linge et blaire, non fort mondain », tandis que « dame estoit cointe beaucoup et gaye fort, vigoureuse de corps, et non proprement sortie, ce sembloit, à homme foible ».¹⁹⁹ Pour Enguerrand de Monstrelet, le mariage de Jacqueline et de Jean IV était également voué à l'échec à cause de cette incompatibilité de tempérament.²⁰⁰ Dans les *Brabantsche Yeesten*, l'auteur donne une autre version. Selon lui, « le duc et la duchesse étaient très unis d'esprit [...], autant qu'il est possible au monde pour une femme et un homme »²⁰¹, idée également évoquée par Edmond de Dynter²⁰². Mais la plupart des historiens mettent en évidence la dissemblance et la disharmonie physique et morale des époux.²⁰³

Cette incompatibilité de caractères serait une des causes de la séparation du couple et elle est particulièrement présente dans le récit de Saint-Genois.²⁰⁴ Jacqueline, que son mari qualifie de hautaine, impérieuse et méprisante²⁰⁵, est montrée comme possédant des dispositions de *leader* comme le courage, l'autorité, et la capacité de prendre des risques. Le duc ne possède pas de telles qualités alors qu'il est censé en disposer, puisqu'il est supposé être

¹⁹⁸ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 70-71.

¹⁹⁹ CHASTELLAIN Georges, *Œuvres Op.cit.*, KERVYN DE LETTENHOVE Joseph (éd.), t. 1, p. 210-211. Voir extrait entier en annexe 1.

²⁰⁰ NIP Renée, « Conflicting Roles... », dans *Saints, Scholars, and Politicians... Op.cit.*, p. 204.

²⁰¹ Cité par JANSE Antheun, *Een pion... Op.cit.*, p. 169. Traduit du néerlandais : « ... dat de hertog en hertogin tot op de dag van deze nieuwe ordonnantie juist zeer eensgezind en een van hart waren, zoveel as dat bij een vrouw en man in de wereld mogelijk is. »

²⁰² DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 816-817.

²⁰³ BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris... », dans BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Op.cit.*, p. 401. ; LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches... Op.cit.*, p. 129.

²⁰⁴ FLAMMANG Véronique, « Partis en Hainaut ? ... », dans *BMGN. Op.cit.*, p. 544.

²⁰⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 56.

celui qui gouverne. Entre Jean IV, Jean de Bavière et Jacqueline, c'est cette dernière que l'auteur a explicitement choisie comme souveraine.

Une décision conflictuelle

— *On croirait plutôt que vous avez cherché à m'insulter en plaçant de telles compagnes auprès de moi, répartit la duchesse avec dédain : la femme de Jean de Wesemael pour laquelle ce dernier a répudié sa première épouse ; la femme du seigneur de Grimberge, et pour comble d'infamie, Laurette d'Assche, votre maîtresse... Mais vous avez donc pensé qu'en m'humiliant vous auriez triomphé ! que vous auriez pu bientôt après me chasser de votre cour et épouser une autre femme ; car je le sais, vous cherchez tous les moyens de briser notre union, ou plutôt des hommes intéressés à ma ruine vous indiquent tous les moyens qui tendent à ce but : liens de famille, liens de parenté spirituelle, antipathie, tout a été mis en avant ; on trouve toujours plus de motifs pour rompre un pacte que pour le conserver... [...] Plus j'y songe, plus je vous trouve méprisable ; il n'y a pas un noble sentiment dans votre cœur, pas une pensée généreuse dans votre tête ; vous adoptez les paroles du premier intrigant qui flatte votre faiblesse ; vous croyez tous ceux qui se servent du prétexte de votre bonheur pour contenter leur ambition ; et avec cela, vous êtes ingrat ; car avant de m'offenser, avant de m'affliger par un barbare caprice qui m'enlève mes amies d'enfance, vous vous seriez souvenu du moins des comtés et seigneuries que je vous apportai en dot ; mais non, celui qui a promis à Jean-de-Bavière la régence des comtés de Hollande, de Zélande et de Hainaut, peut-il comprendre le prix de la souveraineté ? celui qui n'écoute que des perfides favoris.....*²⁰⁶

Le retrait des demoiselles de compagnie de Jacqueline est un événement que la plupart des chroniqueurs ont abordé. L'auteur des *Brabantsche Yeesten* raconte que le 6 décembre 1419, Jean IV est parti pour le pavillon de chasse ducal de Tervuren, laissant Jacqueline désespérée par la nouvelle à Vilvorde. Mais elle ne se serait pas laissée faire, elle l'aurait rejoint, accompagnée uniquement d'une dame de compagnie et de trois serviteurs. Descendue de cheval, elle serait directement allée retrouver le duc dans sa chambre alors qu'il était en pleine consultation avec les seigneurs d'Assche, de Wezemaal, de Gasbeek ainsi que le seigneur Arnold de Kraainem. Elle aurait alors demandé, les yeux pleins de larmes, pourquoi ses compagnes lui avaient été retirées alors qu'elles étaient de sang noble et de bonne réputation. Elle aurait ajouté haut et fort que ce ne serait que justice de lui laisser son entourage en l'état étant donné que la gloire et les terres que Jean IV avait acquises, il n'aurait pu les avoir sans elle. Le duc lui aurait répondu que cette décision avait été prise pour des raisons qui lui étaient propres, et qu'elle serait désormais accompagnée des dames les plus nobles et honorables du Brabant. Jacqueline aurait répondu avec fureur que ses dames de compagnie, qu'elle connaissait depuis l'enfance, n'avaient rien à envier à celles qui lui avaient nouvellement été attribuées.

²⁰⁶ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 144-146.

L'épisode se serait clôturé sur un échec pour Jacqueline, car le nouveau statut de la cour serait resté tel qu'il avait été établi, à ceci près que la duchesse aurait été autorisée à garder certaines de ses anciennes dames.²⁰⁷ Selon l'auteur, « à partir de ce moment, l'amour conjugal et l'affection qu'ils ressentaient à l'origine l'un pour l'autre commencèrent à se refroidir, hélas, et de jour en jour cela empira, jusqu'à ce que leur relation soit si froide que le feu s'éteignit complètement. »²⁰⁸ Il s'agirait donc là du principal élément déclencheur de la mésentente entre les époux. Dans son chapitre CXLVI, Edmond de Dynter raconte également l'événement.²⁰⁹ Il coïncide avec le récit des *Brabantsche Yeesten* en tous points, avec certains détails en moins, et d'autres en plus. Il ajoute par exemple les noms des dames nouvellement établies à la cour de Jacqueline. Peut-être l'un des auteurs se serait-il inspiré de l'autre, ou encore auraient-ils collaboré ? Ce récit est proche de celui conté par Saint-Genois, à l'exception du lieu et du moment exact, notre auteur ajoutant l'épisode des retrouvailles entre Jacqueline et son frère naturel Évrard. Il est très probable que Saint-Genois se soit inspiré d'une de ces sources, dans ce cas probablement de la chronique de Dynter, voire des deux récits.

D'autres sources ont également mentionné cet épisode. Jean François Le Petit le situe en 1420, lorsque le duc Jean IV rentre à Anvers après le traité de Sint-Maartensdijk, dont nous parlerons plus amplement dans le troisième chapitre. C'est à Marguerite de Bourgogne que le traité n'aurait pas plu et elle serait venue au château de Coudenberg, à Bruxelles, pour se plaindre de cet état de fait et essayer de le rompre. Elle n'aurait pas obtenu gain de cause et se serait retirée à son Hôtel le Miroir avec sa fille qui l'aurait suivie en pleurant. Le lendemain, elles seraient parties ensemble au Quesnoy en Hainaut.²¹⁰ Cette version de l'histoire est très différente de celle racontée dans les deux sources susmentionnées et par Saint-Genois.

²⁰⁷ JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*, p. 167-168.

²⁰⁸ Cité par JANSE Antheun, *Ibid.*, p. 169. Traduit du néerlandais : « Maar vanaf dit moment begon de huwelijksliefde en de genegenheid die zij oorspronkelijk voor elkaar voelden, te verkillen, helaas, en van dag tot dag werd her erger, totdat hun relatie zo koud was dat het vuur helemaal was gedoofd. »

²⁰⁹ Voir l'extrait en annexe 3.2.

²¹⁰ LE PETIT Jean François, *La grande chronique ancienne et moderne de Hollande, Zelande, VVest-Frise, Vtrecht, Frise, Overijssel & Groeningen, jusques à la fin de l'an 1600*, vol. 1, Dordrecht, Iacob Canin, 1601, p. 369-370. Voir extrait en annexe 2.

Des infidélités de cœur

*Des soupçons perfides furent habilement semés sur le compte de la duchesse qui vivait, retirée au château de Vilvorde, loin d'une cour licencieuse dont les seigneurs ne rêvaient que plaisirs et divertissemens ; l'on mina sourdement sa réputation, on empoisonna toutes ses paroles, toutes ses démarches. D'un autre côté on insinua à la princesse que son mari avait des relations illégitimes avec Laurette, la fille du seigneur d'Assche, le favori en titre de Jean IV. De cette manière la jalousie opéra peut-être dans le principe ce que de plus coupables machinations ne firent qu'achever ensuite.*²¹¹

Dans cet extrait, Saint-Genois suggère que la discorde entre Jean IV de Brabant et Jacqueline de Bavière aurait été favorisée par des rumeurs. Profitant de l'absence de la duchesse, les courtisans auraient ancré dans l'esprit du duc que Jacqueline était mauvaise et auraient saisi chaque occasion de lui donner le mauvais rôle. C'est influencé par ses favoris que le duc tient des propos durs vis-à-vis de son épouse tels que « oui je la vois déjà cette femme hautaine et impérieuse, méprisant son époux... »²¹² C'est en ayant une image négative de son épouse que Jean IV, ne ressentant pas réellement d'attachement ni de profond respect pour elle, peut se tourner vers son amour de toujours : Laurette d'Assche, la fille de son favori le plus proche. De son côté, on aurait insidieusement suggéré à Jacqueline que son époux lui était infidèle. Additionné à l'abandon de ses possessions par Jean IV, cela ne pouvait que contribuer à son aversion déjà instillée par sa mère et, éventuellement, la pousser à tourner son cœur vers un autre homme...

Jean IV et Laurette d'Assche

*La fille de Guillaume de Grimberge était en effet une des plus jolies femmes de Bruxelles ; quoique petite, il y avait tant de grâce et d'aisance répandues dans toute sa personne, tant de bonté sur sa fraîche et riante figure, qu'on ne pouvait se garder d'un sentiment de curiosité à son aspect ; ses yeux bleus avaient une douceur inexprimable et son nez légèrement retroussé donnait à sa physionomie une expression d'espièglerie charmante.*²¹³

La description que Saint-Genois fait de Laurette d'Assche dans son roman fait penser à la manière dont Chateaubriand décrit certaines femmes. Pour lui, comme pour Baudelaire ou pour Théophile Gautier, la femme représente « la réalisation la plus parfaite de la beauté »²¹⁴. Chacun de ses portraits de femme est une variante d'une ode à la beauté. Au début du XIX^e siècle, la femme idéale est candide et douce, elle affiche une physionomie expressive et

²¹¹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 1, p. 158-159.

²¹² *Ibid.*, p. 56.

²¹³ *Ibid.*, p. 100.

²¹⁴ BERCEGOL Fabienne, *Op.cit.*, p. 231

touchante. La beauté féminine peut également se trouver dans la santé et la joie de vivre, dans la spontanéité et l'ardeur. Elle se différencie selon l'origine sociale.²¹⁵ Jacqueline de Bavière, dont la description a été analysée plus haut, est dépeinte comme élégante et d'une beauté charismatique, ce qui correspond à son statut social de princesse. Tout en restant gracieuse et noble, Laurette d'Assche semble d'une beauté plus fraîche et spontanée, comme on la croise plus facilement dans les campagnes, aux dires de Chateaubriand.²¹⁶ Elle correspond à l'envie de Jean IV de se replier loin de ses responsabilités pour vivre une vie tranquille, mais garde l'élégance de son statut de noble.

*Quoiqu'elle aimât réellement le duc, elle avait toujours cherché, depuis son union avec Jacqueline-de-Bavière, à l'éloigner de cet attachement pour elle-même, qui ne lui présageait qu'une longue suite de calamités.*²¹⁷

En plus d'être d'une fraîche beauté, Laurette est vertueuse. Elle a le sens du devoir et est honnête. Elle est loin de se douter des fourberies que manigance son père en secret. Elle semble aimer sincèrement le duc qui le lui rend bien. Il lui voue un amour passionnel et désire ardemment cette belle jeune femme qui ne méprise pas son état faible et maladif et qui apaise sa mélancolie.

²¹⁵ BERCEGOL Fabienne, *Op.cit.*, p. 231, 238-239.

²¹⁶ Elle est tellement belle qu'au cours du banquet, on évoque de lui faire faire un portrait par un célèbre peintre tel que Van Eyck ou Antonello de Messine qui serait venu se former auprès du premier. SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 137. Van Eyck était bel et bien un peintre connu de l'époque mais Antonello de Messine n'est pas de la même génération. Il est vraisemblablement né entre 1430 et 1432 et est mort en 1479. Plusieurs ouvrages évoquent ce peintre mais Saint-Genois s'est probablement inspiré de ce qu'a écrit Vasari en 1550 dans *Le Vite de' più eccellenti architetti, pittori, et scultori italiani, da Cimabue insino a' tempi nostri* et qui a laissé planer l'idée selon laquelle Antonello se serait formé auprès de Van Eyck. En réalité, outre que cela ait été impossible, car le peintre flamand est décédé lorsqu'Antonello n'avait pas plus de dix ans, il s'est bel et bien inspiré de l'esthétique flamande, Messine étant une escale obligatoire pour les bateaux faisant les trajets entre le Nord et le Sud de l'Europe et l'importation des biens était considérable au XV^e siècle, les tableaux y compris. LUCCO Mauro, *Antonello de Messine*, Paris, Hazan, 2011, p. 15, 28.

²¹⁷ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 111.

Jacqueline de Bavière et Humphrey de Gloucester

— Oh ! ma chère amie, le souvenir de ses brûlantes paroles est là, sur mon cœur ; chaque fois que je suis accablée sous des pensées pénibles, je recours à ce souvenir, je m'en repais, il est pour moi un baume bienfaisant dont j'use avec modération de crainte de l'épuiser trop promptement... Comme il était éloquent, n'est-ce pas, Alice ! comme ses regards traduisaient bien toute l'ardeur de son âme ! [...] Est-ce de ma faute à moi si je me suis éprise de ce gracieux prince ? sommes-nous donc si maîtres de nos sensations que nous puissions leur commander, les diriger à notre gré ? [...] Ah ! mon amie, quand les passions parlent la raison est si faible ; les hommes n'ont inventé, afin de leur résister, que des mots, et pour des cœurs ardents cet obstacle est bien facile à renverser.²¹⁸

Jacqueline, que l'on retrouve seule ici, quitte son rôle de femme forte. Cela permet au lecteur d'accéder à son cœur, qui souffre de ne pas être respectée comme elle le devrait par son époux. Elle rêve d'un amour courtois, chevaleresque que pourrait lui offrir Humphrey de Gloucester. L'amour courtois est un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre à l'époque de Jules de Saint-Genois. On retrouve par exemple François Raynouard qui écrit en 1817 *Des troubadours et des cours d'amour* ou encore Claude Fauriel avec *De l'origine de l'épopée chevaleresque du Moyen Âge* publié en 1832.²¹⁹ C'est un idéal également véhiculé par le roman historique *Ivanhoé* dont nous avons déjà parlé plus haut. Guillaume d'Assche n'était donc pas très loin de la réalité quand il a fait croire à Jean IV que sa femme était infidèle, bien qu'elle n'entretînt pas de véritable relation avec le duc de Gloucester.

Dans le discours qu'elle tient ci-dessus, on peut apercevoir la dualité entre la Raison des Lumières, incarnée par sa dame de compagnie, et le romantisme qui exalte les passions. En effet, le romantisme est né notamment du rejet de la philosophie des Lumières prônant la raison et la bienséance. Ainsi, Alice sa courtisane craint qu'on entende Jacqueline clamer son amour pour Humphrey de Gloucester. Elle lui conseille de se taire et lui affirme que « la raison, et plus encore les convenances, nous ordonnent d'opposer une barrière aux passions ! ». Mais Jacqueline n'en a que faire, et rejette cette manière de penser en lui répondant que l'homme ne peut résister totalement aux passions et qu'il vaut mieux s'y laisser aller.

²¹⁸ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 165-166.

²¹⁹ FAURIEL Claude Charles, *De l'origine de l'épopée chevaleresque du Moyen Âge*, Paris, Auguste Aufferay, 1832. <https://archive.org/details/deloriginedelpo00faurgoo/page/n7/mode/1up> (consulté le 22 juillet 2022). ; RAYNOUARD François Juste Marie, *Des troubadours et des cours d'amour*, Paris, Firmin Didot, 1817. <https://archive.org/details/destroubadourset00rayn/page/n5/mode/2up> (consulté le 22 juillet 2022).

Le lecteur découvre ainsi une nouvelle facette du personnage de Jacqueline, que l'on pensait droite, forte et masculine, mais qui montre ici sa faiblesse, sa mélancolie et sa passion, telle une poétesse romantique.

Pour conclure, Jules de Saint-Genois poursuit son récit en plantant le décor au niveau des personnages principaux. Il en développe les caractéristiques par contraste. Ainsi oppose-t-il le duc Jean, qu'il qualifie de faible et de pusillanime, à la duchesse Jacqueline dont il décrit la force de caractère, mâle et déterminée. Pour lui, ces deux tempéraments ne pouvaient que se heurter. Les deux personnages ont cependant leurs états d'âme et leurs faiblesses sous la forme de leurs passions, l'un pour la jeune Laurette, innocente, fraîche et jeune — ce qui renforce encore l'opposition avec la duchesse — et l'autre pour le duc de Gloucester, courageux par antithèse avec le duc de Brabant. Malgré ses faiblesses, c'est la duchesse que l'auteur choisit explicitement en tant que véritable souveraine. Cet étalage de sentiments des deux protagonistes s'inspire à la fois de l'idée que l'auteur a de l'amour courtois, transmis par les sources accessibles à l'époque, et de l'esprit de son temps où le romantisme — véhicule privilégié du nationalisme — prend forme. À l'instar de Walter Scott, le maître du roman national et historique, Saint-Genois ponctue son récit de descriptions savantes de la vie quotidienne des nobles de cette époque médiévale, comme la chasse ou le recours à l'astrologie.

Chapitre III : La diète

Cependant les nobles, parmi lesquels Englebert de Nassau, et plus encore les partisans de Jacqueline qui appartenaient au peuple, avaient, autant que la princesse, été indignés des procédés de Jean IV. Déjà des assemblées secrètes avaient été tenues pour aviser aux moyens de châtier les perfides courtisans ; le mécontentement qui n'avait fait que grandir dans l'ombre, comme un orage derrière d'épais nuages, menaça enfin de faire explosion. Louvain fut le foyer où couvèrent tous les ferments de l'opposition qui se préparait. Englebert de Nassau, seigneur sage et prudent, était l'âme de ces réunions importantes dont on attendait le plus heureux résultat. Autour de lui s'étaient groupés, animés du même esprit, Thomas de Diest, Robert de Spontyn, Jacques de Mérode, Gérard de Hoorn, seigneur de Perwez, Guillaume de Rhode-Sainte-Aghate, Jean de Glymes, plusieurs notables bourgeois de Louvain et quelques doyens de métiers de Bruxelles ; entre ces derniers se trouvait Gérard Pipenpoy, homme d'une grande probité et qui gémissait depuis longtemps sur les excès de la cour du jeune duc.²²⁰

Après avoir épanché son cœur, Jacqueline reçoit un invité-surprise : c'est Évrard de Hollande, son frère. Il vient lui annoncer qu'il doit retourner en Hollande d'urgence, et que Jean IV a cédé la régence des terres de son épouse à Jean de Bavière. À Bruxelles, Jean IV va de fête en fête et refuse d'entendre parler des multiples remontrances qu'il reçoit. Son état physique et psychologique semble se détériorer de jour en jour. Les partisans de la princesse ainsi que certains nobles sont indignés par ces agissements et ils se réunissent secrètement entre opposants. Jean IV avait demandé aux États de venir à Bruxelles pour faire une demande d'aide. Cependant, la plupart des députés boycottent cette réunion pour se rendre à une autre organisée à Louvain.²²¹ Il y est décidé que l'on ferait appel comme médiateur à Philippe de Saint-Pol, le frère cadet du duc, et qu'une diète aurait lieu, « réunion solennelle qui devait décider de l'avenir de la patrie »²²², où Jean IV serait convié pour répondre de ses actes. Jean IV est décidé à y assister pour éclaircir le malentendu, malgré les tentatives de dissuasion de ses courtisans. Comme le duc ne les écoute pas, les favoris décident de droguer le duc à l'opium²²³ et de

²²⁰ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 173-174.

²²¹ Information retrouvée dans de Dynter, chap CLII p. 824 : « En l'an de Nostre-Seigneur mil IIIIc et XX, ou mois de may, manda le duc Jehan de Brabant aux III estas de son pays de Brabant, par ses lettres, que ilz venissent emprès lui à une certaine journée ou mois de may en sa ville de Bruxelles, pour une taille ou ayde que il vouloit qu'elle lui fuist acordée. En ce propre temps escripvi pareillement la ville de Louvain as dessusdis III estas, en euls priant que, au jour meisme que le duc leur avoit escript, ilz fuissent et venissent en la ville de Louvain, pour pluseurs causes grandement touchant les drois et besongnes du pays de Brabant. » DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 824. Voir l'extrait en annexe 3.4.

²²² SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 175.

²²³ L'opium est une substance extraite du pavot somnifère. Il est utilisé depuis la préhistoire, puis joue un rôle particulier dans l'histoire de l'Islam en Orient. Son utilisation se répand en Occident à travers le commerce qui vit à Venise, ville incontournable entre le monde oriental et occidental. Il sert d'analgésique et est parfois administré

l’emmener à Herlaer²²⁴ la veille de la diète. L’absence du duc déplait fortement et la rébellion des « mécontents » est décidée. Ils demandent à Philippe de Saint-Pol de devenir le régent du Brabant. Ce dernier accepte et prête serment. Accompagné de Jacqueline, qui était également présente à la diète avec sa mère, il fait le tour des villes du Brabant pour s’y faire reconnaître et y est accueilli à bras ouverts.²²⁵ Il part ensuite en Hollande tenter de récupérer les terres de la duchesse.²²⁶

aux enfants pour les aider à s’endormir. Au Moyen Âge, son utilisation thérapeutique était mal vue par la doctrine chrétienne. En effet, on estimait que la douleur était une punition de Dieu et qu’il ne fallait donc pas la faire diminuer avec une quelconque substance. La génération romantique qui exalte les passions, trouve dans l’opium et le haschisch une stimulation à l’imaginaire et à la création, ainsi qu’une échappatoire au quotidien qu’elle méprise. BUTEL Paul, *L’opium. Histoire d’une fascination*, Paris, Perrin, 1995, p. 26, 43. Jules de Saint-Genois, issu d’une famille bourgeoise, ne voit probablement pas la consommation d’opium d’un bon œil, au contraire des artistes romantiques. Il ne semble pas chercher à exalter ses propres passions avec l’imagination offerte par une drogue, mais à faire passer un message à ses contemporains en utilisant les codes de son époque.

²²⁴ Herlaer ou Herlaar se trouve non loin de Bois-le-Duc, dans le nord du Brabant médiéval. DOORNMALEN A.G.J. van, *De Herlaars in het Midden-Nederlandse rivierengebied (ca. 1075 – ca. 1400)*, Université de Leyde, 2017, [Thèse de doctorat], p. 18. https://scholarlypublications.universiteitleiden.nl/handle/1887/56323?solr_nav%5Bid%5D=c38dd6a730de8f17b065&solr_nav%5Bpage%5D=0&solr_nav%5Boffset%5D=0 (consulté le 1 août 2022).

²²⁵ Saint-Genois fait ici référence aux Joyeuses Entrées. Il s’agit d’entrées solennelles qui se font traditionnellement par un nouveau souverain dans les villes principales de ses territoires. Elles peuvent également avoir lieu pour d’autres occasions, comme la célébration d’un mariage ou celle du retour d’un long voyage du seigneur ou encore pour l’octroi du pardon à une cité rebelle. En plus des festivités occasionnées par la venue du prince, il s’agit d’un pacte entre le seigneur et la ville et implique la reconnaissance de l’espace communal. Ayant été récemment désigné comme régent, Philippe de Saint-Pol parcourt les différentes villes afin d’obtenir leur soutien et ainsi légitimer son nouveau pouvoir. Il est accompagné par la duchesse Jacqueline pour appuyer sa qualité à remplacer son frère aîné. POPULER Michèle, « Les entrées inaugurales des princes dans les villes. Usage et signification. L’exemple des trois comtés de Hainaut, Hollande et Zélande entre 1417 et 1433 », dans *Revue du Nord*, n° 304, 1994, p. 25-52. Ici p. 26. ; LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, « Parcours festifs et enjeux de pouvoirs dans les villes des anciens Pays-Bas bourguignons au XV^e siècle », dans *Histoire urbaine*, n° 9/1, 2004, p. 29-45. Ici p. 36. <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2004-1-page-29.htm> (consulté le 1 août 2022).

²²⁶ Différentes sources racontent ces événements, à l’exception de l’enlèvement de Jean IV par ses courtisans : Jean-François Le Petit, Voir l’extrait en annexe 2 ; Edmond de Dynter, Voir l’extrait en annexe 3.3-8 ; et travail source de Simon-Pierre Ernst : « La mésintelligence où ce foible Prince, séduit par le mauvais conseil de quelques favoris, vécut peu d’années après avec la malheureuse Jacqueline de Hollande son épouse, intéressa tout le Pays & alarma par conséquent les États comme Pères de la Patrie. Ils s’assemblerent à Louvain, promirent de s’entr’aider pour ramener le Duc à son devoir, & exilèrent le 15 Août 1420 quelques-uns de ses méchants Conseillers » ERNST Simon-Pierre, *Histoire abrégée du tiers état de Brabant*, Maastricht, P. L. Lekens, 1788, p. 121.

Les mécontents

C'était un imposant spectacle que cette grave et nombreuse assemblée, si fière de son indépendance, si attachée aux privilèges du Brabant.

Ce n'étaient point, comme à la cour du duc Jean IV, de jeunes et étourdis seigneurs, aux regards lascifs et insolens, aux paroles inconsidérées, portant des juste-au-corps raides d'or et de pierreries, et ne s'entretenant que de propos joyeux, de plaisirs et d'aventures galantes. Ce n'étaient pas non plus de vieux courtisans rompus aux roueries de la cour, ne cherchant que leur propre élévation, ne demandant qu'à grandir plus haut que leurs voisins. Les mécontents de Louvain se présentaient sous une toute autre apparence ; leur aspect était sérieux et réfléchi ; sur leurs graves physionomies était empreinte la pensée constante des hauts intérêts qui allaient être débattus. Ainsi que leurs visages, leurs costumes étaient sombres et offraient une simplicité qui attestait l'absence de toute oiseuse préoccupation de toilette ; ils parlaient peu, mais chacune de leurs phrases renfermait une idée utile, un avis bien pesé. La plupart de ces hommes avaient mûri dans l'expérience des affaires publiques, et leurs cheveux blancs proclamaient hautement combien promettait d'être importante l'assemblée où ils siégeaient. Au-dessus de toutes ces têtes respectables planait, comme un soleil sur les cîmes d'une antique forêt, la belle et majestueuse figure de Jacqueline-de-Bavière ; son regard imposant semblait produire un contraste frappant avec la fraîcheur de ses joues et la jeunesse de ce front que le sourire du bonheur paraissait seul devoir parer.²²⁷

Saint-Genois dépeint ici l'assemblée des États à Louvain qui boycotte celle organisée par Jean IV à Bruxelles. Il s'agirait d'hommes mûrs et sérieux, habillés de costumes sombres et simples, ne parlant que lorsque cela est nécessaire. Cette description accentue l'aspect grave et digne de la réunion qui a lieu. Saint-Genois fait proclamer des discours par les différents membres de cette assemblée avec un caractère solennel et en même temps enflammé, à l'instar des laïus de Lamartine.²²⁸ L'auteur les met en opposition avec les courtisans étourdis et égocentres du duc, habillés de manière extravagante, ce qui accentue leur frivolité et montre le peu de considération que Saint-Genois leur porte. Il s'agit là de l'image scandaleuse que la postérité a conservée des *mignons*. Ce terme date du dernier quart du XVI^e siècle, du temps d'Henri III. Ils sont décrits comme des êtres accoutrés de manière efféminée, aux coiffures sophistiquées, suivant le prince dans tous ses mouvements et se livrant à des activités futiles et malsaines comme jouer, blasphémer ou paillarder. Cette légende noire a perduré au fil des siècles, faisant partie de la propagande de la dynastie des Bourbons pour discréditer celle des Valois. Ainsi, Ernest Lavisse dans son *Histoire de France* publiée au tournant vers le XX^e siècle déplore encore l'influence de ces gentilshommes qui casseraient la virilité de Henri III. Mais le

²²⁷ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 176-177.

²²⁸ Voir notice 159.

temps des favoris ne se borne pas au règne de ce roi, et s'étend du XV^e siècle au XVII^e siècle.²²⁹ L'accoutrement des courtisans de Jean IV n'est pas un sujet abordé dans les sources médiévales, il s'agit donc de l'image véhiculée au siècle suivant, perpétuée par la postérité, que Saint-Genois exploite.

Le nom « mécontents » est déjà utilisé par Jules de Saint-Genois dans *Hembyse*, son roman historique précédent. En effet, le héros de l'histoire, nommé Adrien de Roelandt, fait partie de ce mouvement des Wallons-Mécontents.²³⁰ Il s'agit là du groupe des « malcontents », parti de la guerre de Quatre-Vingts Ans, composé de nobles catholiques venant principalement d'Artois et de Hainaut et dirigé par Emmanuel de Lalaing, baron de Montigny.²³¹ L'auteur les décrit ainsi :

*Les Mécontents [...] sont gens qui ont à honneur la fidélité à Dieu et au roi d'Espagne, la liberté et l'indépendance sans les horreurs de la licence ; les Mécontents ne veulent ni des Espagnols ni des Calvinistes ; les Mécontents travailleront à secouer le joug que les deux tribuns Gantois commencent à faire peser sur toute la Flandre ; ils ont du patriotisme, et de la conscience politique les Mécontents.*²³²

Ainsi, Saint-Genois semble associer ce nom avec les insurgés dont il estime la rébellion comme légitime et bien fondée, que cela soit au dernier quart du XVI^e siècle ou 150 ans auparavant. Au sommet de cette assemblée se tient Jacqueline, belle et majestueuse, ainsi que jeune et fraîche, définitivement considérée par l'auteur comme la souveraine légitime du duché, qui contraste avec l'austérité et l'âge mûr des membres de la diète qu'elle préside.

²²⁹ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 9-12.

²³⁰ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale... Op.cit.*, p. 41.

²³¹ Bien qu'étant opposés à la politique de Philippe II et à sa stratégie militaire, les mécontents se différencient des Gueux et s'opposent aux États-Généraux qui se sont emparés du pouvoir à la fin des années 70 du XVI^e siècle. Ils sont hostiles au traité du 7 janvier 1578 qui unit les états et la reine Elisabeth 1^{re} d'Angleterre, préférant l'appui des Français. Ils craignent également l'influence des calvinistes radicaux sur Guillaume d'Orange, étant eux-mêmes catholiques. La Pacification de Gand (1576, accord reconnaissant le calvinisme en Hollande et en Zélande ainsi que le catholicisme dans les autres provinces et établissant la fin des persécutions religieuses) avait selon eux été rompue par les États lorsque les évêques de Bruges et d'Ypres ont été emprisonnés par les Gantois sans être relâchés comme le duc d'Aarschot, pourtant arrêté en même temps. Ils appellent le duc d'Anjou pour qu'il les assiste dans leur combat contre les troupes de don Juan, gouverneur et frère de Philippe II. L'appellation « malcontent » apparaît avec l'intervention du duc d'Anjou, chef des Malcontents français. SOEN Violet, « Les malcontents au sein des états-Généraux aux Pays-Bas (1578-1579). Défense du pouvoir de la noblesse ou défense de l'orthodoxie ? », dans MERCIER Franck et BOLTANSKI Ariane, *Le salut par les armes : Noblesse et défense de l'orthodoxie. XIII^e-XVII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 135-149. <https://books.openedition.org/pur/120564> (consulté le 1 août 2022).

²³² SAINT-GENOIS Jules de, *Hembyse... Op.cit.*, vol. 1, p. 197-198. Le fait que Jules de Saint-Genois prenne le parti des malcontents est le signe probablement de son appartenance à la bourgeoisie catholique.

Englebert de Nassau

*Le comte de Nassau, qui joua un si grand rôle au commencement du XV^e siècle, était un homme de haute taille ; sa figure assez régulière, avait une expression de franchise qui peignait toute l'élévation de son âme, et quoiqu'une rigide sévérité régnât habituellement sur ses traits brunis par le soleil des c[h]amps, il y avait cependant dans ses regards un air de bonté qui décelait un cœur généreux. Il portait une barbe longue qui commençait à grisonner ainsi que sa chevelure.*²³³

Englebert de Nassau est dépeint par Saint-Genois comme un homme généreux mais sévère, proche du peuple vu son visage bronzé, mais d'un âge mûr avec sa barbe et ses cheveux grisonnants. Cette description le fait apparaître comme un père, bon mais strict, qui n'hésite pas à se mêler au peuple, loin du jeune duc faible et malade qui refuse de répondre aux remontrances que le peuple lui envoie. L'auteur lui donne le rôle de chef des mécontents et son portrait atteste du bien-fondé de son statut. Dans les sources il n'est cependant pas désigné explicitement comme le meneur du mouvement d'opposition. Il est seulement cité en premier dans la liste des personnes ayant assisté à cette réunion que Dynter a établie.²³⁴

L'auteur décrit Englebert de Nassau comme un homme ayant joué un grand rôle dans les événements du début du XV^e siècle. Cependant, il semble n'être pas resté aussi important qu'il le dit aux yeux de la postérité. Selon Schneider au début du XX^e siècle, Englebert était auparavant au service de Jean de Bavière mais l'avait quitté au profit du duc de Brabant²³⁵ alors que quatre-vingts ans plus tard Robert Stein affirme que l'ancien prélat avait obtenu la promesse de Jean IV qu'il l'exclurait de son conseil.²³⁶ Janse offre plus d'informations sur le personnage. Il aurait été celui qui a conduit une délégation du Brabant pour négocier le mariage de Jean IV avec Jacqueline. L'historien confirme également les dires de Stein : une clause secrète du traité de Woudrichem stipule que Jean IV, sous l'influence de Guillaume de Berg, promet d'exclure certains de ses conseillers, principalement ceux qui avaient soutenu Jacqueline, dont Englebert de Nassau. L'assassinat de Guillaume de Berg offre au comte une voie de retour au conseil du duc.²³⁷ Ainsi, le rôle d'Englebert de Nassau ne semble pas aussi important que Saint-Genois le laisse croire.

²³³ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 1, p. 179-180.

²³⁴ Il est cité dans les chapitres CLII et CLIV DE DYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 824-827.

²³⁵ SCHNEIDER Frédéric, *Herzog Johann von Bayern, erwählter Bischof von Lüttich und Graf von Holland (1373-1425). Ein Kirchenfürst und Staatsmann am Anfang des XV. Jahrhunderts*, Berlin, 1913, p. 92.

²³⁶ STEIN Robert, *Politiek en historiografie...* Op.cit., p. 187.

²³⁷ JANSE Antheun, *Een pion...* Op.cit., p. 139, 158, 165.

L'exil

*Les députés se hâtèrent de dresser dans les termes les plus solennels une sentence de punition qui condamnait la plupart des favoris de Jean IV, à un exil perpétuel et ordonnait à Guillaume d'Assche et à Everard T'Serclaes, d'entreprendre un pèlerinage en Chypre. Puis, prenant un parti désespéré relativement aux affaires politiques du Brabant, ils résolurent d'envoyer Edmond d'Erminchove, commandeur de Malte et le sire de Chantryn, à Paris, ver Philippe, comte de Saint-Pol, frère du duc, afin de l'engager à venir prendre le gouvernement du Brabant. En même il fut décidé qu'une seconde assemblée serait tenue à Vilvorde, et qu'on inviterait à s'y rendre Jacqueline-de-Bavière, Jean IV, Philippe, duc de Bourgogne, et le comte de Saint-Pol. On espérait pouvoir prendre dans cette nouvelle réunion des mesures qui pourraient assurer enfin la tranquillité du duché, si longtemps en proie aux discordes civiles.*²³⁸

Les historiens actuels portent peu d'attention à la décision des États d'exiler la plupart des courtisans de Jean IV. Ils ne la mentionnent d'ailleurs pas, peut-être parce qu'elle n'a pas eu de réelle influence sur le cours des événements. En effet, comme Jean IV n'a pas ratifié cette décision, elle n'eut pas d'effet concret. Les sources en revanche en font mention. Jean François Le Petit raconte que les barons, les nobles et les villes de Brabant décident de « deporter » Évrard T'Serclaes et le seigneur d'Assche, ce à quoi le duc s'oppose fermement.²³⁹ Edmond de Dwynter, lui, raconte que l'assemblée de Louvain condamna les conseillers, à savoir le seigneur d'Assche et son fils aîné, Renier Mours et Bernard Utenenge, ainsi que Nichole Colesonne et Ruther Boene, à de graves corrections et bannissements jusqu'à ce que les terres de Hollande, de Zélande et de Frise soient retournées à leurs propriétaires légitimes, c'est-à-dire Jacqueline de Bavière et son époux.²⁴⁰ La condamnation de Guillaume d'Assche et d'Évrard T'Serclaes à un pèlerinage à Chypre n'est mentionnée nulle part. Cela semble venir de l'imagination de Saint-Genois qui, peut-être, a voulu ajouter une « couleur locale », les médiévaux étant connus pour être condamnés à faire des pèlerinages en pénitence.²⁴¹

Antheun Janse, se basant sur les dires de Félicien Favresse²⁴² et de Robert Stein²⁴³, affirme que Philippe de Saint-Pol serait venu en Brabant, après avoir été prié de venir à la cour pour rétablir la paix, avec l'approbation du duc de Bourgogne, Philippe le Bon.²⁴⁴ Saint-Genois

²³⁸ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 187.

²³⁹ LE PETIT Jean François, *La grande chronique ancienne et moderne de Hollande... Op.cit.*, p. 370. Voir l'extrait en annexe 2.

²⁴⁰ DE DWYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 826-827. Voir l'extrait en annexe 3.5.

²⁴¹ VINCENT Catherine, « Rites et pratiques de la pénitence publique à la fin du Moyen Âge. Essai sur la place de la lumière dans la résolution de certains conflits », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, n° 31 : *Le règlement des conflits au Moyen Âge*, Angers, 2000, p. 351-367.

²⁴² FAVRESSE Félicien, *L'avènement du régime démocratique à Bruxelles pendant le Moyen Âge (1306-1423)*, Bruxelles, Hayez, 1932, p. 200.

²⁴³ STEIN Robert, *Politiek en historiografie... Op.cit.*, p. 192.

²⁴⁴ JANSE Antheun, *Een pion... Op.cit.*, p. 185, 374.

ne donne pas beaucoup d'importance à la volonté du Bourguignon dans cet épisode, et ne le mentionne que très peu d'ailleurs dans le reste de son roman. Il se base probablement sur la chronique de Dynter dans laquelle il a trouvé les noms de ceux qui ont été envoyés par les rebelles requérir le frère du duc de Brabant. Dans le chapitre qui est consacré à cet événement, Dynter raconte l'histoire de Philippe de Saint-Pol : à la mort de son père Antoine de Bourgogne, il est séparé de son frère Jean IV et de ses terres et est emmené par Jean sans Peur qui le gardera sous son aile en France jusqu'à sa mort en 1419. Saint-Pol est fait capitaine général de la cité de Paris par le roi Charles VI. Puis, le chroniqueur plonge dans le vif du sujet : les barons et nobles de Brabant envoient « frère émond de Emmichoven, maistre de Chantrain de l'ordre de l'ospital Saint-Gehan de Jhérusalem²⁴⁵, audit conte de Saint-Pol, affin de aveuc lui le amener en Brabant, se il pooit. »²⁴⁶ L'apprenant, Jean IV envoie une lettre de crécence à son frère et à Philippe le Bon pour dire comment les bonnes villes l'ont blessé et nuit à sa haute juridiction. Il leur demande d'intercéder pour lui auprès d'eux pour qu'ils cessent leur rébellion et agissent en véritables sujets, c'est-à-dire en se soumettant. Ainsi, il espère que son frère ne viendra pas en Brabant. Mais Saint-Pol arrive tout de même avec maitre de Chantrain le 10 septembre, suivi dans le même mois par des ambassadeurs du roi de France et du duc de Bourgogne dans le but d'apaiser la situation. Ils vont d'abord présenter au duc Jean IV la raison de leur venue puis s'en vont à Louvain écouter les plaintes des États, faisant également venir Jacqueline de Bavière et sa mère. Le comte de Saint-Pol et les ambassadeurs décident alors de convoquer Jean IV et les deux dames avec les nobles à Vilvorde le 19 septembre.²⁴⁷ Saint-Genois ne rentre pas dans les détails dans son roman et, désirant sans doute être clair et respecter une chronologie cohérente dans ses dires, il choisit de simplifier les événements et de dire que ces décisions ont été prises à une seule et même réunion.

²⁴⁵ Dans cet extrait, « maistre de Chantrain » semble être une apposition à « émond de Emmichoven », ce qui voudrait dire qu'il ne s'agit en fait que d'une seule et même personne. Néanmoins, Saint-Genois semble avoir compris qu'il s'agissait de deux personnes distinctes.

²⁴⁶ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 830-831.

²⁴⁷ Voir l'extrait en annexe 3.6-7. L'information selon laquelle ce serait Philippe de Saint-Pol qui aurait décidé de la diète est recoupée par Jean François Le Petit. Voir le texte en annexe 2.

Les griefs contre Jean IV

Le traité de Sint-Maartensdijk

— *Le duc votre époux a cédé la régence de vos états à Jean-sans-Pitié. [...] et par cet exécrationnable traité vous êtes maintenant sous la dépendance du Bavarois ; il a été reconnu votre seul et légitime tuteur.*²⁴⁸

Pour rappel, le 21 avril, Jean IV de Brabant signe avec Jean de Bavière le traité de Sint-Maartensdijk. Ce dernier y reçoit du duc la Hollande et la Zélande en engagère pour une période de douze ans. En effet, dans l'incapacité de payer les termes dus, déterminés par le traité de Woudrichem, et le refus d'aide des villes hollandaises, Jean IV ne trouve que cette solution pour régler sa dette. Il ne reste plus à Jacqueline que son Hainaut natal, l'indivisibilité des principautés étant bafouée. Le traité est l'élément déclencheur de la rébellion de la noblesse et des villes contre Jean IV de Brabant et ses courtisans, l'atteinte grave à l'honneur du duché ainsi que des droits de la duchesse étant un point important des doléances de cette assemblée des États.²⁴⁹

Les détails concernant ce traité, expliqués dans le chapitre I²⁵⁰, ne sont pas abordés dans le roman de Saint-Genois. Les sources qu'il a à sa disposition ne lui permettent pas d'en savoir plus : la chronique de Dwynter ne donne pas de précision quant aux termes du traité, il explique seulement que « Jehan de Brabant donna, par le conseil et assent des personnes dessusdictes [ses conseillers], le régime et administration de ses terres de Hollande, de Zélande et de Frise au dessusdit duc Jehan de Bavière, et lui en donna ses lettres saellées et patentes ». ²⁵¹ Ce manque d'informations lui permet de simplifier l'événement et n'indique au lecteur que le fait que les terres de Jacqueline ont été données à son oncle par Jean IV, ce qui renforce la culpabilité du duc, et surtout de ses conseillers. En effet, les précisions sur les conditions qui ont engendré ce traité auraient donné à Jean IV et ses courtisans des circonstances atténuantes, ce que l'auteur n'aurait probablement pas souhaité.

²⁴⁸ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 1, p. 171.

²⁴⁹ JANSE Antheun, *Een pion...* Op.cit., p. 179-180.

²⁵⁰ Voir le troisième sous-point d'« Un oncle usurpateur » : « L'ambition de l'oncle usurpateur ».

²⁵¹ DE DWYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 821. Voir l'extrait en annexe 3.3.

La négligence au profit de ses favoris

Il refusait d'admettre en sa présence tous ceux qui lui venaient parler des graves intérêts de la patrie et semblait craindre de rencontrer les hommes dont il méprisait les représentations. Le bruit courait dans le pays que le jeune prince se livrait avec passion à tous les genres de plaisirs. Et cependant, lorsque les bonnes gens de Bruxelles voyaient paraître leur souverain en public, ce qui arrivait rarement, il y avait toujours sur sa physionomie une telle expression de tristesse qu'ils ne pouvaient se garder, à son aspect, d'un mouvement de curiosité pénible, si non de compassion. [...] Aucuns proclamaient hautement que la pâleur et la maigreur du duc provenaient des excès de débauche ; d'autres avançaient mystérieusement que la poison minait sa faible santé; enfin, le plus grand nombre, et ceux-là seuls avaient deviné juste, se disait qu'aux yeux du vulgaire c'était Jean IV qui passait pour le plus fou de plaisirs et de licence, mais qu'en vérité, c'étaient les courtisans qui avaient jeté le nom de leur maître en avant, afin de ne pas être gênés dans leurs intrigues ambitieuses, afin de faire retomber tout le blâme, toute la honte de leur conduite sur celui que sa position élevée plaçait le plus dans la vue.²⁵²

Le favori, censé devoir un dévouement sans faille à son maître et lui prodiguant des conseils en échange d'une multitude de faveurs, répond à un besoin du prince : il comble un vide. En dépit ou à cause d'un entourage abondant, voire excessif, la solitude du seigneur devait être épouvantable. Il doit constamment faire face aux remontrances permanentes des groupes de pression. Les rapports avec sa famille sont généralement impersonnels et conventionnels. Le contact avec son mignon permet au prince d'humaniser et d'alléger son existence et parfois de déjouer d'éventuels complots contre sa personne.²⁵³ Dans le roman, lorsque l'un ou l'autre suggère au duc de se débarrasser de ses courtisans, Jean IV se plaint toujours de la terrible solitude à laquelle il serait en proie s'il mettait en application ce conseil. C'est d'ailleurs son seul argument pour les garder auprès de lui.

Le favori n'est pas mauvais ou perfide par définition, il peut parfois avoir une très bonne influence sur son maître. Cependant, ce que la postérité retient de lui est la malhonnêteté de certains et leur tendance à manipuler le prince. Au Moyen Âge, l'idée selon laquelle le roi ou le prince doit gouverner en écoutant les conseils et les remontrances de son peuple et de ses conseillers est très ancrée, en témoigne le pamphlet anonyme le *Songe véritable*²⁵⁴. La faveur

²⁵² SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 1, p. 195-196.

²⁵³ CONTAMINE Philippe, « Pouvoir et vie de cour... », dans *Comptes rendus...* *Op.cit.*, p. 552.

²⁵⁴ Le *Songe véritable* est un pamphlet anonyme datant de 1406 — au début du conflit des Armagnacs et Bourguignons — dans lequel est mise en scène l'allégorie de « Faux gouvernement ». L'existence de ce Faux gouvernement est indiquée à « Chascun », le peuple, par la « Commune renommée ». On cherche alors « Dame Vérité » mais personne ne la trouve. Si elle est introuvable, il faut s'en remettre à la « Commune renommée », c'est-à-dire les opinions, individuelles et collectives. Ce pamphlet possède une influence considérable sur la pratique politique aux XIV^e et XV^e siècles. DUTOUR Thierry, « Le Prince perturbateur... », dans QUAGHEBEUR Joëlle, OUDART Hervé et PICARD Jean-Michel (éd.), *Op.cit.*

princière doit ainsi être divisée de manière équitable entre les différents membres de l'entourage du seigneur. Les médiévaux ne sont donc pas choqués par le fait que la proximité du prince implique des faveurs et de l'influence. C'est l'abus de confiance sur le duc pour des intérêts personnels — souvent des affaires d'argent — que la critique publique pointe du doigt. D'autant plus que les favoris appartiennent en général à la noblesse de naissance ou octroyée de leur vivant. Or, selon une conception médiévale tellement ancrée qu'elle reste souvent implicite, la noblesse tire son honorabilité de la pratique de la vertu, ce qui justifie son titre. Les manigances des favoris ne correspondent pas à cette exigence, et ils en deviennent d'autant plus mauvais.²⁵⁵ Le comportement de Jean IV que dépeint Saint-Genois n'est pas conforme à cette conception de la faveur princière octroyée de manière équitable. Au contraire, il se concentre sur une seule partie de son entourage, ses favoris, au détriment du conseil de tutelle auquel il était soumis avant sa majorité et dont il s'est débarrassé. L'opinion publique lui reproche également la perte du prestige international du Brabant. Il s'agit de l'un des plus importants griefs que semble avoir l'opposition, à qui la quête d'autonomie de Jean IV ne plaît pas.²⁵⁶

Dans l'extrait ci-dessus, on comprend que Saint-Genois ne rejette pas la faute sur le duc, mais sur ses courtisans, Guillaume d'Assche en tête. En effet, Jean IV semble être celui qui souffre le plus du mauvais gouvernement de son duché. Moins il accomplit son devoir en tant que duc, plus son état de santé décline. Plusieurs rumeurs courent, mais la plupart des gens pensent — avec raison selon Saint-Genois — que ce sont les courtisans qui ont donné de Jean IV une image frivole. Cela leur permet de rejeter le blâme sur lui au lieu d'être inquiétés pour leurs manigances. Le peuple n'est pas dupe et voit clair dans leurs intrigues.

²⁵⁵ DUTOUR Thierry, « Faveur du Prince... », dans HOAREAU-DODINAU Jacqueline, MÉTAIRIE Guillaume et TEXIER Pascal (éd.), *Le prince et la norme... Op.cit.*, p. 425-426, 434.

²⁵⁶ LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches... Op.cit.*, p. 131.

L'absence du duc

*Sans rechercher les motifs qui avaient pu dicter une semblable conduite à Jean IV, sans examiner quelles coupables machinations avaient pu l'entraîner dans une aussi déplorable manière d'agir, tous les députés furent d'accord pour rejeter le blâme de cette action sur le malheureux duc, on l'accusa de lâcheté et d'ineptie ; aucuns même allèrent jusqu'à le regarder comme atteint de démence, et cette pensée fit naître dans le cœur de quelques uns un mouvement de pitié pour le sort du prince.*²⁵⁷

Jean IV n'est pas présent au rendez-vous du 19 septembre, date à laquelle avait été fixée l'entrevue des États avec le duc, la duchesse flanquée de sa mère, et Philippe de Saint-Pol, suggéré comme médiateur. Son frère vient le chercher à Bruxelles. On l'informe que le duc est malade. Selon Évrard T'Serclaes, il ne veut voir personne et seuls trois chambellans ont pu entrer dans sa chambre, lui apportant à heure fixe son repas et des boissons. Or, Jean IV n'était pas du tout malade, il n'était simplement plus dans sa chambre. Il avait quitté secrètement la cour — probablement pas tout à fait de son plein gré — avec certains de ses courtisans. Le lendemain, il se retrouve dans le nord du duché, à bonne distance de Bruxelles et demeure à Bois-le-Duc et ses environs durant tout le mois d'octobre.²⁵⁸

Dans les sources, on ne décèle pas de mots spécifiques pour qualifier ce départ précipité, ou plutôt ce rapt d'après Saint-Genois.²⁵⁹ Jean François Le Petit n'évoque pas le départ du duc, mais uniquement qu'il n'a pas assisté à l'assemblée du 19 septembre, prétendant être malade.²⁶⁰ Dans son *Histoire abrégée du tiers état de Brabant*, Simon-Pierre Ernst explique que Jean IV évite lâchement la discussion avec les États en alléguant de faux prétextes et se retire à Bois-le-Duc puis à Maastricht.²⁶¹ Edmond de Dynter consacre un chapitre entier de sa chronique à la fuite de Jean IV. Le lundi à l'heure des vêpres (le soir), le duc part avec son chambellan Évrard T'Serclaes et d'autres courtisans comme Jean de Aa ou Thierry de Lose. Le chroniqueur décrit le parcours du duc : il arpente le nord du Brabant et retrouve des seigneurs de la région rhéno-mosane comme Gérard de Clèves, seigneur de Heinsberg, presque toujours accompagnés du seigneur d'Assche, avec qui il tient des conciliabules secrets. Parmi tous les noms de lieux

²⁵⁷ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 2, p. 2.

²⁵⁸ LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches...* *Op.cit.*, p. 121. ; JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*, p. 186-187.

²⁵⁹ LECUPPRE Gilles, *Ibid.*, p. 120.

²⁶⁰ LE PETIT Jean François, *La grande chronique ancienne et moderne de Hollande...* *Op.cit.*, p. 370. Voir l'extrait en annexe 2.

²⁶¹ ERNST Simon-Pierre, *Histoire abrégée...* *Op.cit.*, p. 122. Voir l'extrait en annexe 4.

où le duc serait passé, la chronique mentionne la ville de Harlair (Herlaer), non loin de Bois-le-Duc, où — selon Saint-Genois — Jean IV se serait réveillé après avoir été drogué.²⁶²

Pour résumer, les griefs contre Jean IV sont de l'ordre du non-respect des droits et privilèges des nobles et des bourgeois du Brabant, ainsi que des territoires de son épouse. Ils peuvent être mis en comparaison avec l'esprit des protestations qui ont engendré la révolution de 1830 puis l'Indépendance belge. La participation des provinces du Sud au gouvernement, à travers les États Généraux, n'était pas équitable : le Sud compte un peu plus de 60% du nombre d'habitants total mais ne représente que la moitié des sièges. Les emplois officiels sont également répartis de manière inéquitable avec un favoritisme indéniable pour les Hollandais. Au niveau pécuniaire, il avait été décidé que la dette publique serait partagée en deux parts égales. Or, avant la réunion du Sud et du Nord, la dette belge était dix fois inférieure à celle du royaume de Guillaume I^{er} d'Orange. Le roi tente également d'avoir le contrôle total de l'État sur l'enseignement, ce qui mécontente l'opinion catholique. Elle ressent que le roi, partisan de la tradition luthérienne, cherche à avoir de l'influence dans le domaine confessionnel. Par exemple, Guillaume veut avoir un droit de regard sur la nomination des évêques, afin de pouvoir contrer l'autorité du pape. Par ailleurs, la Loi fondamentale imposée par Guillaume I^{er} en 1815 reconnaissait, en principe, la liberté de presse. Or, le roi ne supportait pas la critique. Dans les faits, il y avait une censure : les journalistes qui avaient osé critiquer ses décisions étaient poursuivis sévèrement. Enfin, le dernier grief est d'ordre linguistique : la langue néerlandaise est imposée en 1823 comme langue unique et officielle dans les provinces flamandes, y compris Bruxelles et Louvain. Cela soulève le mécontentement des classes francophones, et la défaveur des classes flamandes qui ne parlent ni ne comprennent le néerlandais standard, le considérant comme une langue étrangère à la leur. De plus, la langue néerlandaise était l'unique langue de l'armée du Royaume uni des Pays-Bas en 1823.²⁶³ On constate donc que, les Belges réclament globalement plus de reconnaissance et d'équité. Abstraction faite des aspects confessionnel et linguistique, cela se rapproche des revendications des Bruxellois quatre siècles auparavant.

²⁶² DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 831-832. Voir l'extrait en annexe 3.8.

²⁶³ LOGIE Jacques et STENGERS Jean, *1830 : de la régionalisation à l'indépendance*, Paris, Duculot, 1980, p. 12-21.

Philippe de Saint-Pol

Je jure, s'écria-t-il, en étendant la main droite sur le livre des évangiles qu'un page lui présenta à genoux, je jure de soutenir les droits, franchises et privilèges du duché de Brabant, des comtés de Hollande, de Zélande et de Hainaut et de la seigneurie de Frise ; je jure de protéger tous, et chacun de vous contre ceux qui voudraient vous opprimer ; je jure encore de défendre de tout mon pouvoir Jacqueline, duchesse de Brabant, notre souveraine, contre Jean-de-Bavière son oncle. Ainsi Dieu me soit en aide !²⁶⁴

Philippe de Saint-Pol est décrit par Saint-Genois comme un « jeune homme plein de courage et de droiture »²⁶⁵. Il perpétue la tendance des uns et des autres à bâtir un contraste entre le faible duc et son frère cadet mûr et d'éducation bourguignonne, qui plait davantage aux auteurs.²⁶⁶ Le 1^{er} octobre 1420, le duc est déchu, au profit de la lieutenance de son frère, fait *ruward*, c'est-à-dire gardien ou gouverneur, par les États. Il apparaît comme le sauveur du duché. Il s'engage alors, comme le narre Saint-Genois ci-dessus, à faire ce que son frère n'a pas réussi : défendre la duchesse Jacqueline face à son oncle Jean de Bavière. Une armée est levée en toute hâte et se rend en Hollande. Philippe assiège la ville de Heusden qui offre peu de résistance et est ensuite incorporée au duché alors qu'elle était néerlandaise depuis le XIV^e siècle. Le régent se rend ensuite à Mont-Sainte-Gertrude (*Geertruidenberg*) qu'il assiège le 20 octobre, mais il abandonne avant la fin du mois. La reconquête des terres de Jacqueline est un échec : l'usurpateur s'est imposé. Le bilan militaire du capitaine de la ville de Paris n'est pas tellement plus fameux que celui de Jean IV.²⁶⁷

Il existe divers types de régences. André Corvisier en évoque sept : les régences d'absence ; les régences d'incapacité — lorsque le souverain est atteint de folie ou d'un handicap physique —, les régences de minorité — c'est ce qui est arrivé à Jean IV avant qu'il ne devienne majeur — ; les régences d'attente ; les régences de captivité ; celles de cumul permatentes ; et les régences « prénatales ». Les délégations de pouvoir, bien qu'ayant fondamentalement le même principe, peuvent provoquer des situations très différentes et doivent être étudiées au cas par cas, bien que des rapprochements peuvent se faire.²⁶⁸

Ainsi, le cas de la régence de Saint-Pol est un cas particulier, étant donné qu'elle est décidée sans le consentement du seigneur de qui on délègue le pouvoir. Elle se rapproche

²⁶⁴ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 2, p. 4.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 209.

²⁶⁶ LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence... », dans *Cahiers de recherches...* Op.cit., p. 129.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 129. ; JANSE Antheun, *Een pion...* Op.cit., p. 187-188.

²⁶⁸ CORVISIER André, *Les régences en Europe. Essai sur les délégations de pouvoirs souverains*, Paris, PUF, 2002, p. 24.

cependant de la catégorie des régences d'incapacité. Elle peut être rapprochée de l'exemple de Fédor Ier, monarque de Russie à la suite de son père en 1584. Faible de caractère, il est incapable de régner seul, et c'est son beau-frère, Boris Godounov, qui tient en réalité les rênes du pouvoir et en fait heureusement bon usage.²⁶⁹

Les sources à disposition de Saint-Genois évoquent toutes l'élection du comte de Saint-Pol comme régent à la place de Jean IV. Prosper de Barante est assez concis et simplifie la situation de manière radicale : « [...] Philippe, comte de Saint-Pol, frère du duc de Brabant, s'en vint à Bruxelles, mandé par la duchesse Jacqueline et par les nobles du pays. Il s'empara du gouvernement, fit trancher la tête à presque tous les serviteurs et conseillers de son frère et rétablit le pouvoir de la noblesse. »²⁷⁰ Le combat du *ruward* en Hollande pour la cause de Jacqueline est passé sous silence dans la plupart des sources. Seuls Edmond de Dynter et la *Tielse Kroniek* y consacrent quelques paragraphes : le 1^{er} octobre, les États élisent Saint-Pol comme gouverneur ; le lendemain, il rentre avec la duchesse à Bruxelles et il est décidé qu'il partira chercher des forces armées pour envahir Mont-Sainte-Gertrude et Hoesden. Il arrive sans problème à prendre les deux villes, y laisse des hommes et un capitaine, et rentre en Brabant avec la duchesse Jacqueline.²⁷¹ Il ne continue donc pas sa reconquête des territoires de la dame qui avait placé ses espoirs en lui. La *Tielse Kroniek* nous apprend que, vers le 10 octobre, Philippe de Saint-Pol, après avoir chassé son frère avec une partie des Brabançons, serait venu avec une grande armée à Mont-Sainte-Gertrude pour forcer Jean de Bavière et les habitants de Dordrecht à lever le siège du château, mais ils n'accomplirent rien de notable.²⁷²

L'auteur de notre roman ne fait pas du tout mention de cet échec. Il présente uniquement qu'il lève une armée, mais n'en évoque pas les résultats. Pourtant, il devait posséder les informations nécessaires, étant donné qu'il puise la plupart de ses renseignements dans la chronique de Dynter. On peut donc en conclure qu'il a choisi de manière consciente de ne pas l'évoquer, par souci de longueur ou simplement par désintérêt. On peut aussi croire qu'il veut protéger l'image de Philippe de Saint-Pol, mais cette hypothèse doit être nuancée : vu que la

²⁶⁹ CORVISIER André, *Les régences en Europe... Op.cit.*, p. 85.

²⁷⁰ BARANTE Prosper de, *Histoire des ducs de Bourgogne... Op.cit.*, p. 91.

²⁷¹ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 833-834. Voir l'extrait en annexe 3.8.

²⁷² Texte traduit depuis l'extrait en paragraphe 767 : « Omstreeks Sint Victor (~10 oktober) in hetzelfde jaar kwam Filips, de jongste zoon van [de hertog van] Brabant, na met een deel van de Brabanders zijn broer, hertog Jan van Brabant, verdreven te hebben, met een groot leger naar Geertruidenberg om Jan van Beieren en de Dordtenaren te dwingen de belegering van het kasteel op te heffen, maar ze hebben niets vermeldenswaard gepesteed. » KUYSS Jan (éd.), *De Tielse kroniek : een geschiedenis van de lage landen van de volksvehuizingen tot het midden van de vijftiende eeuw, met een vervolg over de Jaren 1552-1566*, Amsterdam, Verloren, 1983, p. 148-149.

chronique ne mentionne pas d'échec ou ne déplore pas explicitement l'abandon de cette conquête, l'auteur n'a peut-être pas saisi l'importance de cet épisode.

En conclusion, ce troisième chapitre s'est concentré sur les griefs envers Jean IV et a présenté la figure antithétique de Philippe de Saint-Pol. Cela a permis de faire ressortir les parallélismes avec les griefs des Belges envers Guillaume 1^{er} et de mettre à jour le fond de justification de la révolution belge que recèle le roman de Saint-Genois. L'auteur continue d'utiliser le même style d'écriture typique du XIX^e siècle. On constate également qu'il s'inspire de ses ouvrages précédents, notamment son premier roman *Hembyse*, qui raconte des événements au sein d'un contexte révolutionnaire au XVI^e siècle. De manière générale, nous ne pouvons qu'observer que la source médiévale privilégiée par l'auteur s'avère être la chronique d'Edmond de Dynter, et ce dans tout le roman.

Chapitre IV : La révolte

À Herlaer, le duc se réveille de son coma après avoir été drogué. D'abord confus, Jean IV reprend ses esprits et il réprimande ses courtisans de l'avoir emmené contre son gré. De nouveau, Guillaume d'Assche arrive à retourner la situation à son avantage et fait croire à Jean IV que la diète était un piège et qu'ils ont uniquement voulu le sauver. Avec l'aide de Jacques de Diepenbeeck, le seigneur de Herlaer, les courtisans arrivent à convaincre le duc qu'il faut reconquérir Bruxelles qui serait aux mains de ses opposants par la force. Il va ainsi jusqu'à Maastricht où il pourrait rallier à sa cause des seigneurs allemands qui viendraient accompagnés de leurs troupes. À Bruxelles, quatre échevins²⁷³ partisans de Jean IV discutent de l'arrivée imminente du duc et revoient une dernière fois les différentes tâches de chacun pour l'accueillir. Le beau-frère de l'un d'entre eux, nommé Pierre Brul, se fait passer pour débile mais est en réalité un homme véreux et à l'affût de chaque occasion de gagner de l'argent. Il va ainsi informer Englebert de Nassau de ce qui se trame, en échange de quelques pièces. Le comte envoie des hommes pour contrer les échevins mais il est trop tard. Ces derniers ont pris leurs dispositions en prévoyant que les corporations des arbalétriers et des bouchers, dont certains d'entre eux étaient les chefs, leur serviraient de protection. Jean IV arrive aux portes de Bruxelles avec les troupes germaniques et, après quelques minutes d'attente, entre dans la ville, malgré les avertissements d'une mendiante qui lui dit qu'il ne fallait pas y aller, car les hommes du comte de Saint-Pol et certains habitants voulaient l'en empêcher. Le duc passe la porte malgré cette opposition et rentre dans son palais. Quelques jours plus tard, un incident se produit. Dans un cabaret nommé *Le Renard*, un mythe est présenté sous la forme d'une pièce de théâtre. Des soldats puis des seigneurs étrangers au service du Duc arrivent, ont une conduite irrespectueuse envers les habitants locaux et une rixe se déclenche. La colère du peuple est à son comble, les bourgeois viennent demander justice auprès des magistrats qui se rendent chez Jacqueline pour prendre une décision. Au cours de la discussion, Pierre Brul les informe que les seigneurs allemands conspirent avec les favoris pour s'emparer de la ville. D'abord réticente, Jacqueline finit par autoriser la révolte qui est fixée au lendemain à l'aube. Le 29 janvier, les membres des corporations viennent avec toutes les armes qu'ils ont pu trouver. L'émeute débute sur la grand-place mais aucun soldat étranger ne s'y rend. Évrard de Hollande

²⁷³ Jean de Leeuw, Jean Mettenschachte, Henri Cleutinckx et Gilles de Keghel. Dans le chapitre CLIV de la chronique de Dynter, on apprend que Jean IV avait institué en juin 1420 de nouveaux échevins à Bruxelles : « Jehan ordonna et fist eschevins de ladite ville de Bruxelles Jehan Metten Schachte, Jehan Mennen, Jehan de Froye, Henri Cluetinck, Gille de Kegel, Jehan de Leuw et Bertemieu Tseraerds. » DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 826.

arrive avec ses Écorcheurs. Jean IV apprenant les événements décide d'aller voir son peuple après avoir enfilé son armure décorée d'or²⁷⁴ accompagné des quatre échevins qui le soutiennent, les favoris arrivant à en échapper avec le prétexte qu'ils ne feront qu'attiser la colère des insurgés. Les quatre magistrats sont alors malmenés par la foule et l'un d'eux meurt dans la cohue tandis que les autres sont pendus sans jugement. Jean IV, échappant de justesse d'une tentative de meurtre fomentée par Arnoud Vernhout, un membre de la réunion de la veille, est sauvé par un magistrat de la ville, Gérard de Pipenpoy à qui il va être confié, pris en otage. Le Bâtard de Hollande et ses hommes partent chercher les courtisans au palais, suivis de près par la foule. Ils y entrent sans le peuple et reviennent avec certains courtisans mais il manque le plus important, Guillaume d'Assche. Le peuple part à son hôtel, laissant Évrard et ses Écorcheurs enfermer les favoris dans la prison de Steenpoorte pour qu'ils se fassent juger. Or, le courtisan s'était déjà enfui depuis plusieurs heures, ne laissant que sa femme et sa fille au courant du lieu où il se cacherait. La foule retournant les appartements, les deux dames arrivent à s'enfuir mais sont séparées en chemin. Laurette se retrouve seule dans la rue, apeurée. Elle rencontre alors le nouvel amman de Bruxelles, Van der Zype, qui se fait passer pour un serviteur de Guillaume d'Assche en découvrant que la jeune fille est en fait Laurette. Il la ramène chez lui par la ruse et arrive à lui soutirer des informations quant au lieu où se trouverait son père. Puis, il l'enferme chez lui. Jacqueline et son frère arrivent alors chez lui pour lui demander d'annoncer la récompense qui serait offerte à celui qui trouverait le traître et sa fille. Il les conduit à la chambre où Laurette est enfermée. S'ensuit une discussion entre les deux femmes : l'amante de Jean supplie la duchesse de laisser son père en vie mais la duchesse ne plie pas et la jeune fille tombe dans le désespoir. Non loin de Zaventem, Pierre Brul emmène Évrard de Hollande et l'aman de Bruxelles dans une ferme où il aurait aperçu Guillaume d'Assche. Il raconte en chemin comment il l'a reconnu. Lorsqu'ils arrivent, le fermier reste muet et succombe à la torture supposée le faire parler. Évrard et Van der Zype décident alors de rentrer à Bruxelles, laissant la famille du fermier ainsi que Pierre Brul, considéré comme ayant menti, aux mains des Écorcheurs. Ils tuent l'informateur en le brûlant et mettent le feu à la ferme par la même occasion, épargnant la femme et les filles du propriétaire des lieux. Ils allument ensuite un tas de paille et commencent à danser autour, tout en buvant de l'alcool. C'est alors que Guillaume d'Assche en sort et se bat désespérément contre les hommes. Il

²⁷⁴ Cette armure fait penser à celle que porte Philippe II sur l'un des tableaux de lui les plus connus, peint par Titien en 1551 et aujourd'hui conservé au musée Prado à Madrid. Voir le tableau : « Philip II », dans *Museo nacional del Prado*. <https://www.museodelprado.es/en/the-collection/art-work/wd/d12e683b-7a51-41db-b7a8-725244206e21> (consulté le 14 août 2022).

s'agissait en effet de la cachette où il dormait la nuit. Les hommes d'Évrard arrivent à mettre le favori à terre mais Guillaume en sort à l'article de la mort. Ils le ramènent à la prison de Bruxelles. Guillaume est amené chez un médecin pour qu'il le remette en état de monter sur l'échafaud quelques jours plus tard. Laurette, enfermée dans une des cellules de la prison voit toute la scène est désespérée. Quelques jours plus tard, Jean IV se réveille d'une sorte de prostration et, apprenant les événements, décide d'aller, incognito, sortir sa bien-aimée de prison. Arrivé à l'entrée, le gardien refuse de l'emmener voir Laurette. Il est outré de cet affront. Arrivent alors Jacqueline et Philippe de Saint-Pol. Le duc et son épouse ont une discussion houleuse au cours de laquelle il apprend que Laurette serait envoyée dans un couvent, tandis que les favoris seraient condamnés à mort, des lettres les convainquant de trahison ayant été retrouvées. La duchesse se retire et laisse son beau-frère emmener son mari dire adieu à Laurette. Les deux hommes ont une discussion et Philippe affirme qu'il rendrait à Jean IV sa couronne ducal lorsque les choses se seront stabilisées. Arrivés à la cellule de Laurette, le régent se retire et les deux amants se retrouvent. Jean IV fait part de la nouvelle de sa condamnation ainsi que de celle de son père et la jeune dame est désespérée. Ils entendent alors la cloche annonçant l'exécution des favoris sonner alors que Jean IV dit qu'il va aller sauver Guillaume d'Assche. Évrard de Hollande arrive et annonce que tous les courtisans ont été décapités et remet à Laurette la bague en or que son père lui lègue. La jeune femme s'effondre. Le rideau tombe.

Le retour

Le plan

— *Je me jeterais sur Bruxelles avec une puissante et nombreuse armée, je tomberais sans merci sur les nobles ; ceux qui échapperaient à la mort je les exilerais ; je m'avancerais impitoyablement, ravageant tout le pays qui s'opposerait à ma marche, puis j'entrerais triomphant dans cette ville insolente qui a refusé l'Amman que vous aviez choisi, et je dirais à ces bourgeois turbulents : à genoux devant moi, je suis votre seigneur, à genoux ou je fais élever, pour vous y renfermer, autant de prisons qu'il y a de maisons dans votre cité.*²⁷⁵

Voici les paroles du seigneur de Herlaer, donnant « son avis » et surtout tentant d'influencer Jean IV dans la direction que ses courtisans ont choisie pour lui. Le duc va suivre ce conseil pour retrouver sa place de souverain. C'est ainsi que Jules de Saint-Genois commence son chapitre en mettant en scène quatre échevins de Bruxelles chargés de permettre au duc de rentrer à Bruxelles. Edmond de Dynter, en effet, raconte que Jean IV écrit à quatre échevins de Bruxelles qu'il avait institués au mois de juin précédent²⁷⁶ : Jehan Metten Schachte, Henri Cluetinck, Gille de Keghel et Jehan de Leeu. Ce sont les quatre noms que Saint-Genois reprend dans son roman, adaptant l'orthographe pour les rendre plus accessibles au lecteur. Les quatre magistrats ont pour mission de s'assurer que personne n'empêche le duc et ses amis de rentrer dans la ville le moment venu. Gille de Kegel garderait la porte tandis que Jean Cluetinck « lèveroit sa verge²⁷⁷ en hault et le porteroit devant le duc ». Recevant leur réponse positive, le duc arrive à Diest le 20 janvier 1421 et gagne Bruxelles à deux heures du matin accompagné de « monsieur de Heynsbergh et le demisiau de Heynsbergh, son ainsné fil, Jehan de Bueren, prouvost d'Aix ». Le comte de Moerse, retardé à Tret, arrive plus tard. Arrivés à la porte, ils la trouvent fermée et attendent plusieurs heures avant de ne pouvoir entrer. Une « povre femmelette » qui lui demande l'aumône aurait dit au seigneur de Heinsberg : « Ha ! sire de Heynsberch, ne vous chaille se vous ne poés entrer ens à vostre plaisir ; mais quant vous y serés entrés, advisés et songniés, comment vous en ysterés ou polrés yssir », mais il n'aurait fait que peu de cas de cet avertissement. Elle aurait ainsi prédit les événements qui suivent et dont Dynter est au fait lorsqu'il rédige sa chronique. Saint-Genois intègre la prédiction de cette femme à son récit. Pendant ce temps, les échevins sont assemblés en grand conseil de la ville

²⁷⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 2, p. 16.

²⁷⁶ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 826.

²⁷⁷ La verge serait un anneau ou une bague. « Verge », dans *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, 2020.

http://zeus.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=VERGE1;ISIS=isis_dmf2020.txt;MENU=menu_dmf;OUVRIR_MENU=1;ONGLET=dmf2020;OO1=2;OO2=1;s=s10382ac8;LANGUE=FR;FERMER;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;XMODE=STELLA;FERMER;XXX=4;; (consulté le 8 août 2022).

et délibèrent sur le retour du duc : ils le feraient entrer avec sa famille domestique, sans leurs chevaux, et sans les bannis et proscrits, considérés comme ennemis publics du Brabant. Finalement, ils ouvrent la porte au duc et tout le monde entre, ce qui ne plaît pas. Ainsi, Jean IV s'installe le 21 janvier à Coudenberg où son frère vient discuter avec lui pour ensuite retourner à son hôtel puis à Louvain.²⁷⁸ Cet épisode est également raconté par Jean-François Le Petit. Cependant, son récit n'apporte pas d'élément nouveau.²⁷⁹ Saint-Genois, de nouveau, s'inspire de la source bourguignonne pour construire son récit, en y ajoutant des touches typiquement romantiques.

Les étrangers

*Ces derniers commandaient une troupe de plus de 600 hommes, composée la plupart de gens mercenaires et d'aventuriers, recrutés dans la Basse-Allemagne, soudards qui se dévouaient au parti de ceux qui les payait le plus largement.*²⁸⁰

Les « amis » de Jean IV, le comte Frédéric de Moers, l'évêque liégeois Jean de Heinsberg, Jean de Buren et d'autres, qui l'ont aidé à reprendre la ville de Bruxelles viennent d'Allemagne. L'implication du roi des Romains Sigismond ne peut être prouvée mais est suspectée par Robert Stein. Frédéric de Moers était le frère de l'archevêque Diederik de Cologne, et Jean de Heinsberg recevait du futur empereur germanique une allocation de 1000 florins rhénans.²⁸¹ Sigismond semble déterminé à miner Jacqueline de Bavière et l'influence des Bourguignons dans nos régions : après avoir remis les comtés dont elle était l'héritière à Jean de Bavière, il soutiendrait Jean IV et ses courtisans dans le conflit avec les états et la duchesse.

Saint-Genois parle d'aventuriers et de mercenaires. La notion d'« aventure » se rapporte à un style de guerre particulier où il n'est pas question de l'emporter sur un adversaire ni de rétablir la paix, mais de s'enrichir par tous les moyens. Un groupe de combattants quitte le gros de l'armée pendant une période assez courte en quête de butin, d'endroit à piller ou de rançon. Les intentions politiques de la guerre sont ainsi éclipsées par la cause économique.²⁸² Le mercenaire est un combattant de métier n'ayant pas de rapport direct avec les parties en conflit et qui est recruté pour participer aux hostilités en échange de rémunération. Employer des mercenaires est une pratique qui remonte à l'Antiquité et est très présente au Moyen Âge.

²⁷⁸ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 836-838. Voir l'extrait en annexe 3.9.

²⁷⁹ Voir l'extrait en annexe 2.

²⁸⁰ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 2, p. 47.

²⁸¹ STEIN Robert, *Politiek en historiografie... Op.cit.*, p. 195.

²⁸² CONTAMINE Philippe, « Les compagnies d'aventure en France pendant la Guerre de Cent Ans, dans *Mélanges de l'école française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, n° 87/2, 1975, p. 365-396. Ici p. 366-367.

D'ailleurs, Jean IV avait engagé des mercenaires pour combattre les partisans de Jean de Bavière à peine quelques mois plus tôt.²⁸³

Depuis la Révolution française, on ne fait plus appel aux mercenaires pour combattre dans les guerres en France, puis dans les régions où les idées révolutionnaires se répandent. En effet, l'Assemblée nationale décide de dissoudre les corps mercenaires qui étaient au service de la France en juillet 1791. On leur préfère les forces armées composées de citoyens plutôt que d'étrangers et cette idée se répand à l'instar des pensées révolutionnaires.²⁸⁴ Encore aujourd'hui, on fait la guerre avec des armées formées par des citoyens. Plusieurs théories tentent d'expliquer ce phénomène. La première avance que les États, devant assumer l'achat de matériel de plus en plus technologique, préfèrent adopter des armées civiles. La deuxième argue que la relation entre l'État-Nation et le citoyen s'étant développée ainsi que la neutralité en droit international rend obsolète l'appel à des mercenaires. En effet, l'engagement dans l'armée devient un signe d'appartenance à la nation et donc un devoir du citoyen²⁸⁵ et le fait de faire appel à des mercenaires étrangers pouvait également impliquer des pays neutres, ce qui les mettrait dans une situation délicate.²⁸⁶ La troisième suggère que si les idées et les pressions matérielles sont des conditions importantes, le passage à une armée citoyenne s'explique par la politique intérieure. Dans son ouvrage, Sarah Percy déconstruit ces théories et en propose une autre : la norme contre l'utilisation de mercenaires serait indispensable pour comprendre le changement de la pratique militaire opérée au tournant du XIX^e siècle.²⁸⁷ Les mercenaires sont considérés comme immoraux, utilisant la force hors de tout contrôle, qu'il soit imposé, selon la période, par les papes, par les princes ou par les personnes qui gouvernent les États souverains. Le mercenariat est également vu comme moralement problématique, les raisons du combattant étant strictement financières et non mues par une sorte de conception du bien commun ou pour une cause qui leur tient à cœur. Ces considérations remontent à plusieurs siècles, mais au temps des révolutions, elles prennent une tout autre ampleur.²⁸⁸ Au temps du patriotisme et du

²⁸³ JANSE Antheun, *Een pion...* Op.cit., p. 137, 148

²⁸⁴ BRUYÈRE-OSTELLS Walter, « Les mercenaires, victimes de la Révolution », dans BRUYÈRE-OSTELLS Walter (éd.), *Histoire des mercenaires*, Paris, Tallandier, 2011, p. 9-14. <https://www.cairn.info/histoire-des-mercenaires-9782847346787.htm> (consulté le 8 août 2022).

²⁸⁵ LE PAUTREMAT Pascal, « Mercenariat et sociétés militaires privées : expressions divergentes de la privatisation des conflits ? » dans *Inflexions*, n° 5/1, 2007, p. 137-150. <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2007-1-page-137.htm> (consulté le 13 août 2022).

²⁸⁶ KINSEY Christopher, *International Law and the Control of Mercenaries and Private Military Companies. Le droit international et le contrôle des mercenaires et des compagnies militaires privées*, traduit par Nicolas Wuest-Famôse, dans *Cultures & Conflicts*, n° 52 : *Les entreprises para-privées de coercition : de nouveaux mercenaires ?*, 2003, p. 91-116. <https://journals.openedition.org/conflits/981> (consulté le 13 août 2022).

²⁸⁷ PERCY Sarah, *Mercenaries. The History of a Norm in International Relations*, Oxford, Oxford University Press, 2012, p. 94.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 1.

nationalisme, une armée de citoyens semble moralement supérieure à une armée contenant des étrangers et un soldat prêt à mourir pour son pays suggère que l'État qu'il défend est puissant et considère ses habitants qui lui retournent la faveur en se battant.²⁸⁹ Ce mépris du mercenaire se perçoit notamment dans la première partie du troisième couplet de la Marseillaise :

*Quoi ! Ces cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers.*²⁹⁰

C'est avec cette conception que Saint-Genois regarde les mercenaires venus avec Jean IV. Ainsi, ces étrangers sont méprisables à ses yeux et aux yeux de ses lecteurs, parce qu'ils se battent uniquement pour le gain, en pillant ou en rançonnant et non pour une cause plus noble.

L'insurrection

La Muette de Portici médiévale

Le cabaret du Renard dans la rue de la Tête-d'Or, près de la grande place de Bruxelles, jouissait à l'époque que nous traitons d'une immense réputation ; car c'était dans une des salles du premier étage de cette maison, alors très vaste, qu'on représentait les mystères et autres jeux scéniques lorsque le tems était trop mauvais pour que les acteurs parussent en plein air.

*Pendant une des dernières soirées du mois de janvier, il y avait un grand encombrement de monde dans ce cabaret célèbre [...]. C'étaient des honnêtes bourgeois de la ville, des artisans laborieux qui, fatigués du travail de la journée, attendaient dans ce moment avec impatience qu'on commençât la Passion du Sauveur, pièce ascétique qui devait être suivie d'une sottie bien comique, bien joyeuse. [...] Aussitôt se précipitèrent à l'intérieur en coudoyant sans ménagemens ceux qui les entouraient, quelques hommes d'armes qu'à leur accoutrement on reconnut pour des lansquenets qui avaient accompagné le duc.*²⁹¹

Le mystère est un genre théâtral de la fin du Moyen Âge. Il met en scène les événements les plus importants de la tradition biblique afin d'éduquer les laïcs à l'histoire religieuse, connaissance nécessaire afin d'être sauvé et aller au paradis. Afin de les rendre plus ludiques et didactiques, les auteurs des mystères adaptent l'histoire sur laquelle ils se basent pour la rendre actuelle en ajoutant des éléments non bibliques. Ces pièces sont souvent destinées à n'être jouées qu'une fois. Au contraire, les pièces comiques, comme la sottie qu'évoque Saint-Genois, sortent de l'imaginaire et la fantaisie de leurs auteurs. Pour ces dernières, il existe des troupes

²⁸⁹ PERCY Sarah, *Mercenaries. Op.cit.*, p. 121.

²⁹⁰ Cité par Walter Bruyère-Ostells. BRUYÈRE-OSTELLS Walter, « Les mercenaires... », dans BRUYÈRE-OSTELLS Walter (éd.), *Op.cit.*, p. 9.

²⁹¹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 2, p. 56-57.

d'acteurs plus ou moins professionnels tandis que les mystères étaient joués par des membres de la communauté de la ville, souvent des bourgeois disposant de plus de moyens et de temps pour préparer la représentation qui se faisait en général en plein air, sur la grand-place. Les représentations de ces pièces sont généralement données lors de circonstances particulières telles que l'entrée solennelle d'un seigneur ou une fête annuelle à caractère religieux ou profane. Selon Graham Runnalls, le mystère est l'un des genres théâtraux les plus joués entre le XIV^e et le XVI^e siècle, en particulier les Passions, avec des centaines, voire des milliers de représentations montées en France.²⁹²

C'est au cours d'une de ces pièces qu'une rixe entre des Bruxellois et des mercenaires étrangers est déclenchée. Cet épisode n'est mentionné dans aucune des sources, ce qui laisse penser qu'il s'agit d'une invention de la part de l'auteur. Le fait que Saint-Genois choisisse de faire débiter la révolte de 1421 dans un théâtre n'est pas anodin. Tout au long du XIX^e siècle, le théâtre est un lieu où se concentre la contestation, lieu de toutes les imaginations où l'État ne semble pas toujours prendre la mesure de l'influence des messages envoyés par les pièces, malgré la censure. C'est notamment le cas de *La Muette de Portici*²⁹³ qui a réussi à passer cette censure, le texte ne donnant pas suffisamment l'air d'être révolutionnaire à l'œil du contrôle. Mais c'était sans compter le pouvoir de la musique, celui du théâtre et l'ambiance qui les accompagne, faisant ressentir de fortes émotions au sein d'un public déjà échauffé par un pouvoir perçu comme injuste. Ainsi, le duo du deuxième acte dont le titre, devenu célèbre, est « Amour sacré de la patrie », est-il le déclencheur d'une émeute le 25 août 1830 conduisant à l'émancipation de la Belgique de ce qui a été perçu comme le joug hollandais. Bien sûr, cet opéra d'Auber n'est pas la cause directe de la révolution, l'atmosphère tendue étant tangible

²⁹² KING Kimball, *Western Drama Through the Ages: A Student Reference Guide*, vol. 1, Westport, Greenwood Press, 2007, p. 86. ; RUNNALLS Graham, « Le Personnage dans les mystères à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle : stéréotypes et originalité », dans *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 44, 1997, p. 11-26. Ici p. 12. ; RUNNALLS Graham, « Les Mystères de la Passion en langue française : tentative de classement », dans *Romania*, t. 114, n° 455-456, 1996, p. 468-516. Ici p. 468. ; LAVÉANT Katell, « L'événement et le théâtre dans le nord de la France à la fin du Moyen Âge », dans *Que m'arrive-t-il ? Littérature et événement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006. <https://books.openedition.org/pur/29796> (consulté le 9 août 2022).

²⁹³ *La Muette de Portici* est un opéra en cinq actes basé sur le livret d'Eugène Scribe (1791-1861) et composé par le français Daniel-François-Esprit Auber (1782-1871). Il est mis en scène pour la première fois le 29 février 1828 à Paris. Il est donné à Bruxelles le 25 août 1830 à l'occasion des festivités pour le 59^e anniversaire du roi Guillaume I^{er} d'Orange et déclenche une émeute à l'origine de la Révolution belge. Il s'agit d'un des opéras les plus célèbres du XIX^e siècle, interprété dans tous les grands théâtres, avec, par exemple, 285 représentations à Berlin entre 1829 et 1898. Il s'éclipse au XX^e siècle et les tentatives de reprise ne font l'objet que de peu d'enthousiasme. Plus récemment, il a été monté en avril 2012 à l'Opéra Comique de Paris avec la collaboration de la Monnaie de Bruxelles. « Daniel-François-Esprit Auber (1782-1871) », dans KAMINSKI Piotr, *Mille et un opéras*, Paris, Fayard, 2003, p. 37-48. Ici p. 37-40. ; « La Muette de Portici. 5 au 15 avril 2012 », dans *Opéra Comique*, <https://www.opera-comique.com/fr/spectacles/la-muette-de-portici> (consulté le 11 août 2022).

depuis quelques semaines déjà, mais il joue un « rôle catalyseur du mécontentement latent », pour reprendre les mots de Vincent Adoumié.²⁹⁴

Le 27 janvier 1421

— Agissez selon votre bon plaisir, dit sourdement la duchesse, que les courtisans tombent, entendez-vous. Ah ! nos nobles sires, poursuivit-elle en s'animant par degrés, voici le jour de la vengeance. Votre tête tombera, messire d'Assche, et la vôtre Everard T'Serclaes, et la vôtre aussi Henri de Heverlé. A votre tour maintenant de trembler et de craindre, à votre tour de voir le danger en face. [...] qu'ils expirent sur l'échafaud comme des malfaiteurs, comme de vils brigands qui ont dilapidé le trésor public, et vous assisterez tous à leur supplice afin de voir comme des courtisans meurent avec lâcheté..... [...] Le duc! [...] Mourir! mon époux mourir! Un malheureux enfant que de perfides conseils ont fourvoyé..... un lâche sans cœur, murmura-t-elle en elle-même, qui m'a couverte de mépris, qui ne cherche qu'à me tourmenter... lui mort, je serais libre, et Glocester à moi peut-être, le beau Glocester à Jacqueline..... Mais le faire mourir ! Et puis le remords.... le remords qui poursuit sans cesse, et toujours voir le sang de son époux!.... [...] Qu'il vive, qu'il échappe au sort qui menace ses favoris ! [...] Mais ne laissez point fuir Laurette d'Assche, ajouta la princesse. Et ses yeux flamboyaient d'indignation au seul nom de la fille du seigneur d'Assche. Amenez-la moi, cette femme qui est devenue la maîtresse de Jean IV.²⁹⁵

Apprenant que les troupes étrangères projettent de prendre la ville de Bruxelles, Jacqueline autorise l'émeute et demande expressément que l'on fasse tomber les courtisans. Ce n'est donc pas une haine des étrangers qui l'anime. Elle était d'abord réticente à cette solution radicale. Saint-Genois lui fait dire que c'est illégal. La loyauté, antonyme de la révolte, semble en effet être importante dans la tradition en Brabant selon les dires des sources telles que la *Cronyke van Brabant int prose int corte* et *Die alder excellenste cronyke van Brabant*, composées pendant la seconde moitié du XV^e siècle.²⁹⁶ La duchesse évoque le fait que les favoris auraient dilapidé le trésor public, image typique que l'on se fait d'eux dans l'imagination collective comme expliqué plus haut. Lorsque le sort de son mari est évoqué, on voit la tentation que l'idée de sa mort exerce sur la duchesse : elle serait enfin libre de vivre son amour avec le « beau Glocester ». Mais le remords que cela lui procurerait la dissuade. Finalement, elle veut qu'on lui amène Laurette d'Assche par qui elle se sentait humiliée. Toutes ces décisions sont prises en fonction des émotions qui l'animent, manière typiquement romantique : la volonté de

²⁹⁴ ADOUMIÉ Vincent, « Du chant à la sédition : *La Muette de Portici* et la révolution belge de 1830 », dans QUÉNIART Jean, *Le chant, acteur de l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, p. 241-252. <https://books.openedition.org/pur/48033> (consulté le 9 août 2022).

²⁹⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 2, p. 78-79.

²⁹⁶ SCHOENAERS Dirk, « 'United we stand?' Representing revolt in the historiography of Brabant and Holland (fourteenth to fifteenth centuries) », dans FRINHABER-BAKER Justine et SCHOENAERS Dirk (éd.), *The Routledge History Handbook of Medieval Revolt*, Abington, Routledge, 2017, p. 104-129. Ici p. 120.

revanche contre les courtisans ; la peur du remords — et non la Raison qui lui contraindrait le meurtre de son époux — ; la jalousie envers la maîtresse de son mari.

Ainsi débute la révolte bruxelloise du 27 janvier 1421. La tradition des révoltes commence dans nos régions avec le soulèvement des Karls en Flandre maritime de 1323 à 1328. Cette longue crise se clôt par l'intervention militaire des troupes de Philippe VI de Valois. L'agitation se multiplie et revêt presque un caractère cyclique. Une véritable culture de l'insurrection s'instaure.²⁹⁷ La deuxième moitié du XIV^e siècle est une période intense de révoltes partout en Europe occidentale, notamment en France, en Italie, en Flandre et en Angleterre.²⁹⁸

La participation à une révolte résulte d'un croisement de motivations et d'aspirations disparates qui s'unissent pour un moment, souvent très court, pendant lequel les conventions sociales sont suspendues et les passions se déchaînent. Des solidarités nouvelles en naissent et renforcent celles qui sont déjà existantes. La révolte est un « facteur dynamique des sociétés » : elle renforce le sentiment d'appartenance, délimite le cadre d'une représentation du groupe et favorise le collectif.²⁹⁹ Les origines du mécontentement sont multiples : elles vont des questions de fiscalité à des infractions à la loi par des officiers, en passant par le bafouement de privilèges et de droits, ou l'établissement d'un ordre injuste. La révolte est la plupart du temps affaire citadine. Des lieux ou des monuments stratégiques peuvent devenir des enjeux majeurs que se disputent les différents groupes sociaux, souvent entre le pouvoir princier et les villes.³⁰⁰ Ainsi, les Bruxellois se soulèvent-ils parce que l'hôtel de ville est menacé par les armées étrangères.

Les sources qui en parlent sont, de nouveau, la chronique de Dynter et celle de Jean-François Le Petit. La première raconte que le lundi 27 janvier, plusieurs notables de Bruxelles sont informés que le seigneur de Heinsberg et d'autres étrangers viendraient prendre l'hôtel de

²⁹⁷ LECUPPRE Gilles, « De la révolte à la contestation : un plaidoyer pour les expressions modestes et quotidiennes du mécontentement », dans LECUPPRE Gilles (éd.), *La contestation. Moyen Âge et Temps Modernes*, Paris, Éditions Kimé, 2016, p. 7-19. Ici p. 8.

²⁹⁸ MAZEL Florian, STELLA Alessandro et TIXIER DU MESNIL Emmanuelle, « Introduction », dans *Contester au Moyen Âge : de la désobéissance à la révolte. XLIX^e Congrès de la SHMESP (Rennes, 2018)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019 (Histoire ancienne et médiévale ; 167), p. 11-44. <https://books.openedition.org/psorbonne/55192> (consulté le 8 août 2022).

²⁹⁹ TOUATI François-Olivier, « Révolte et société : l'exemple du Moyen Âge », dans *Violence et contestation au Moyen Âge. Actes du 114^e Congrès national des Sociétés savantes (Paris, 1989)*, Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1990, p. 7-16. Ici p. 11-12. ; LECUPPRE Gilles, « De la révolte à la contestation... », dans LECUPPRE Gilles (éd.), *La contestation... Op.cit.*, p. 8, 12, 14. ; MAZEL Florian, STELLA Alessandro et TIXIER DU MESNIL Emmanuelle, « Introduction », dans *Contester au Moyen Âge... Op.cit.*

³⁰⁰ DUMOLYN Jan, « Espaces et lieux urbains comme enjeux dans la politique communale en Flandre médiévale », dans BRAVO Paloma et D'AMICO Juan Carlos (éd.), *Territoires, lieux et espaces de la révolte. XIV^e-XVIII^e siècles*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2017 p. 23-40. Ici p. 24.

ville pendant la nuit et ainsi être maître de Bruxelles. L'information se répand et la communauté, échauffée, arrive armée sur la place du marché. Les événements sont annoncés au duc, qui vient à cheval en personne et leur ordonne de se calmer et de rentrer chez eux paisiblement. On lui répond de retourner d'où il vient, car les Bruxellois ne voulaient que son honneur et profit. Il se met en route pour retourner à son château mais fait demi-tour, le commun étant encore plus ému et refusant de rentrer chez lui. Ses tentatives d'apaisement se soldant par un échec, le duc retourne à son hôtel. Une rumeur tourne selon laquelle les hôtes étrangers étaient couchés sur leur lit, à leur hôtel, tous armés. De leur côté, ces derniers affirment qu'ils n'avaient rien comploté ni prévu, mais que quand ils entendirent l'émeute, ils se sont armés par peur du peuple. « Je ne peux dire quelle est la vérité, je ne fais que répéter ce que j'ai entendu de l'un et l'autre parti » conclut le chroniqueur.³⁰¹ Le récit de Le Petit est similaire et résume plus ou moins les dires d'Edmond de Dynter :

[...] mais le peuple mal à son aise, de voir ces soldats estrangers, les espées au poing se vantant par my les tavernes qu'ils feroient tous riches avant que sortir de Brabant, la nuit suyante se mit tout en armes & s'assambla sur le marché, estans advertis de quelque dessein du Comte de Heynsberch & d'aucuns autres : lesquels sur certain son de cloche que se devoit donner ceste nuit mesme au Cloistre de Reguliers à Couwenberghe, se devoient faire maistres du marché & de la ville : quelques soldats furent aussi trouvez armez sur leurs lits.

Dans les travaux actuels, l'épisode de cette révolte passe assez inaperçu et est à peine mentionné. Renée Nip évoque le point de vue de Jacqueline. Selon elle, la duchesse aurait pu se sentir soutenue par les Brabançons qui ont presque fomenté une guerre civile à cause de leur désaccord avec Jean IV.³⁰² Robert Stein, quant à lui, raconte brièvement les événements : « Mais le 27 janvier, il s'est passé quelque chose qu'aucune des personnes impliquées n'avait pris en compte. Les Bruxellois se sont rebellés contre les soldats étrangers qui occupaient la ville. Malgré des tentatives répétées, les alliés de Jean IV ne parviennent pas à apaiser la population, bien au contraire. »³⁰³ Pour Dirk Schoenaers, il s'agirait d'un coup d'État de Philippe de Saint-Pol³⁰⁴, ce que les sources semblent démentir.

Les révoltés sont souvent considérés comme une masse populaire aveugle et dépourvue de conscience politique.³⁰⁵ Dans son analyse du roman *Hembyse*, Catherine Thoreau fait

³⁰¹ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 839-840. Voir l'extrait en annexe 3.10.

³⁰² NIP Renée, « Conflicting Roles... », dans *Saints, Scholars, and Politicians...* Op.cit., p. 191.

³⁰³ STEIN Robert, *Politiek en historiografie...* Op.cit., p. 195.

³⁰⁴ SCHOENAERS Dirk, « 'United we stand?' ... », dans FRINHABER-BAKER Justine et SCHOENAERS Dirk (éd.), *The Routledge History Handbook...* Op.cit., p. 113.

³⁰⁵ MAZEL Florian, STELLA Alessandro et TIXIER DU MESNIL Emmanuelle, « Introduction », dans *Contester au Moyen Âge...* Op.cit.

remarquer que le « peuple » est un protagoniste à part entière, selon Saint-Genois. Cette mise en avant du commun résulterait de la pensée révolutionnaire romantique. En effet, la Révolution française a nécessité la collaboration et la cohésion du peuple pour aboutir à la victoire. C'est lui qui abolit le pouvoir absolu et ainsi devient le seul maître de son destin. Elle remarque également un paradoxe chez Saint-Genois : bien qu'il remette au goût du jour le folklore populaire, il semble éprouver un certain mépris pour le peuple. Celui-ci serait irréfléchi, inconstant, faible et cruel. Cette ambivalence semble résulter de la pensée bourgeoise selon laquelle le peuple reste de la « populace ».³⁰⁶ Dans *La cour du duc*, on remarque en effet une sorte de dévalorisation du peuple, bourru et indélicat, presque animal, lorsqu'il attend le retour d'Évrard de Hollande et ses hommes, partis chercher les courtisans du duc dans le palais de Coudenberg.³⁰⁷ L'absence des femmes de cette agitation — à l'exception de Jacqueline qui autorise le soulèvement mais n'y participe pas — est également remarquable. Samuel Cohn constate ainsi que la femme est loin d'être un des principaux participants de la révolte au Moyen Âge, bien que des exceptions existent.³⁰⁸

³⁰⁶ THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale... Op.cit.*, p. 128-130.

³⁰⁷ L'un des membres de ce peuple est décrit ainsi : « sa grande bouche fendue jusqu'aux oreilles, laissa voir deux rangées de dents longues comme des défenses de sanglier ». SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 2, p. 95.

³⁰⁸ COHN Samuel Jr., « Women in revolt in medieval and early modern Europe », dans FRINHABER-BAKER Justine et SCHOENAERS Dirk (éd.), *The Routledge History Handbook... Op.cit.*, p. 208-219. Ici p. 209.

La traque

*A voir l'étrange spectacle que nous avons essayé de décrire, éclairé par la lueur vacillante que produisait la quantité de paille incendiée, à regarder toutes ces figures rébarbatives qui s'agitaient de mille façons, tous ces danseurs qui gambadaient en cadence, ayant pour orchestre d'horribles vociférations, pour lustre l'incendie d'une vaste habitation et pour parquet le sol noirci d'un coin de la forêt, Holbein n'eût certes pas résisté au désir de représenter une de ces danses macabres qui établirent son immortelle réputation. Le ciel était froid et couvert, pas une étoile ne brillait dans le firmament, et autour des routiers s'élevaient les grands arbres de la forêt qui, témoins immobiles, semblaient garder le silence à cette scène de désolation.*³⁰⁹

À la ferme où ils étaient censés retrouver Guillaume d'Assche en cavale, les Écorcheurs, laissés seuls par Évrard de Hollande, s'installent autour d'un tas de paille auquel ils ont mis feu, à côté de la ferme incendiée. Ils dansent alors en rond autour du monticule tout en buvant de la cervoise. Dans l'extrait ci-dessus, on comprend que Saint-Genois tente de recréer une sorte de danse macabre, prévenant la capture puis la mort du courtisan. Ces farandoles où la mort en habit de squelette ou de momie desséchée emporte les vivants sont un sujet remis au goût du jour par la face morbide du romantisme noir et qui revient à la mode à partir de 1830. Théophile Gautier, par exemple, écrit la *Comédie de la mort*, ou encore Victor Hugo décrit la grande faucheuse. Certains érudits³¹⁰ se penchent aussi sur le phénomène de la danse macabre.³¹¹

Dans l'extrait ci-dessus, Saint-Genois évoque également Hans Holbein le Jeune, un artiste du début du XVI^e siècle. Son œuvre la plus célèbre est la série de quarante-et-une scènes *Images de la mort*³¹², ou *Totentanz*, illustrant le concept allégorique de la danse macabre, conçue par lui et coupée par un autre artiste dans les années 1520 et éditée à Lyon en 1538. En plus de la mort emmenant le vivant avec elle, Holbein représente un décor ainsi que des détails, faisant de ces gravures des sources pour d'autres informations que la danse en elle-même, et va jusqu'à dénoncer des inégalités sociales en montrant la mort qui touche tout le monde, puissants compris. La série est copiée de nombreuses fois et est éditée pour la première fois en 1621 par

³⁰⁹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 2, p. 152.

³¹⁰ Par exemple, CHAMPOLLION-FIGEAC Jacques-Joseph, *Notice d'une édition de la Danse macabre, antérieure à celle de 1486, et inconnue aux bibliographes*, Paris, JB Sajou, 1811.

³¹¹ GABION-DENZEZ Caroline, *Les danses macabres et leur métamorphoses (1830-1930)*, Université de Lyon 2, 2000 [Thèse de doctorat], p. 5-9. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2000/gabion_c#p=0&a=top (consulté le 12 août).

³¹² Le titre de la première édition est : *Les Simulachres et historiees faces de la mort, autant élégamment pourtraictes, que artificiellement imaginées.*

Matthäus Mieg qui est suivie de nombreuses autres éditions aux XVII^e et XVIII^e siècles.³¹³ Jules de Saint-Genois doit probablement avoir eu connaissance d'une de ces copies ou éditions.

La danse macabre fait partie de l'imaginaire mystique et magique que les romantiques se font du Moyen Âge. On détecte une série d'autres caractéristiques de cet imaginaire dans le roman à travers les croyances religieuses — avec des évocations de saints par exemple — ou folkloriques, marquées de merveilleux et de surnaturel. On mentionne notamment au début du roman la « méchante Mélusine [...], la fée moitié femme, moitié serpent »³¹⁴. Selon Montfaucon de Villars, qui s'inspire du *Liber de nymphis, sylphis, pygmaeis et salamandris* de Paracelse, il s'agirait d'un esprit de femme qui hante certains lieux à la recherche d'un époux humain qui lui permettrait de s'incarner véritablement. Mélusine, un être surnaturel appartenant au monde marin, doit cacher sa vraie nature à son mari. Ce merveilleux est perçu de manière ambivalente : attirant et fascinant, il inquiète, car il représente l'inconnu.³¹⁵ La légende autour des Mélusines était très populaire au XVIII^e siècle, ce n'est donc pas étonnant que Saint-Genois l'évoque dans la nuit sombre au milieu d'une forêt.

*Qu'on se figure un homme aux prises avec une vingtaine de brigands moitié ivres, qu'une fureur homicide acharne sur leur victime, qui se coudoient, qui se pressent, afin de mieux l'atteindre, afin de frapper plus de coups ; qu'on se représente cet homme mi-mourant, les lèvres pâles et tremblantes, les yeux hagards, les traits décomposés, faisant des efforts inouïs et tels qu'on n'en pourrait tenter dans une circonstance ordinaire, pour se soustraire au fer qui exige sa vie, et l'on n'aura encore qu'une image imparfaite de la réalité de cette hideuse scène de cannibales.*³¹⁶

Saint-Genois dépeint ici les Écorcheurs comme une bande de brigands belliqueux et « cannibales ». Il s'agit en réalité de routiers de la même trempe que les « Grandes Compagnies », hommes de guerre qui obéissent à un capitaine et qui errent sur les routes en vivant de pillage et de rançon en période de trêve ou de paix. Selon Jean-Marie Cauchies, ils ne sont pas plus des envahisseurs étrangers que des brigands sans foi ni loi. Ce sont des membres

³¹³ HARBISON Craig, « Hans Holbein the Younger », dans *Britannica*. <https://www.britannica.com/biography/Hans-Holbein-the-Younger> (consulté le 12 août 2022). ; KAENEL Philippe (éd.), *Dernière danse. L'imaginaire macabre dans les arts graphiques*, Strasbourg, Musées de la ville de Strasbourg, 2016, p. 82, 200.

³¹⁴ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 1, p. 81-82. Il s'agit du moment où Jacqueline parcourt à cheval la forêt de Soignes pour rejoindre Jean IV lorsqu'elle apprend l'exclusion à sa cour de ses dames de compagnie.

³¹⁵ MONTANDON Alain, « Mélusine », dans BERNARD-GRIFFITHS Simone, GLAUDES Pierre et VIBERT Bertrand (éd.), *La Fabrique du Moyen Âge... Op.cit.*, p. 637-649. ; DURAND-LE-GUERN Isabelle, « Merveilleux et conte... », dans DURAND-LE-GUERN Isabelle, *Le Moyen Âge des romantiques Op.cit.*

³¹⁶ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 2, p. 155-156.

des troupes « du pays », employés encore il y a peu par le roi de France et comptent dans leurs rangs des capitaines de valeur.³¹⁷

Le nom « Écorcheur » apparaît dans les chroniques bourguignonnes. « On les nommoit en commun langaige les escorcheurs »³¹⁸ parce qu'ils dépouillaient les gens jusqu'à leur chemise, nous apprend Enguerrand de Monstrelet. Ils sont également évoqués par Jean de Charretier ou Olivier de la Marche.³¹⁹ Ces groupes d'hommes de guerre, se déplaçant souvent à plusieurs milliers sur les routes, sont les témoins d'un problème structurel : celui de l'entretien des troupes pendant les trêves. Ils se trouvent la plupart du temps aux frontières, où le contrôle est moins strict. Les moments de « paix » n'arrangent pas les capitaines qui voient disparaître tout espoir de salaire et de butin. En effet, les pillages et les rançons font partie intégrante de la rétribution du métier d'armes. Les expéditions sont coûteuses, il faut obtenir du profit, si non au moins amortir les frais. Ces capitaines de guerre tentent ainsi de rapporter les derniers butins pour payer leurs hommes avant de rentrer chez eux, tout en grappillant le plus de bénéfice possible.³²⁰

La condamnation

*[...] il faut aux favoris des princes, à cette lèpre des cours, un châtiment qui épouvante ceux qui essaieraient de les imiter.*³²¹

L'échafaud attend les courtisans de Jean IV. À travers les paroles de Philippe de Saint-Pol, l'auteur insiste encore une fois sur la diabolisation des favoris. La plupart du temps, ces derniers finissent mal. Ils tombent en disgrâce qui se concrétise de manière judiciaire ; ils sont condamnés ; ou, le plus souvent, ils sont exécutés.³²² Dans ce cas-ci, les courtisans sont condamnés à l'exécution, après avoir été l'objet d'un procès.

Au niveau des sources, le seul témoin de l'exécution des courtisans est une note qui se trouve dans une marge de la chronique de Jean-François Le Petit dans laquelle est inscrit : « Le Sr de Tserclaes & autres decapitez a Bruselles ».³²³ Dynter, lui, raconte que les réclamations de

³¹⁷ CAUCHIES Jean-Marie, « Les “écorcheurs” en Hainaut... », dans *Revue belge d'histoire militaire Op.cit.*, p. 317. ; TOUREILLE Valérie, « Pillage ou droit de prise... », dans BOURQUIN Laurent, e.a., *La politique par les armes... Op.cit.*

³¹⁸ Enguerrand de Monstrelet cité dans TOUREILLE Valérie, *Ibid.*, p. 169.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 169-170, 175.

³²⁰ *Ibid.*, p. 170-175.

³²¹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc... Op.cit.*, vol. 2, p. 190.

³²² DUTOUR Thierry, « Le Prince perturbateur... », dans QUAGHEBEUR Joëlle, OUDART Hervé et PICARD Jean-Michel (éd.), *Op.cit.*

³²³ LE PETIT Jean François, *La grande chronique ancienne et moderne de Hollande... Op.cit.*, p. 371.

procès et de punition étaient tournées vers les étrangers, et non vers les courtisans. Leur mort n'est ainsi pas explicitée au sein de sa chronique.³²⁴

*La malheureuse Laurette s'en [l'anneau de son père] empara convulsivement, le porta à sa bouche, le serra dans ses mains, puis, comme épuisée par les émotions qui bouleversaient son âme, elle tomba évanouie sur le banc où le jeune duc demeurait immobile, contemplant tour à tour sa bien-aimée et le Bâtard-de-Hollande avec un effroi mêlé de stupeur.*³²⁵

L'intrigue du récit des événements de 1418 à 1421 en Brabant par Jules de Saint-Genois se résout d'une manière pathétique et théâtrale : il rappelle la loyauté et la sincérité de la fille de Guillaume d'Assche, et souligne encore une fois l'impuissance du duc Jean IV face aux événements et son incapacité à avoir des réactions viriles.

Les événements postérieurs

Le retour au calme

*Après une grande et longue agitation d'esprit, quelle que soit l'exaltation qui les ait animés, les masses ainsi que les individus, ressentent promptement le besoin de se reposer ; elles semblent alors se replier sur elles-mêmes. Que leurs actes soient louables ou honteux, elles finissent toujours par retomber de toute la hauteur où elles étaient montées, pour revenir à leur état naturel, comme des vagues furieuses que la tempête a soulevées et qui, la bourrasque une fois apaisée, s'affaissent et se perdent de nouveau dans l'immensité de l'Océan !*³²⁶

Après avoir clôturé son récit, Jules de Saint-Genois explique, dans sa conclusion, les différents événements qui ont suivi ceux qu'il a exploités dans son roman. Il développe les nouveaux privilèges reçus par la ville de Bruxelles, décrit le calme revenu en Brabant, le départ de Jacqueline et le destin des différents protagonistes de son histoire.

Ainsi, on apprend que, grâce à la révolte des Bruxellois, sont créées les neuf nations de Bruxelles. Désormais, le gouvernement journalier de la ville serait assuré par dix patriciens — sept échevins, deux intendants ou trésoriers et un maire — avec neuf personnes externes au patriciat — à la composition quasi identique que les dix patriciens, un échevin en moins.³²⁷ Cette décision est mentionnée dans la chronique de Dynter au chapitre CLXVII dont le texte n'a pas été traduit en français, sauf le titre que voici : « *Comment la ville de Bruxelles doit estre derechief gouvernée par VII eschievins et IX nations* ». ³²⁸ Jean IV se serait ensuite absenté de

³²⁴ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 840. Voir l'extrait en annexe 3.11.

³²⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 2, p. 201.

³²⁶ *Ibid.*, p. 203.

³²⁷ SCHOENAERS Dirk, « 'United we stand?' ... », dans FRINHABER-BAKER Justine et SCHOENAERS Dirk (éd.), *The Routledge History Handbook...* Op.cit., p. 113.

³²⁸ Le texte entier en latin : DE DYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 413.

Bruxelles pour aller à un tournoi à Bruges organisé par le duc de Bourgogne. Il aurait ensuite déclaré la reconnaissance solennelle de son frère en tant que régent. On retrouve également ces informations dans les titres des chapitres CLXVIII et CLXX de Dynter.³²⁹ Saint-Genois continue ainsi à puiser ses informations dans sa source principale.

Les étrangers, quant à eux, sont libérés à la demande de Sigismond. C'est le signe que le roi des Romains n'était pas tout à fait étranger à la prise de Bruxelles par Jean IV et son armée.³³⁰

« L'amour déréglé d'une femme »³³¹

Mais soit que cette rigidité de mœurs, cet éloignement pour toute chose mauvaise, ne fût qu'une comédie habilement jouée, pour mieux obtenir excuse plus tard des fautes qui devaient la souiller, soit qu'un mauvais génie, ses penchans développés par l'âge ou son étoile, à elle, la poussât à sa perte en la fourvoyant au moment même où elle allait ressaisir sa prépondérance, Jacqueline-de-Bavière finit par tomber, comme l'ange du paradis terrestre... L'amour la perdit.³³²

Il raconte ensuite les aventures de Jacqueline de Bavière qui a quitté son mari pour gagner Valenciennes puis s'embarquer, sous la garde du sire d'Escaillon, de Calais à l'Angleterre où elle se marie avec l'homme qu'elle aime, Humphrey de Gloucester. Il évoque ensuite les guerres qui sont menées pour récupérer les terres qu'elle avait perdues au profit de son oncle, Jean de Bavière. Il termine par son décès : « l'infortunée princesse mourut, pauvre et misérable au château de Teylinghen, en Hollande, à l'âge de trente-six ans, sans laisser de postérité d'aucun de ses quatre maris : le dauphin de France, Jean IV, duc de Brabant, Humfroi de Gloucester, Frans Van Borsel ! »³³³ Ces péripéties sont racontées par Prosper de Barante ainsi que par les chroniqueurs Georges Chastellain et Enguerrand de Monstrelet.³³⁴

³²⁹ Le chapitre CLXVIII intitulé : « Comment le duc Jehan de Brabant vint de Louvain à Bruxelles, de là en Anvers, après en Haynnaut, et depuis revint à Bruxelles, et comment dame Jaque ducesse de Brabant passa la mer et en ala en Engleterre, où elle s'accompagna ou duc de Gloucester » est disponible en latin : *Ibid.*, p. 414.

Le chapitre CLXX intitulé : « Comment le duc Jehan de Brabant recongnt que à juste cause son frère fu fais gouverneur de Brabant, et comment il confirma et approuva tout che que par lui seroit fait en son gouvernement estre bon et vray » est disponible en latin : *Ibid.*, p. 416.

³³⁰ STEIN Robert, *Politiek en historiografie...* *Op.cit.*, p. 195.

³³¹ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 2, p. 207.

³³² *Ibid.*, p. 208.

³³³ *Ibid.*, vol. 2, p. 210.

³³⁴ BARANTE Prosper de, *Histoire des ducs de Bourgogne...* *Op.cit.*, p. 92-93. ; CHASTELLAIN Georges, *Œuvres Op.cit.*, KERVYN DE LETTENHOVE Joseph (éd.), t. 1, p. 212-217. MONSTRELET Enguerrand de, *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet Op.cit.*, BUCHON Jean-Alexandre e.a. (éd.), *Op.cit.* Pour plus de détails, voir JANSE Antheun, *Een pion...* *Op.cit.*

L'ombre du duc de Bourgogne

*[...] c'est qu'il espérait que tant que durerait cette guerre de parent à parent, le grand duc d'Occident, comme on l'appelait, ne songerait pas à l'inquiéter dans la possession de son patrimoine. Car ce prince prévoyait bien que, tôt ou tard, il serait englouti par la prépondérance bourguignonne, et il désirait que ce moment fût aussi éloigné que possible ; voilà pourquoi il s'écartera entièrement du théâtre des événements.*³³⁵

Le mariage de Jean IV et de Jacqueline est officiellement reconnu par le pape. Par conséquent, le mariage de la princesse avec Humphrey de Gloucester est déclaré adultère. Cependant, selon Saint-Genois, Jean IV ne se bat plus contre sa femme, préférant laisser Philippe le Bon s'en occuper. Ainsi, il espérait que son cousin serait suffisamment occupé par ce conflit pour le dévier de son objectif, c'est-à-dire s'emparer du Brabant. C'est parce que notre auteur connaît la suite des événements — le rassemblement des différents territoires qui formeront les Pays-Bas bourguignons — qu'il se permet de lui attribuer ces pensées. Robert Stein affirme même que le duc de Bourgogne avait déjà de l'influence en Brabant, à la suite de la révolte bruxelloise, avec le consentement et même la coopération des États.³³⁶

Jean IV se serait alors tourné vers les lettres et l'érudition. Il fonde l'université de Louvain le 7 septembre 1426. Englebert de Nassau, son conseiller depuis le soulèvement de janvier 1421, aurait été le principal instigateur de cette fondation auprès du duc. Ce dernier aurait décidé qu'il laisserait le gouvernement « à la prudence et à l'expérience de ceux qui l'environnaient. »³³⁷ On dit de lui qu'il s'est assagi, néanmoins on ne peut pas vraiment dire qu'il ait changé de comportement : il ne fait que prêter l'oreille à des conseillers différents. À sa mort au printemps 1427, on pleure sa disparition, car on lui aurait reconnu deux qualités : la clémence et la bonté. Son corps est inhumé à l'église de Tervuren aux côtés de son père, le duc Antoine et de la duchesse Jeanne. Saint-Genois mentionne alors qu'il s'est servi de leurs épitaphes comme source pour son roman.

³³⁵ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 2, p. 214.

³³⁶ STEIN Robert, *Politiek en historiografie...* Op.cit., p. 196.

³³⁷ SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* Op.cit., vol. 2, p. 215.

Le sort des protagonistes

Enfin, Saint-Genois fait le tour des différents personnages qu'il a développés dans son roman et raconte comment ils ont continué leur route, donnant un mot de la fin pour chacun d'eux. Cela permet au lecteur d'assouvir son éventuelle curiosité quant à la suite de l'histoire. Ainsi, Jean de Bavière meurt d'empoisonnement³³⁸ ; Évrard de Hollande périt de manière glorieuse dans une bataille contre Philippe le Bon ; Gérard Vander Zype, l'ancien amman de Bruxelles, est assassiné par Jean Blondel, un seigneur brabançon qui le haïssait ; Edmond de Dynter entre dans les ordres et se livre à la science et la culture des lettres et de l'histoire³³⁹ ; enfin, Albert Dithmar meurt en 1489 après avoir servi les ducs Antoine, Jean IV et Philippe^{340 341}.

³³⁸ Voir BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, empoisonneuse et tyrannicide ? ... », dans CAUCHIES Jean-Marie (éd.), *Op.cit.*

³³⁹ Il fait d'ailleurs référence à l'édition de sa chronique par Petrus Franciscus Xavierius de Ram dont nous avons parlé en introduction. SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc...* *Op.cit.*, vol. 2, p. 222.

³⁴⁰ Il dit avoir trouvé ces informations sur son épitaphe à Anderlecht. *Ibid.*, p. 223.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 211-223.

Conclusion

Dans notre introduction, la problématique générale de ce mémoire a été résumée par la question suivante : De quelle manière et dans quel but Jules de Saint-Genois retrace-t-il l'histoire de Jean IV de Brabant en fonction de l'esprit de son époque et des sources à sa disposition ?

Notre réponse à cette question s'attachera d'abord aux sources utilisées par l'auteur. Ensuite nous reviendrons sur la façon dont ce dernier a utilisé le style du roman historique. Enfin nous rappellerons les éléments de contexte culturel qui ont influencé la rédaction de son œuvre, dont le but s'avère être une présentation de l'Histoire au service de la légitimation du nouvel État-nation belge.

Jules de Saint-Genois ne s'étend pas beaucoup sur les sources qu'il utilise dans son roman. Néanmoins, il mentionne dans sa conclusion la chronique d'Edmond de Dynter ainsi que différentes épitaphes qui lui auraient servi à écrire ses nécrologies de conclusion. Il apparaît clairement dans l'analyse de ce travail que cette chronique est la source principale de son inspiration et de ses données historiques. Ainsi, la plupart des événements relatés par Dynter se retrouvent dans le roman : la bataille de Gorcum ; les traités entre Jean IV de Brabant et Jean de Bavière ; la réaction de Jacqueline de Bavière lorsqu'elle apprend le changement du personnel de sa cour ; le conflit de Jean IV avec les États de Brabant ; l'élection de Philippe de Saint-Pol comme régent ; le retour à Bruxelles de Jean IV avec son armée constituée d'étrangers ; la révolte et ses conséquences. Par ailleurs, Saint-Genois s'inspire également de l'ouvrage d'Enguerrand de Monstrelet dans lequel est évoquée l'existence des Écorcheurs.

La chronique de Jean-François Le Petit relate également des événements qui se retrouvent dans le roman de Saint-Genois. Cependant, elle ne donne pas d'élément supplémentaire à ce que l'on retrouve déjà dans celle de Dynter. Peut-être Le Petit s'est-il d'ailleurs pareillement basé sur cette source ?

Il semblerait que Saint-Genois ait également lu les chroniques de Georges Chastellain et de Jean Froissart. En effet, il reprend l'idée de Chastellain selon laquelle le couple ducal formé par Jean IV et Jacqueline était incompatible au niveau du caractère. Il évoque également la bataille de Nicopolis relatée par Froissart.

L'auteur du roman n'utilise pas ou à peine les sources en moyen néerlandais que sont *De Tielse Kroniek* et *Het oude Goutsche chronycxken*. En effet, il n'apparaît pas de réel lien entre leur exposé et celui de Saint-Genois.

Du côté des travaux à disposition de Jules de Saint-Genois, il semblerait qu'il n'ait pas eu connaissance des ouvrages de Christophe Butkens et de Prosper de Barante, ou du moins qu'il n'en ait pas tenu compte. En effet, il a été montré que l'auteur du roman fait le choix du personnage de Guillaume d'Assche, totalement absent des ouvrages postérieurs, plutôt que de celui de Jean d'Assche, présenté par Butkens et Barante. Ainsi, Saint-Genois n'utilise pas de travaux de ses pairs pour établir les faits historiques de la période et il semble se baser uniquement sur les sources bourguignonnes.

Néanmoins, Saint-Genois s'inspire tout de même de travaux pour élaborer sa « couleur locale ». En effet, il cite l'ouvrage d'Henrik Van Wyn qui établit les différents us et coutumes de l'époque. On y retrouve notamment des descriptions de vêtements, des habitudes alimentaires et de la vaisselle utilisée lors de banquets. Peut-être Saint-Genois a-t-il également utilisé la *Philologie française*, qui lui aurait permis d'utiliser l'expression « trancher la nappe » pendant la dispute entre Jacqueline et Jean IV lors du banquet après la chasse.

Saint-Genois adopte un style d'écriture assez typique du roman historique. Il alterne les longues descriptions et les dialogues presque théâtraux. Toutefois il ne suit pas le schéma narratif habituel d'un roman, tel l'*Ivanhoé* de Walter Scott, qui s'attache à suivre la quête d'un héros. Si Jean IV est mentionné dans le titre, ce personnage historique n'a pas les qualités de courage et de *leadership* qui caractérisent un héros. Voilà pourquoi le titre mentionne sa cour, plutôt que de se focaliser sur la personne du duc. L'auteur cherche à ce que le lecteur se familiarise avec les racines historiques de nos contrées à l'époque de ce duc, non pas qu'il s'identifie à lui.

Narrateur omniscient, Saint-Genois se plaît à dévoiler au lecteur les pensées et les émotions secrètes de différents acteurs. Il fait également étalage de son érudition, avec un grand souci du détail, lorsqu'il décrit le décor topographique et historique. La « couleur locale » prend une importance considérable. Ainsi, l'historien-archiviste attire l'attention du lecteur sur les vêtements d'époque, les croyances et expressions populaires, ou encore les pratiques des nobles comme celle de la chasse ou celle du banquet.

Respectueux du récit transmis par ses sources, il laisse courir son imagination afin d'accentuer certains éléments, comme le caractère des personnages et leur état physique. Ainsi,

la description d'un Jean de Bavière, surnommé Jean sans Pitié, montre un homme laid et bedonnant, dont la gourmandise témoigne de son insatiabilité de pouvoir. Ces accentuations ont pour but de donner vie à son récit et ainsi de stimuler l'imagination du lecteur. Il ajoute également des péripéties de son propre cru qui font souvent écho à la réalité de son époque.

L'auteur semble transposer au passé des événements qui lui sont contemporains. Ainsi, l'épisode de la rixe au cours de la représentation du Mystère peut être mis en parallèle avec l'émeute qui a suivi celle de *La Muette de Portici* le 25 août 1830. De même, les griefs vis-à-vis de Jean IV peuvent renvoyer à l'autoritarisme de Guillaume I^{er}. On notera par ailleurs une étonnante correspondance entre le prénom du « méchant » de l'histoire, Guillaume d'Assche, et celui du roi des Pays-Bas. Manifestement, Saint-Genois profite de son roman pour fustiger la politique despotique de Guillaume I^{er} qui fait l'impasse sur les conseils judicieux qu'on lui prodigue, à l'instar du duc de Brabant quatre siècles plus tôt. Avec la diffusion des idées de la Révolution française, Jules de Saint-Genois laisse une place importante au peuple qui peut faire valoir ses droits. Mais c'est un peuple cruel, ignare et soumis à des croyances obscures, qui doit être canalisé par un pouvoir clairvoyant. L'auteur a une vision aristocratique, ce qui n'est pas étonnant vu qu'il fait lui-même partie de l'élite bourgeoise.

Alors que la prise en compte des états d'âme des personnages n'est sans doute pas une caractéristique médiévale, leur description apparaît comme une transposition de l'esthétique de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. De fait, l'exaltation des sentiments, la mélancolie, l'idéal d'une vie paisible et champêtre, le mythe du bon sauvage, le pathétique, et le rejet de la Raison au profit des Passions nous renvoient au courant romantique de l'époque. Cette forme littéraire est au service de la légitimation de l'État-nation. *La cour du duc Jean IV de Brabant* entre ainsi dans la tradition historiographique du roman national d'un État dont l'existence est encore à assurer. En effet, l'indépendance du jeune royaume n'est reconnue par Guillaume I^{er} qu'en 1839 par le traité des XXIV Articles, deux ans après la publication du roman.

Le roman de Saint-Genois véhicule l'imaginaire du XIX^e siècle sur la période médiévale perçue comme un âge de légendes, de folklore, de croyances et de superstitions où les souverains s'inspirent de l'astrologie, par exemple. L'amour courtois participe également à cette idée que l'on se fait du Moyen Âge à l'époque.

L'auteur s'inspire aussi des écrits d'auteurs célèbres qui l'ont précédé. Le personnage du Bâtard de Hollande ressemble à Locksley, le Robin des Bois d'*Ivanhoé* conçu par Walter

Scott. Laurette d'Assche, quant à elle, possède les caractéristiques des canons de beauté féminine selon Chateaubriand.

Le choix de Saint-Genois d'utiliser le roman historique comme moyen de diffusion plutôt qu'une synthèse ou une monographie n'est pas anodin. En effet, en plus de lui donner beaucoup de latitude, le roman historique a pour but, selon Isabelle Hautbout, de ressusciter le passé de manière divertissante. Ainsi, l'historien-archiviste peut-il faire connaître l'histoire d'un tournant essentiel dans le passé de nos régions : celui du déclin du Saint Empire germanique et du royaume de France au profit des Bourguignons. La période bourguignonne est considérée comme une époque prestigieuse où nos régions sont au cœur des enjeux européens politiques et culturels. Cette vision idyllique des Pays-Bas bourguignons pousse peut-être Saint-Genois à occulter le rôle d'éminence grise de Philippe le Bon dans son roman. En effet, pour étendre ses possessions au nord et à l'ouest de la Flandre et de l'Artois, le duc de Bourgogne tisse sa toile et installe ses pions, mais Saint-Genois n'y fait pas allusion.

Ce mémoire a tenté de repérer les moyens en usage au XIX^e siècle pour transmettre l'Histoire. Notre analyse a mis en évidence qu'ils passent à la fois par l'érudition et par le divertissement : l'érudition à travers l'utilisation de sources proches des événements, et le divertissement à travers une intrigue plaisante pour l'époque.

Notre travail pourrait encore se déployer en élargissant les recherches sur la topographie ou vers les sources archivistiques. Il existe par exemple le cartulaire des comtes de Hainaut disponible en ligne, ou encore les archives de la Chambre des Comptes et celles de la Cour féodale de Brabant qui se trouvent aux Archives Générales du Royaume. Reste donc à savoir si notre analyse s'en verrait confirmée ou complétée. Quoi qu'il en soit, notre mémoire devrait pouvoir contribuer à une étude plus large du roman historique à tendance nationaliste en Belgique.

Sources et bibliographie

Sources

Source principale

SAINT-GENOIS Jules baron de, *La cour du duc Jean IV. Chronique brabançonne. 1418-1421*, t. 1-2, Bruxelles, Société belge de librairie, 1837.

Source secondaire

SAINT-GENOIS Jules baron de, *Hembyse. Histoire gantoise de la fin du XVI^e siècle*, t.1-3, Bruxelles, J. P. Meline, 1835.

Sources médiévales

CHASTELLAIN Georges, *Œuvres*, KERVYN DE LETTENHOVE Joseph (éd.), t. 1, Bruxelles, Heussner, 1863.

DYNTER Emond de, *Chronique des ducs de Brabant*, t. 3, DE RAM Petrus Franciscus Xaverius (éd.), Bruxelles, Hayez, 1854.

KUYS Jan (éd.), *De Tielse kroniek : een geschiedenis van de lage landen van de volksvehuizingen tot het midden van de vijftiende eeuw, met een vervolg over de Jaren 1552-1566*, Amsterdam, Verloren, 1983.

LE PETIT Jean-François, *La grande chronique ancienne et moderne, de Hollande, Zélande, West-Frise, Utrecht, Frise, Overijssel & Groeningen, jusques à la fin de l'An 1600*, t. I, Dordrecht, 1601.

MONSTRELET Enguerrand de, *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, BUCHON Jean-Alexandre e.a. (éd.), Paris, Verdière, 1826.

PETRUS SCRIVERIUS, *Het oude Goutsche chronycxken*, Amsterdam, H. Boom, 1663.

FROISSART Jean, *Les chroniques de sire Jean Froissart...*, vol. 3, BUCHON Jean Alexandre (éd.), Paris, Desrez, 1835.

Travaux-sources

BUTKENS Christophe, *Trophées tant sacrés que prophanes du Duché de Brabant*, t. II, La Haye, Chretien Van Lom, 1724.

DE BARANTE Prosper Brugière, *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, avec des remarques de Frédéric REIFFENBERG, t. III et IV, Bruxelles, 1835, in-8°.

ERNST Simon-Pierre, *Histoire abrégée du tiers état de Brabant*, Maestricht, 1788, in-8°.

VAN WYN Henrik, *Historische en letterkundige avondstonden*, Amsterdam, Johannes Allart, 1800.

NOËL François et CARPENTIER L. J., *Philologie française ou dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique, littéraire...*, vol. 2, Paris, Le Normant Père, 1831.

Bibliographie

Synthèses et monographies

Algemene Geschiedenis der Nederlanden, vol. 2, Haarlem, Fibula-Van Dishoeck, 1982.

ALLAIN Thierry, NIJENHUIS-BESCHER Andreas et THOMAS Romain, *Les Provinces-Unies à l'époque moderne : de la révolte à la République batave*, Malakoff, Armand Colin, 2019.

ANTOINE Élisabeth, BALAN Sandrine et BECK Patrice, *Les Princes des fleurs de lis : l'art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419). Exposition organisée par le musée des Beaux-Arts de Dijon et le Cleveland Museum of Art*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2004.

AZZOLINI Monica, *The Duke and the Stars: Astrology and Politics in Renaissance Milan*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.

BEAUMARCHAIS Jean-Pierre de, COUTY Daniel et REY Alain, *Dictionnaire des écrivains de langue française. A-L et M-Z*, Paris, Larousse, 2001.

BERCEGOL Fabienne, *La poétique de Chateaubriand. Le portrait dans les Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Honoré, 1997.

BERNARD-GRIFFITHS Simone, GLAUDES Pierre et VIBERT Bertrand (éd.), *La Fabrique du Moyen Âge au XIX^e siècle. Représentations du Moyen Âge dans la culture et la littérature françaises du XIX^e siècle*, Paris, Champion, 2006.

BERTRAND Jean-Pierre e.a. (éd.), *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Paris, Fayard, 2003.

BOUDET Jean-Patrice, *Entre science et nigromance. Astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval (XII^e-XV^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006 (Histoire ancienne et médiévale, 83).

BOUSMAR Éric, e.a. (éd.), *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, Bruxelles, De Boeck, 2012.

BUTEL Paul, *L'opium. Histoire d'une fascination*, Paris, Perrin, 1995.

CASTEX Pierre-Georges et SURER Paul, *Manuel des études littéraires françaises. XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1966.

CHARLIER Gustave et HANSE Joseph, *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958.

COCKSHAW Pierre (éd.), *Les Chroniques de Hainaut ou les ambitions d'un prince bourguignon*, Bruxelles/Turnhout, KBR/Brepols, 2000.

CORVISIER André, *Les régences en Europe. Essai sur les délégations de pouvoirs souverains*, Paris, PUF, 2002.

DE BOER Dick Edward Herman, e.a. (éd.), 1299. *Één graaf, drie graaschappen : de vereniging van Holland, Zeeland en Henegouwen*, Hilversum, Verloren, 2000.

DE DECKER Pierre, *Notice sur la vie et les travaux de M. le baron Jules de Saint-Genois*, Bruxelles, Hayez, 1869.

DENIS Benoît & KLINKENBERG Jean-Marie, *La Littérature belge : précis d'histoire sociale*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, 2014.

DUBOST Michel, e.a. (éd.), *Theo. L'Encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Droguet-Ardant/Fayard, 1992.

FAVRESSE Félicien, *L'avènement du régime démocratique à Bruxelles pendant le Moyen Âge (1306-1423)*, Bruxelles, Hayez, 1932.

FRINHABER-BAKER Justine et SCHOENAERS Dirk (éd.), *The Routledge History Handbook of Medieval Revolt*, Abington, Routledge, 2017.

GEORGE Philippe, *L'œuvre de la Meuse. L'orfèvrerie mosane*, Liège, Trésor de Liège, 2014.

HENNE Alexandre et WAUTERS Alphonse (éd.), *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, Culture et civilisation, 1845.

HILAIRE Yves-Marie (éd.), *Histoire de la Papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Seuil, 2003.

HUGO Victor, *Notre-Dame de Paris*, Paris, Librairie Générale Française, 1966.

JANSE Antheun, *Een pion voor een dame. Jacoba van Beieren 1401-1436*, Amsterdam, Sleutelfiguren-reeks, 2009.

JEANNOT Delphine, *Le mécénat bibliophilique de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière (1404-1424)*, Turnhout, Brepols, 2012.

KAENEL Philippe (éd.), *Dernière danse. L'imaginaire macabre dans les arts graphiques*, Strasbourg, Musées de la ville de Strasbourg, 2016.

KING Kimball, *Western Drama Through the Ages: A Student Reference Guide*, vol. 1, Westport, Greenwood Press, 2007.

KLINKENBERG Jean-Marie, *Périphériques nord*, 2010.

LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2013.

LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2013.

LOGIE Jacques et STENGERS Jean, *1830 : de la régionalisation à l'indépendance*, Paris, Duculot, 1980.

LUCCO Mauro, *Antonello de Messine*, Paris, Hazan, 2011.

LUKACS Georges, *Le roman historique*, traduction par SAILLEY Robert, Paris, Payot, 1965.

MAIGRON Louis, *Le Roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott*, Paris, Champion, 1912.

PARAVICINI BAGLIANI Agostino et VAN DEN ABEELE Baudouin (éd.), *La Chasse au Moyen Âge. Société, traités, symboles*, Florence, SISMEL, 2000 (Micrologus' Library ; 5).

PAVIOT Jacques, *Les Ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient : fin XIV^e siècle–XV^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris–Sorbonne, 2003 (Cultures et civilisations médiévales).

PERCY Sarah, *Mercenaries. The History of a Norm in International Relations*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

Revue Philosophique de la France et de l'étranger, n° 168/3 : Jean-Jacques Rousseau, 1978.

RIGAUDIÈRE Albert, *Gouverner la ville au Moyen Âge*, Paris, Anthropos, 1993.

SCHNEIDER Frédéric, *Herzog Johann von Bayern, erwählter Bischof von Lüttich und Graf von Holland (1373-1425). Ein Kirchenfürst und Staatsmann am Anfang des XV. Jahrhunderts*, Berlin, 1913.

STEIN Robert, *Politiek en historiografie. Het onstaansmilieu van Brabantse kronieken in de eerste helft van de vijftiende eeuw*, Louvain, 1994 (Royal Historical Society. Studies in history new series).

STENGERS Jean, *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, t. I : *Les racines de la Belgique*, Bruxelles, Racine, 2002.

STIENNON Jacques, *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, 1991.

UYTTEBROUCK André, *Le gouvernement du Duché de Brabant au bas Moyen Âge (1355-1430)*, vol. 1-2, Bruxelles, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1975 (Faculté de philosophie et lettres ; 59).

VAN GESTEL Cornelius, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, vol. 2, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1997.

VAN UYTVEN Raymond (éd.), *Histoire du Brabant du duché à nos jours*, Zwolle, Waanders / Stichting De Brabantse Stad, 2004.

Articles

BOUSMAR Éric, « Jacqueline de Bavière, empoisonneuse et tyrannicide ? Considérations sur le meurtre politique au féminin entre Moyen Âge et Renaissance », dans CAUCHIES Jean-Marie (éd.), *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignons et liégeois. Rencontres de Liège (20 au 23 septembre 2007)*, Neuchâtel, Centre européen d'études bourguignonnes, 2008 (Publication du Centre européen d'études bourguignonnes XIV^e-XVI^e s. ; 48), p. 73-89.

CAUCHIES Jean-Marie, « Les “écorcheurs” en Hainaut (1437-1445) », dans *Revue belge d'histoire militaire*, vol. 20, n° 5, 1974, p. 317-337.

CONTAMINE Philippe, « Les compagnies d'aventure en France pendant la Guerre de Cent Ans, dans *Mélanges de l'école française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, n° 87/2, 1975, p. 365-396.

CONTAMINE Philippe, « Pouvoir et vie de cour dans la France du XV^e siècle : les mignons », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 138/2, 1994, p. 541-554.

DOUDET Estelle, « La personnalité poétique à l'aube de la Renaissance. George Chastellain et la filiation littéraire chez les Grands Rhétoriciens », dans *La littérature à la cour de Bourgogne. Actualités et perspective de recherche*, Montréal, Montréal Ceres, 2005, p. 105-122.

DUMOLYN Jan, « Espaces et lieux urbains comme enjeux dans la politique communale en Flandre médiévale », dans BRAVO Paloma et D'AMICO Juan Carlos (éd.), *Territoires, lieux et espaces de la révolte. XIV^e-XVIII^e siècles*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2017 p. 23-40.

DUTOIR Thierry, « Faveur du Prince, immoralité politique et supériorité sociale dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles) », dans HOAREAU-DODINAU Jacqueline, MÉTAIRIE Guillaume et TEXIER Pascal (éd.), *Le prince et la norme. Ce que légiférer veut dire*, Limoges, Presses universitaires de Limoges (PULIM), 2007 (Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique ; 17), p. 421-435.

DUTOIR Thierry, « Les affaires de favoris dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle), dans BOLTANSKI Luc, e.a. (éd.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007 (Les essais), p. 133-148.

FEDERICI VESCOVINI Graziella, « L'astrologie comme science théorique, rationnelle et autorisée dans le *Lucidator* de Pietro d'Abano », dans BOUDET Jean-Patrice, COLLARD Franck, WEILL-PAROT Nicolas (éd.), *Médecine, astrologie et magie entre Moyen Âge et Renaissance : autour de Pietro d'Abano*, Florence, SISMEL, 2013 (Micrologus' library, 50), p. 3-20.

FLAMMANG Véronique, « Partis en Hainaut ? La place de la noblesse hainuyère dans la lutte entre Jacqueline de Bavière et Jean IV de Brabant (1424-1428) », dans *BMGN. Low Countries Historical Review*, n° 123/4, 2008, p. 541-563.

GENGEMBRE Gérard, « Le roman historique : mensonge historique ou vérité romanesque ? », dans *Etudes*, n° 413/10, 2010, p. 367-377.

GYSELS Georges, « Le départ de Jacqueline de Bavière de la cour de Brabant (11 avril 1420) », *Miscellanea historica in honorem Leonis van der Essen*, vol. 1, Bruxelles-Paris, 1947, p. 413-427.

HAUTBOUT Isabelle, « Émergence du document dans le roman historique », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 116/4, 2016, p. 817-828.

JACQUART Danielle, « La physiognomonie à l'époque de Frédéric II : le traité de Michel Scot », dans JACQUART Danielle, *Recherches médiévales sur la nature humaine. Essais sur la réflexion médicale (XII^e-XV^e s.)*, Florence, SISMEL, 2014 (Micrologus' Library ; 63), p. 3-23.

JANSE Antheun, « Jacqueline of Bavaria and John of Brabant. The Princely Body as a Political Asset », dans *Micrologus*, n° XXII : *Le Corps du Prince*, Florence, SISMEL, 2014, p. 317-339.

KARASKOVA Olga, « Le mécénat de Marie de Bourgogne : entre dévotion privée et nécessité politique », dans *Le Moyen Âge*, t. CXVII, n° 3-4, 2011, p. 507-529.

LAMOINE Georges, « Le début du roman historique au XVIII^e siècle », dans *Caliban*, n°28, 1991, p. 61-70.

LECUPPRE Gilles, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », dans AURELL Martin (éd.), *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, 2010, p. 147-156.

LECUPPRE Gilles, « A Newcomer in Defamatory Propaganda : Youth (Late Fourteenth to Early Fifteenth Century) », dans ICKS Martijn et SHIRAEV Eric (éd.), *Character Assassination throughout the Ages*, New York, Palgrave MacMillan, 2014, p. 135-148.

LECUPPRE Gilles, « De la révolte à la contestation : un plaidoyer pour les expressions modestes et quotidiennes du mécontentement », dans LECUPPRE Gilles (éd.), *La contestation. Moyen Âge et Temps Modernes*, Paris, Éditions Kimé, 2016, p. 7-19.

LECUPPRE Gilles, « Fuir l'influence d'une belle-mère à poigne. Les rapt de Jean IV de Brabant », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 39/1, 2020, p. 119-132.

LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, « Un prince, des fiefs, des ancêtres. Des généalogies en partage dans la principauté de Bourgogne au XV^e siècle », dans *L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 51-71.

LEJBOWICZ Max, « Les disciplines du *quadrivium* : l'astronomie », dans WEIJERS Olga, HOLTZ Louis (éd.), *L'enseignement des disciplines à la Faculté des arts (Paris et Oxford, XIII^e-XV^e siècle). Actes du colloque de Paris*, Turnhout, 1997, p. 195-211.

LOUSSE Émile, « Les États du pays et duché de Brabant », dans *Assemblées d'états*, Louvain, Nauwelaerts, 1965, p. 7-13.

MOLINO Jean, « Qu'est-ce que le roman historique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 75/2, 1975, p. 195-234.

MOULINIER Laurence, « Un aspect particulier de la médecine des religieux après le XII^e siècle : l'attrait pour l'astrologie médicale », dans DONATO Maria Pia, e.a., *Médecine et religion. Compétitions, collaborations, conflits (XII^e-XX^e siècle)*, Rome, Ecole Française de Rome, 2013 (Collection de l'Ecole Française de Rome, 476), p. 59-86.

NIP Renée, « Conflicting Roles: Jacqueline of Bavaria (d. 1436), Countess and Wife », dans *Saints, Scholars, and Politicians: Gender as a Tool in Medieval Studies*, Turnhout, Brepols Publishers, 2005, p. 189-207.

OSCHEMA Klaus, « Entre superstition et expertise scientifique : l'astrologie et la prise de décision des ducs de Bourgogne », dans MARCHANDISSE Alain (éd.), *Les cultures de la décision dans l'espace bourguignon : acteurs, conflits, représentations (Münster, 22-25 septembre 2016)*, Neuchâtel, Publication du centre européen d'études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e s.), 2017, p. 89-104.

PINEAU-FARGE Nathalie, « Histoire éditoriale des *Chroniques* de Froissart des années 1820 aux années 1880 », dans *Histoire et civilisation du livre*, n° 4, 2008, p. 283-292.

POPULER Michèle, « Les entrées inaugurales des princes dans les villes. Usage et signification. L'exemple des trois comtés de Hainaut, Hollande et Zélande entre 1417 et 1433 », dans *Revue du Nord*, n° 304, 1994, p. 25-52.

QUAGHEBEUR Marc, « Balises pour l'histoire de nos lettres », dans *Alphabet des lettres belges de la langue française*, 2^e éd, Bruxelles, Espace Nord, 150, 1998, p. 11-202.

RUNNALLS Graham, « Le Personnage dans les mystères à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle : stéréotypes et originalité », dans *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 44, 1997, p. 11-26.

RUNNALLS Graham, « Les Mystères de la Passion en langue française : tentative de classement », dans *Romania*, t. 114, n° 455-456, 1996, p. 468-516.

TOUATI François-Olivier, « Révolte et société : l'exemple du Moyen Âge », dans *Violence et contestation au Moyen Âge. Actes du 114^e Congrès national des Sociétés savantes (Paris, 1989)*, Paris, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1990, p. 7-16.

TOUREILLE Valérie, « Pillage ou droit de prise. La question de la qualification des écorcheurs pendant la guerre de Cent Ans », dans BOURQUIN Laurent, e.a., *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 169-182.

VINCENT Catherine, « Rites et pratiques de la pénitence publique à la fin du Moyen Âge. Essai sur la place de la lumière dans la résolution de certains conflits », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, n° 31 : *Le règlement des conflits au Moyen Âge*, Angers, 2000, p. 351-367.

WEILL-PAROT Nicolas, « La rationalité médicale à l'épreuve de la peste : médecine, astrologie et magie (1348-1500) », dans *Médiévales*, vol. 46, n°1, 2004, p. 73-88.

Notices

« Cour du duc Jean, chronique brabançonne, 1418-1421 (la) », dans FRICKX Robert e.a., *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres*, t. 1 : *Le roman*, Paris-Gembloux, Duculot, 1988, p. 116-117.

« Daniel-François-Esprit Aubert (1782-1871) », dans KAMINSKI Piotr, *Mille et un opéras*, Paris, Fayard, 2003, p. 37-48.

« GALEOTTI (Marzio) », dans *Biographie universelle, ancienne et moderne*, vol. 16, Paris, Michaud, 1816, p. 291-292.

« Petrus Scriverius », dans TER LAAN Kornelis, *Letterkundig woordenboek voor Noord en Zuid*, Gravenhagen-Djakarta, G. B. van Goor & Zonen Uitgeversmaatschappij, 1952, p. 476.

« Trancher la nappe », dans QUITARD Pierre Marie, *Études historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial*, Paris, Techener, 1860, p. 362-363.

DE BORCHGRAVE Émile, « Jean IV », *Biographie nationale*, t. 10, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1889, col. 275-280.

DE DECKER Pierre, « Genois des Mottes, Jules-Ludger-Dominique-Ghislain, baron de Saint », dans *Biographie nationale*, t. 7, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1883, col. 601-607.

DE LIBERA Alain, « Astronomie et astrologie », dans GAUVARD Claude, DE LIBERA Alain et ZINK Michel (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002 (Quadrige), p. 104-107.

GUYOTJEANNIN Olivier et LEVILLAIN Philippe, « Concile œcuménique », dans LEVILLAIN Philippe (éd.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p. 429-431.

LOISE Ferdinand, « Le Petit (Jean-François) », dans *Biographie nationale*, t. 11, Bruxelles, Bruylant-Christophe & cie, 1891, col. 865-870.

NIELEN Marie-Adélaïde, « CHASTELLAIN, Georges (Flandre, 1404 — Neuss, 1475) », dans AMALVI Christian (éd.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones. De Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 58.

OBREEN Henri Guillaume Arnaud, « Egmond, Jan II van », dans MOLHUYSEN Philipp Christiaan et BLOK Petrus Johannes (éd.), *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, vol. 3, Leiden, A. W. Sijthoff's Uitgevers-maatschappij, 1914, col. 331-333.

VAN EVEN Edward, « Dynter (Edmond de) », dans *Biographie nationale*, t. 6, Bruxelles, Bruylant-Christophe & cie, 1878, col. 440-444.

VANDER LINDEN Herman, « Warnkoenig (Léopold-Auguste) », dans *Biographie nationale*, t. 27, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1938, col. 86-90.

WOUTERS Alphonse, « Henri II, duc de Lotharingie et de Brabant, né en 1207, mort le 1^{er} février 1248 », dans *Biographie Nationale*, vol. 9, Bruxelles, Émile Bruylant, 1886-1887, col. 123-137.

Thèse(s) et Mémoire(s)

BOUCQUEY Denis, *Une conception de l'histoire à la fin du Moyen Âge. La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, Université Catholique de Louvain, 1989-1990, [Mémoire de maîtrise en Histoire].

DOORNMALEN A.G.J. van, *De Herlaars in het Midden-Nederlandse rivierengebied (ca. 1075 – ca. 1400)*, Université de Leyde, 2017, [Thèse de doctorat], p. 18.

https://scholarlypublications.universiteitleiden.nl/handle/1887/56323?solr_nav%5Bid%5D=c38dd6a730de8f17b065&solr_nav%5Bpage%5D=0&solr_nav%5Boffset%5D=0 (consulté le 1 août 2022).

GABION-DENHEZ Caroline, *Les danses macabres et leur métamorphoses (1830-1930)*, Université de Lyon 2, 2000 [Thèse de doctorat]. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2000/gabion_c#p=0&a=top (consulté le 12 août).

THOREAU Catherine, *Roman historique et identité nationale : un enjeu pour la Belgique au XIX^e siècle*, Université catholique de Louvain, 2011-2012 [Mémoire de maîtrise en romanes].

Ressources électroniques

« Amman », dans *CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)*, <https://www.cnrtl.fr/definition/amman> (consulté le 12 juillet 2022).

« Casaque », dans *CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)*, <https://www.cnrtl.fr/definition/casaque> (consulté le 5 juillet 2022).

« Chiromancie », dans *CNRTL*, <https://www.cnrtl.fr/definition/chiromancie> (consulté le 22 juillet 2022).

« La Muette de Portici. 5 au 15 avril 2012 », dans *Opéra Comique*, <https://www.opera-comique.com/fr/spectacles/la-muette-de-portici> (consulté le 11 août 2022).

« Philip II », dans *Museo nacional del Prado*. <https://www.museodelprado.es/en/the-collection/art-work/wd/d12e683b-7a51-41db-b7a8-725244206e21> (consulté le 14 août 2022).

« Spleen », dans *CNRTL*, <https://www.cnrtl.fr/definition/Spleen> (consulté le 23 juillet 2022).

« Verge », dans *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, 2020. http://zeus.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?LEM=VERGE1;ISIS=isis_dmf2020.txt;MENU=menu_dmf;OUVRIR_MENU=1;ONGLET=dmf2020;OO1=2;OO2=1;s=s10382ac8;LANGUE=FR;FERMER;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;XMODE=STELLA;FERMER;XXX=4;; (consulté le 8 août 2022).

ADOUMIÉ Vincent, « Du chant à la sédition : *La Muette de Portici* et la révolution belge de 1830 », dans QUÉNIART Jean, *Le chant, acteur de l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, p. 241-252. <https://books.openedition.org/pur/48033> (consulté le 9 août 2022).

BOULAIRE Cécile, « Ivanhoé, Robin des Bois : du personnage à l'archétype », dans BOULAIRE Cécile, *Le Moyen Âge dans la littérature pour enfants*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 249-291. <https://books.openedition.org/pur/40855?lang=fr> (consulté le 24 juillet 2022).

BRUYÈRE-OSTELLS Walter, « Les mercenaires, victimes de la Révolution », dans BRUYÈRE-OSTELLS Walter (éd.), *Histoire des mercenaires*, Paris, Tallandier, 2011, p. 9-14. <https://www.cairn.info/histoire-des-mercenaires--9782847346787.htm> (consulté le 8 août 2022).

DURAND-LE-GUERN Isabelle, *Le Moyen Âge des romantiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 27-56. <https://books.openedition.org/pur/29614> (consulté le 21 juillet 2022).

DUTOIR Thierry, « Le Prince perturbateur “meu de volonté sans mie de raison” et les sujets mécontents : recherche sur les opinions collectives dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge », dans QUAGHEBEUR Joëlle, OUDART Hervé et PICARD Jean-Michel (éd.), *Le prince, son peuple et le bien commun. De l'Antiquité tardive à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 349-373. <https://books.openedition.org/pur/136233> (consulté le 11 août 2022).

ENGEL Pál, KRISTÓ Gyula et KUBINYI András, « Chapitre IV. Sigismond, le premier roi-empereur », dans *Histoire de la Hongrie médiévale*, vol. 2 : *Des Angevins aux Habsbourgs*, Rennes, Presses universitaires, 2008, p. 115-160. <https://books.openedition.org/pur/4136> (consulté le 19 juillet 2022).

FAURIEL Claude Charles, *De l'origine de l'épopée chevaleresque du Moyen Âge*, Paris, Auguste Auffray, 1832. <https://archive.org/details/deloriginedelpo00faurgoog/page/n7/mode/1up> (consulté le 22 juillet 2022).

HARBISON Craig, « Hans Holbein the Younger », dans *Britannica*. <https://www.britannica.com/biography/Hans-Holbein-the-Younger> (consulté le 12 août 2022).

KINSEY Christopher, *International Law and the Control of Mercenaries and Private Military Companies. Le droit international et le contrôle des mercenaires et des compagnies militaires privées*, traduit par Nicolas Wuest-Famôse, dans *Cultures & Conflits*, n° 52 : *Les entreprises para-privées de coercition : de nouveaux mercenaires ?*, 2003, p. 91-116. <https://journals.openedition.org/conflits/981> (consulté le 13 août 2022).

LAVÉANT Katell, « L'événement et le théâtre dans le nord de la France à la fin du Moyen Âge », dans *Que m'arrive-t-il ? Littérature et événement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006. <https://books.openedition.org/pur/29796> (consulté le 9 août 2022).

LE PAUTREMAT Pascal, « Mercenariat et sociétés militaires privées : expressions divergentes de la privatisation des conflits ? » dans *Inflexions*, n° 5/1, 2007, p. 137-150. <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2007-1-page-137.htm> (consulté le 13 août 2022).

LECUPPRE-DESJARDIN Élodie, « Parcours festifs et enjeux de pouvoirs dans les villes des anciens Pays-Bas bourguignons au XV^e siècle », dans *Histoire urbaine*, n° 9/1, 2004, p. 29-45. <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2004-1-page-29.htm> (consulté le 1 août 2022).

MARTENET Marie-Gaëtane, « Le Récit de la bataille de Nicopolis (1396) dans les Chroniques de Jean Froissart : de l'échec à la gloire », *Questes : Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, n° 30 : *L'Erreur, l'échec, la faute*, 2015, p. 125-139. <https://journals.openedition.org/questes/4261> (consulté le 21 juillet 2022).

MAZEL Florian, STELLA Alessandro et TIXIER DU MESNIL Emmanuelle, « Introduction », dans *Contester au Moyen Âge : de la désobéissance à la révolte. XLIX^e Congrès de la SHMESP (Rennes, 2018)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019 (Histoire ancienne et médiévale ; 167), p. 11-44. <https://books.openedition.org/psorbonne/55192> (consulté le 8 août 2022).

RAYNOUARD François Juste Marie, *Des troubadours et des cours d'amour*, Paris, Firmin Didot, 1817. <https://archive.org/details/destroubadourset00rayn/page/n5/mode/2up> (consulté le 22 juillet 2022).

SOEN Violet, « Les malcontents au sein des états-Généraux aux Pays-Bas (1578-1579). Défense du pouvoir de la noblesse ou défense de l'orthodoxie ? », dans MERCIER Franck et BOLTANSKI Ariane, *Le salut par les armes : Noblesse et défense de l'orthodoxie. XIII^e-XVII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 135-149. <https://books.openedition.org/pur/120564> (consulté le 1 août 2022).

TUCK Anthony, « Richard II (1367-1400) », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, <https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-23499> (consulté le 23 juillet 2022).

Annexe(s)

Annexe 1 : Georges Chastellain, *Chroniques*, chapitre LXX.

Sy faut entendre que cestuy duc de Brabant nommé Jehan, et neveu au duc Jehan de Bourgogne, estoit en affinitié avec la duchesse Jacque sa femme, si de près, que luy et elle estoient enfans de frère et de sœur germains ; mais non obstant que si affins fussent de lignage et de sang, sy estoient-ils bien différents de nature et de condition ; car le mary estoit homme tendre et linge (faible, délicat) et blaire (en flamand bleek : pâle), non fort mondain, et se laissoit mener et manier bien légèrement, et la dame estoit cointe (élégante, agréable, jolie) beaucoup et gaye fort, vigoureuse de corps, et non proprement sortie, ce sembloit, à homme foible, si se faut rapporter au secret de son courage en cestuy endroit. Mais si cela y aidait ou non, toutes-voies, sous longue dissimulation, en elle enfin se descouvry l'argu et la division que elle avoit prise encontre luy, et sous titre de son povre gouvernement, en quoy elle l'accusa, comme de soy laisser gouverner par meschans et par gens inutiles au bien de leur pays, et elle quéroit séparation et d'estre dessevrée de luy, ne luy challoit comment.³⁴²

³⁴² CHASTELLAIN Georges, *Op.cit.*, KERVYN DE LETTENHOVE Joseph (éd.), t. 1, p. 210-211.

Annexe 2 : Jean François Le Petit, *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, ...*

Ce mesme an 1420, le Duc Iean de Brabant vint d'Anvers en Zeelande à la requeste de M. Iean de Baviere, & aborda à Ste Martensdyk, où à la poursuyte du Sr d'Assche ils s'assamblèrent (au desceu de la Comtesse Iaqueline) au logis de M. Floris de Borssele. Auquel lieu le Duc de Brabant ratiffia encore pour sept ans audit de Baviere, l'Advoerie de Hollande de Zeelande & de Friseen outre il luy ceda la ville d'Anvers & Marquisat de Herentael. Le Duc de Brabant estant retourné en Anvers par l'advis de Everard Tserclaes son Me d'hostel, deporta & donna congé à toutes les Dames d'honneur, & Damoiselles de la Comtesse sa femme ; & changea entierement son estat & son traitement, luy baillant la Comtesse de Mæurs, les Dames de Weesmal d'Asschen, & autres. Ce que despleut merueilleusement à Madame Marguerite de Bourgogne Douagiere de Hollande sa Mere : laquelle partit quant & quant avec sa fille vers Brusselles : & venant à la Court de Cauwenberghe aupres du Duc & de son Conseil, elle tacha à les induire de rompre ce nouvel estat. Ce que n'ayant peu obtenir elle partit bien fâchée du Conseil, & se retira en son hostellerie au Miroir. La Comtesse sa fille la suyvit tout pleurant avec un seul page, dont chacun s'en esmerveilleoit & en avoir pitié. Le lendemain la Mere & la fille, allerent au Quesnoy en Henaut, où elles demourerent à part-elles.

Tandis que cecy se demenoit les Barons, Nobles & villes de Brabant, tindrent une journée en la ville de Louvain, où fut arresté de deporter Evrard de Tserclaes Maistre d'hostel du Duc, & le Seigneur d'Asschen ; à quoy le Duc s'opposa fort & ferme, parce que c'estoyent ses deux mignons & principaux Conseillers. Parquoy les trois Estats de Brabant envoyerent à Paris pardevers Philippe Comte de St Pol frere du Duc Iean, le prians venir en Brabant, pour gouverner le Pays & regir son heritage paternel, se plaignans de ce que le Duc se laissoit manier & gouverner, par un tas de faux rapporteurs & flatteurs, qui ne taschoyent qu'à mettre discorde & dissention entre les Nobles & villes du Pays allencontre de leur Seigneur & Prince. Or iaçoit que le Comte n'entreprenoit pas volontiers ceste charge, toutefois à l'instance du Roy mesme, il descendit en Brabant, où ayant esté saluer son frere à Brusselles, il alla à Louvain. Là il entendit toutes les causes des plaintes des Estats de Brabant, & les raisons de l'une, & de l'autre partie ; lesquelles ouyes il s'en alla au Quesnoy, d'où il ramena la Comtesse Iaqueline & sa mere en ladite ville de Louvain : puis assigna une autre iournée des Estats du Pays au 19 septembre en la ville de Vilvoorde. Où s'estant trouvé ledit Seigneur Comte de St Pol : les deux Dames Princesses Mere, & fille, & tous les Estats de Brabant attendoyent le Duc Iean, lequel n'y voulut comparoir faisant le malade. Puis l'ayans quelque temps attendu, & entendans qu'il s'alloit pourmener de ville à autre pour reculler ceste asssemblée. Les Barons, Nobles, & villes, par l'advis des Ambassadeurs du Roy de France & du Duc de Bourgogne s'accorderent & arresterent d'eslire & de créer, comme ils firent, ledit Comte de St Pol Reuwart de Brabant : ceste election se fit le premier d'Octobre.

D'autre costé le Duc entendant que le Comte Philippe son frere avoit deporté & renouvelle les Magistrats & Officiers de la ville de Brusselles, vint devant la ville accompagné du Comte de Mæurs, du Comte de Heynsberch, & de Iean son fils du Seigneur Iean de Buren Prevost d'Aix Tresorier de Brabant avec environ 300 chevaux par dessus son train. Le Duc estant

attendant à la porte, ceux de la ville tindrent conseil, & fut accordé que le Duc entreroit avec sa suyte ordinaire & 120 chevaux sans plus. Sept Eschevins allerent par devers luy, & ayans ouvert les portes, comme les premiers entroyent, les autres pousserent à la foule, & le Duc tout des derniers entra en la ville. Le Reuward l'alla trouver à la Court : les lendemain le Duc se trouva sur l'hostel de ville : & remonstra au Conseil que ce qu'il estoit là venu, estoit pour traicter un bon accod, avec son frere & avec ses Barons. Or le Reuward estoit ellé à Louvam vers l'assemblée des Nobles. Le Duc craignant qu'il ne retourna accompagné de la Noblesse en la ville, & se saisit de sa personne, demanda aux Eschevins, que s'il advenoit ainsi, s'ils luy ouvriroyent les portes ? Les Eschevins pour le rassurer, luy dirent que s'il avoit quelque doute ils luy livreroyent les clefs de la ville ez mains.

Le Duc se contenta de ceste responce : mais le peuple mal à son ayse, de voir ces soldats estrangers, les espées au poing se vantant par my les tavernes qu'ils feroient tous riches avant que sortir de Brabant, la nuit suyante se mit tout en armes & s'assambla sur le marché, estans advertis de quelque dessein du Comte de Heynsberch & d'aucuns autres : lesquels sur certain son de cloche que se devoit donner ceste nuit mesme au Cloistre de Reguliers à Couwenberghe, se devoient faire maistres du marché & de la ville : quelques soldats furent aussi trouvez armez sur leurs licts. Parainsi les Bourgeois manderent soudain le Seigneur Reuward. Lequel aussi tost y accourut de Louvain accompagné de tous ces Barons, Nobles, & Deputez tant d'Anvers que de Louvain & d'autres villes. Entrant dedens la ville il remercia les Bourgeois de ce que si constamment ils avoyent conservé la ville. Le iour venu le Reuward alla à la Court du Duc : où il fit apprehender la plus part de ses serviteurs & domestiques, donnant congé aux autres qui ne furent prisonniers. Et tost apres eslargit de prison ceux qui appartenoyent aux Seigneurs estrangers venus avec le Duc en la ville. Mais les Maistres Seigneurs & Gentilshommes qui estoyent bien cent cinquante y furent retenus. Le Reuward se faisoit de tous les chevaulx & armes du Comte de Heynsberch, & des autres qui estoyent là venus, qu'il donna, & en fit part à qui bon luy sambla.

Durant le temps de l'emprisonnement de ces Seigneurs dedens Bruxelles l'Empereur Sigismonde escrivit aux Estats de Brabant leur commandant à paine du ban de l'Empire, de les delivrer de prison, ou bien qu'ils leur donnassent demy an de terme pour se iustifier, estans tenus libres parmy la ville. ³⁴³

³⁴³ LE PETIT Jean François, *La grande chronique ancienne et moderne de Hollande...* Op.cit., p. 369-371.

Annexe 3 : Edmond de Dynter, *Chronique des Ducs de Brabant*,

Annexe 3.1 : Chapitre CXXXI : De la bataille de Gorinchem, où le demisiaul Willaume d'Arkel et monsieur Waleran de Brederode morurent

*En cel an mil IIII^e et XVII dessusdit, ou mois de novembre, demisiau Willaume, fil de monsieur de Arkel signeur de Borne et de Sittart, hoir du duc de Ghelres et de Jullers, que assistoit monsieur de Aighemond et pluseurs Gheldrois, et ossy avec lui pluseurs gens d'armes qui estoient au dessusdit Jehan de Bavière, eslut de Liège, print et recouvra la ville de Gorinchem, laquelle ville soloit jadis appartenir par droit d'éritage à son père, et le tenoient adonc les gens de dame Jaque la ducesse, contesse de Haynnault, de Hollande et Zélande ; mais le castel situés sur la rivière de Marweyde en ladicte ville ne reprint-il point. Laquelle besongne fu incontinent nonchié à dame Jaque de Bavière, par quoy elle tout prestement, comme femme bien assurée, assambla tous ses féodaulx et nobles hommes, et ossy pluseurs bourgeois de ses bonnes villes de Hollande, et ossy y vinrent les gens de la bonne ville de Utrecht, et s'en vint atout son ost par navire entrer en son castel de Gorinchem ; et là ne fu-elle gaires que elle fist mettre et fichier sa banière devant la porte dudit castel, et là soubz sa banière demoura-elle avec sa mère, et ses hommes d'armes saillirent avant, qui assaillirent leurs anemis, c'est assavoir ledit demisiaul d'Arkel et les siens, radement et vighereusement et tellement que ilz les desconfirent, et en eurent les gens de la dame la victore. Et là furent ochis en l'escarmuche ledit demisiaul Willaume et monsieur Waleran de Brederode, monsieur de Petershem et monsieur Arnoul de Ordingen ; le conte de Vernebourg fu prins, Warnier de Vlaeten et Jehan de Rynshem et tout le remain fu prins ou ochis, excepté ceux qui s'enfuyrent, et signamment les Gheldrois. Et par ceste bataille recouvra ladicte dame sa bonne ville de Gorinchem le jour Saint-Eloy, qui fu le premier jour de décembre l'an dessusdit, car che propre jour fu ladicte bataille oultrée. [...]*³⁴⁴

³⁴⁴ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* *Op.cit.*, p. 794-795.

Annexe 3.2 : Chapitre CXLVI : De la mutation de l'estat de la court du duc Jehan de Brabant III^e de ce nom, de quoy madame Jaque de Bavière, sa femme, fu malcontempte

[...] Et en la court dudit duc furent ostées toutes les dames et damoiselles, excepté II, ou lieu desquelles ensy licentiées furent ordonnées à estres emprès la ducesse la contesse de Merre, adont dame de Duffel et de Ghele, madame de Wesemale, mère du demisiaul de Wesemale dessusdit, et sa femme, demoiselle Jehenne de Bouchout, item madame d'Asche et sa fille qui avoit eu d'elle le demisiaul Gerard de Berghen, et damoiselle Leurence, fille de monsieur Évrard Tserclaes, chevalier. Laquelle ordonnance faite, comme dit est, ledit monsieur le duc en la compaignie d'iceux III s'en retourna à Villevorde, là où faisoit adont sa résidence madicte dame Jaque, sa femme, et là fu premièrement ladicte ordonnance lute et publiié. Laquelle chose ensy faite, ledit monsieur le duc monta à cheval, et atout ses IIII conseillers dessusdis se partit de Villevorde, sans plus dire, et s'en ala à le Fure [=Tervueren → Fura Ducis]. Tantost que madame la ducesse le sceut, elle monta à cheval, ayant avec elle tant seulement une seule damoiselle et III varlés, et s'en vint à le Fure, descendit de son cheval, et puis monta audit castel, et entra en la chambre de mondit seigneur le duc, qu'elle trouva avec les III damoisiaux dessusdis et ledit monsieur Arnoul, et nulluy aultre, et là se tenoit en conseil. Tantost et tout prestement qu'elle fu entrée ens, larmiant à grosses lermes, elle demanda sans arrest pour quelle cause ilz avoyent ensy licencié et mis arriere d'elle ses dames et damoiselles, qui estoyent procréées et yssues de très-noble sang, de bonne vie et de bonne renommée, sages et honnestes et en tous endrois proedes femmes, et qui pour la plus grant partie avoyent esté nourries auprès elle dès son enfance. Et dit ossy à haulte voix que monsieur le duc, son mari, à cause d'elle possessoit et tenoit tant de terres et de signouries, que à bonne raison elle pooit et devoit bien tenir emprès elle ses dames et damoiselles, à ottel estat que il le avoit prinse et trouvée quant il le print en mariage. Auxquelles parolles fu à ladicte ducesse de par monsieur le duc respondu que, pour certaines causes qui à che faire le mouvoyent, il avoit mué son estat, ouquel estoyent, pour estre emprès elle, ordonnées et députées des plus nobles et des plus honnestes damoiselles du pays de Brabant. A quoy respondit et réplica ladicte ducesse, comme toute courouchié, que, jasoit ce que les dames et damoiselles ordonnées à estre emprès elle jussent des plus nobles 817 de Brabant, toutesfois ses damoiselles avec elle nourries d'enfance et de jonesse n'estoyent point menres qu'elles ; mais quoy qu'elle alégast ne que alléguier peuvst, si demoura le nouvel estat ensy et par la manière que il avoit esté ordonné, sauve que elle ladicte ducesse retint avec elle aulcunes de ses premières dames. En oultre il est assavoir que jusques au tamps de ceste nouvelle ordonnance monsieur le duc et madame la ducesse avoyent tousjours esté très-bien d'acord et comme tout ung, ossi bien que homme et femme de ce monde ensemble conjoins par mariage polroyent estre ; mais depuis che tamps en avant l'ardant amour conjugale et la première cordiale dilection se commencha adont, hélas ! très-fort à teuenir [= devenir tiède], et de jour en jour si à refroidier, que en la fin elle fu totalement estainte et oubliié, eusy que chi-après clèremment apparra.³⁴⁵

³⁴⁵ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 816-817.

Annexe 3.3 : Chapitre CXLIX : Comment le duc Jehan de Brabant commist le gouvernement de toutes ses terres de Hollande, de Zélande et de Frise au duc Jehan de Bavière, fil du conte de Haynnaut.

[...] Quant ledit duc Jehan eut fait toutes ces ordonnances dessusdictes, il se parti de la ville d'Anwers, et s'en alla avec plusieurs des personnes dessusdictes ou pays de Zélande, et meismement au castel du Mont-Saint-Martin, lequel castel appartenoit pour lors à messire Florent Borsel, et trouva en chedit castel le duc Jehan de Bavière, qui pour lors, ne say point la cause pourquoy, estoit emprés ledit messire Florent de Borsel. Dont, après che que ilz eurent festiïé et bienvegnié l'un l'autre, ilz ne furent gaire longhement ensamble que ledit duc Jehan de Brabant donna, par le conseil et assent des personnes dessusdictes, le régimen et administration de ses terres de Hollande, de Zélande et de Frise au dessusdit duc Jehan de Bavière, et lui en donna ses lettres saellées et patentes, laquelle collation et don des pleut trop grandement à pluseurs signeurs de Brabant, et meismement à madame Jaque de Bavière, femme dudit duc de Brabant, et ossy à madame sa mère.³⁴⁶

³⁴⁶ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 821.

Annexe 3.4 : Chapitre CLII : De II journées en ce tamps en division tenues, l'une à Louvain et l'autre à Bruxelles

En l'an de Nostre-Seigneur mil IIII^e et XX, ou mois de may, manda le duc Jehan de Brabant aux III estas de son pays de Brabant, par ses lettres, que ilz venissent emprès lui à une certaine journée ou mois de may en sa ville de Bruxelles, pour une taille ou ayde que il vouloit qu'elle lui fuist acordée. En ce propre temps escripvi pareillement la ville de Louvain as dessusdis III estas, en euls priant que, au jour meisme que le duc leur avoit escript, ilz fuissent et venissent en la ville de Louvain, pour pluseurs causes grandement touchant les drois et besongnes du pays de Brabant. Par lesquelz mandemens les aucuns des nobles et des députés des bonnes villes en alèrent à Bruxelles emprès le duc Jehan, et aucuns aultres nobles et députés des bonnes villes en alèrent à Louvain. Mais ceux qui s'assablèrent à Louvain escripsirent à ceux de Bruxelles, par leurs lettres patentes, soubz le seel de la ville de Louvain, le XX^e jour du moi de may dessusdit, et meismement au duc Jehan, en lui signifiant que il leur sambloit, et ossy aux députés de ses bonnes villes, que son gouvernement n'estoit point en tel estat gardé ne conservé que il appartenoit à sa noblesse, ne par la manière que ses ancisseurs [= ancêtres] l'avoient eu et tenu, en une si noble et si rice ducié comme est la ducié de Brabant, veu que une grant partie de ses terres, de ses hommes et de ses rentes il avoit transporté en estranges mains ; et se maintenant à lui estant en tel et quel régiment que il estoit, ilz lui acordoyent une ayde, ilz doubtoient que il ne fuist point convertie à son honneur garder, ne à son plus grant profit et de son pays de Brabant : pour quoy ilz ne pooyent satisfaire ne entendre à sa pétition, car, la qualité de son gouvernement pensée, ilz ne feroient point che que promis lui avoyent par leur serment, car ilz ne lui feroient son honneur ne son pourfit, che que faire ilz estoient tousjours tenu, et faire lui offroyent à son honneur, à le utilité et profit de son pays de Brabant, comme en leurs lettres estoit plus largement contenu. En ce tamps meismes escripsirent-ilz encore aux nobles estans en Bruxelles, en eulx priant, et en la vertu de l'aliance faite entre eulx, que ilz se vosissent aherdre avec eulx, et demourer à leur opinion et responce, car il estoit besoing et nécessaire, comme eulx-meisme selonc l'exigence du fait pooyent bien percevoir. Et qui veult savoir les noms des nobles hommes qui estoient à Louvain, ilz estoient telz : Premièrement Englebert conte de Nassouv seigneur de le Lecque et de Breda, monsieur Thomas de Dieste, monsieur Jehan de Wesemale, monsieur Jehan de Scoenvorst, borchgrave de Monyouv, monsieur Jehan de Rotselair, monsieur Henri de le Lecque, monsieur de Heezewycq et de Dynter, Jehan de Wittem seigneur de Boutershem, monsieur Jehan seigneur de Wittem, monsieur Henri de Diest seigneur de La Rivière, Henri de Rotselaire seigneur de Roest, Heinri seigneur de Heverlé, monsieur Robert de Spontyn, monsieur de Wavre, monsieur Watier de Wighen, Jehan seigneur de Scoenhoven, Jehan de Goetsenhoven seigneur de Voelue, et pluseurs aultres.³⁴⁷

³⁴⁷ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 824-825.

Annexe 3.5 : Chapitre CLIV : De la correction d'aucuns du conseil du duc Jehan de Brabant faite en la ville de Louvain

En cel an et mois dessusdit, c'est assavoir ou mois de juing, le nuit de la Nativité monsigneur saint Jehan-Baptiste, Jehan ordonna et fist eschevins de ladicte ville de Bruxelles Jehan Metten Schachte, Jehan Mennen, Jehan de Froye, Henri Cluetinck, Gille de Kegel, Jehan de Leuw et Bertemieu Tseraerds. Et pourtant que les dessusdis barons et nobles de Brabant, et avec eulx la ville de Louvain, se estoient substraits de l'obédience dudit duc Jehan et de lui départis, les bonnes villes de Bruxelles, d'Anvers et de Bos-le-Duc par leurs députés s'entremirent par pluiseurs fois de acorder yceux nobles et barons, avec la bonne ville de Louvain, audit duc Jehan et aux nobles qui tenoyent son parti ; et pourtant que ilz estoient frustrés de leur désir, c'est-à-dire que ilz ne pooyent venir à leur entente, les III bonnes villes dessusdictes envoyèrent leurs députés en l'abbeye de Cortenberghe, et leur enjoindirent que de là ilz ne se partissent jusques à che que entre les parties dessusdictes ilz eussent traité bonne concorde, à la plus grant honneur et pourfit duc Jehan et de son commun pays de Brabant. Toutes lesquelles [choses] signifièrent yceux députés de ces III bonnes villes aux barons, nobles et bonne ville de Louvain par leurs lettres, en eulx requérant que ceste cause ilz vosissent tenir en bon estat et de leur rigueur cesser. A quoy les dessusdis barons et nobles aux dessusdis députés des III bonnes villes dessusdictes estans en Cortenberghe feirent respondre, que ilz ne désiroient aultre chose que à procurer l'onneur et pourfit dudit duc, et affin que ce se peuvst faire par le consentement de eulx tous, ilz les requirent, en la vertu de la confédération estant entre eulx, que sans délai ilz venissent à Louvain avec eulx à eulx acorder, et pour trouver les voyes et le moyen comment plus convegnablement faire se polroit : laquelle chose à faire refusèrent yceux députés et demourèrent à Cortenberghe, en faisant en vain grans labeurs et despens. Et les barons et nobles, avec la ville de Louvain, s'efforchoyent de atrayre à eulx les aultres bonnes villes contre aucuns du conseil de monsigneur le duc, que ilz entendoient à corriger sans rappel, pourtant que ilz avoyent consillié et consenti de aliéner les terres et signouries de Hollande, de Zélande et de Frise, sans le sceu et voulenté de madame Jaque la ducesse, et que ilz avoyent souffert et permis ladicte dame départir de la court dudit monsigneur le duc, et, que plus est, de ce faire s'estoyent efforchiés, c'est-à-dire que elle se départist de la compaignie de mondit signeur le duc, comme de lui avoir refusé et dényé que son vivre nécessaire lui fuist administré, et spécialement le jour de le Pasque darrain passé que ilz deffendirent qu'elle ne fuist point servie. En oultre ilz avoyent baillié le conseil en le aliénation des terres, castiaux et villes de Millen, Gangel et Vuch ; avoyent ossy consillié que ledit monsigneur le duc, contre Dieu et justice, avoit proféré sa déclaration contre les III frères de Heetvelde dessusdis. [voir chap CLI]

Pour lesquelles causes et pluiseurs aultres grans et griefs excès, les dessusdis barons, nobles et bonne ville de Louvain, pour eulx et pour les aultres qui avec eulx en ce se volrent aherdre, ordonnèrent pluiseurs griefves corrections et banissemens contre les consilliers, le seelleur, le secrétaire et le clerq du livre des fiefs dessusdis, c'est assavoir contre monsigneur de Asche, Jehan son fil l'ainsné, Renier Mours, Bernard Utenenge, qui à toutes ces besongnes dessusdictes donna le principal conseil, et si fu bien sceu que une fois il dit publiquement que il valoit mieux que monsigneur le duc et madame la ducesse fuissent séparés l'un de l'aultre que aultrement, attendu que monsigneur le duc tenoit la partie du Cabilliau, et madame la

ducesse la partie du Houcque. Item banirent-ils ossy Nichole Colesonne et Ruther Boene hors des mettes du pays de Brabant, jusques à che que lesdictes terres de Hollande, de Zélande et de Frise seroyent ramenées et remises en le main dudit duc Jehan et de ladicte ducesse. Et loist savoir que ceste correction fu publiié en le ville de Louvain, le jour de l'Assomption Nostre-Dame, en l'an mil IIIIc et XX. A la publication de laquelle correction furent présens monsieur Englebert conte de Nassouv signeur de le Lecque et de Breda, Willame conte de Seyne signeur de Rode Sainte-Agate, monsieur Thomas signeur de Diest, Jehan signeur de Wesemale, Jehan de Scoenvorst, borchgrave de Montjouv, signeur de Craendonck et de Diepenbeke, monsieur Jehan signeur de Rotselair, Jehan de Glimes signeur de Berghes-sur-le-Zone, monsieur Henri de le Lecque signeur de Heeswyck et de Dynter, Jehan de Hoerne signeur de Perweys, Jehan de Witham signeur de Boutershem, monsieur Arnoul de Crayenhem signeur de Grobbendonck, monsieur Jehan de Beerlair signeur de Heelmont, monsieur Jehan signeur de Witham, monsieur Rasse de Le Rivière, monsieur de Nedlinter, monsieur Henri de Diest signeur de La Rivière, monsieur Henri seinguer de Heverlé, monsieur Watier de Winge, monsieur Wibert de Meldert, monsieur Henri de Witham, monsieur Robert de Spontyn signeur de Wavre, monsieur Watier de Kersebeque signeur de Stale et de Goetsenhoven, monsieur Jehan signeur de Huldenberghe, monsieur Roland de Borguevail, Henri de Rotselair signeur de Roest, monsieur Jehan de Kersebecque, monsieur Yeuvain de Houtem, monsieur Nicolas de Saint-Géry, monsieur évrard Boete, monsieur Loys Pynnock, messigneurs Jehan, Waltier et Willame de Heetvelde, frères, Willame de Montenaque signeur de Grasen et de Wylre, Jehan de Ranst signeur de Caucuckrode, Baulduin de Glimes, Jehan signeur de Scoenhoven, Jehan signeur de Voelue, Willame signeur de Bigarden et Jehan Dickber. Or maintenant s'ensiulent les noms des bonnes villes qui demourèrent emprès ladicte bonne ville de Louvain : Trett, Tennes, Leuwen, Nyvellen, Herentalz, Lyren, Vilvorden, Berghes-sur-le-Zone, Breda, Steenberge, Aerschot, Sichem, Landen, Geldoïne, Halen, et depuis se adjoindirent avec eulx Bruxelles et Anvers.³⁴⁸

³⁴⁸ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 826-828.

Annexe 3.6 : Chapitre CLVII : Comment les nobles et barons du pays de Brabant, avec eulx la ville de Louvain, envoyèrent en Franche quérir le conte de Saint-Pol

En ce tamps que les députés de ces III bonnes villes de Bruxelles, d'Anvers et de Bos-le-Duc estoyent en Cortenberghe, et les barons et nobles de Brabant se tenoyent à Louvain, lesquelz s'efforchoyent de avec eulx attirer les aultres bonnes villes, comme dessus est dit, yceulx barons et nobles par pluseurs fois escripsirent et envoyèrent leurs lettres missibles à madame la ducesse de Brabant et à madame sa mère, vesve, adont faisans leur résidence au Quesnoy, que aux dessusdis barons et nobles elles vosissent tousjours rescrire leur bonne intention, comme il appert par les lettres de costé et d'aultre envoiées, par la vigueur desquelles lettres yceulx barons et nobles consolés et confortés, eurent ferme espérance et confiance plainnière en le assistance et aherse desdictes dames la ducesse et la mère. En oultre il est assavoir que, quant monsigneur le duc Jehan de Bourgoigne fut en Brabant requérir la tutelle du duc Jehan de Brabant, son nepveu, en son retour il emmena avec lui de Brabant le conte de Saint-Pol, son nepveu, frère germain dudit duc Jehan de Brabant, lequel demoura en Franche avec luy jusques à la mort dudit duc Jehan de Bourgoigne, fil de sondit oncle : ou temps duquel ycelui Philippe conte de Saint-Pol fu par Charle roy de Franche fais capitaine général de la cité de Paris. Environ ces tamps les barons et nobles de Brabant, eulx encore tenans à Louvain, envoyèrent en Franche frère émond de Emmichoven, maistre de Chantrain de l'ordre de l'ospital Saint-Jehan de Jhérusalem, audit conte de Saint-Pol, affin que de avec lui le amener en Brabant, se il pooit. Laquelle chose venue à la congnaissance de son frère, le duc Jehan, pour cest advent ou venue empeschier, envoya à son frère et à monsigneur le duc Philippe de Bourgoigne dessusdit Jehan de Grimberghe seigneur de Aa et de Hogenstein, atout lettres de crédençe par la vigueur desquelles il ledit de Aa leur devoit exposer comment les nobles et aulcunes bonnes villes de Brabant s'efforchoyent grandement de bleschier et nuire ycelui duc Jehan de Brabant en sa haulte juridiction : pour quoy il les faisoit très-humblement pryer que aux dessusdis nobles et bonnes villes ilz vosissent escrire, et autenticquement requérir que ilz se désistassent de ce que ilz avoyent encommenchié, et feissent audit duc Jehan che que bons léaulx subgiés sont tenus de faire à leur vray seigneur. Et pour ce point espéroit ledit duc Jehan que par ceste manière il ne seroit point de besoing que sondit frère venis en Brabant : laquelle chose percevans maistre de Chantrain, procura tant au contraire que ledit conte de Saint-Pol vint de Franche avec lui en Brabant, le disième jour du mois de septembre en l'an dessusdit. Vinrent ossy ung peu après en ce meisme mois les ambaxateurs de messigneurs, premièrement le roy de Franche et du duc de Bourgoigne dessusdis, pour mettre en cès (= mettre en repos, calmer) et apaisier la dissention ou discorde venue entre ledit duc Jehan de Brabant, d'une part, et madame la ducesse et madame la vesve, sa mère, les nobles et bonnes villes de Brabant, d'aultre part.³⁴⁹

³⁴⁹ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 830-831.

Annexe 3.7 : Chapitre CLVIII : Comment le duc Jehan se parti secrètement de Bruxelles, et où il alla, jusques à che que il vint en sa ville de Tret

Ne demoura gaires après ce que le conte de Saint-Pol et les ambaxadeurs du roy de Franche et du duc de Bourgoigne furent venus de Franche en Brabant, il vinrent veoir le duc Jehan de Brabant estant à Bruxelles, et lui signifièrent la cause de leur venue ; et quant ilz eurent ce fait, ilz se partirent de Bruxelles et s'en alèrent à Louvain, pour parler aux nobles de Brabant qui encore estoyent en ladicte ville. Ilz firent ossy tant que madame Jaque la ducesse avec madame la douagière de Haynnaut, sa mère, vinrent à Louvain, lesquelles là venues, monsieur le conte de Saint-Pol et yceux ambaxadeurs dessusdis, après plusieurs parlemens et traitiés eus entre ledit duc Jehan, d'une part, et lesdictes II dames avec les nobles, d'autre part, ordonnèrent une certaine journée à estre tenue en le ville de Vilvorde, le dimanche pénultième jour dudit mois de septembre dessusdit, par et entre monsieur le duc et les II dames Jaque et sa mère et les barons et nobles dessusdis et ossy les bonnes villes. A laquelle journée ladicte ducesse et sa mère, monsieur le conte de Saint-Pol, les barons, nobles et les députés des bonnes villes vinrent ; mais le duc Jehan n'y vint point. Ainchoix le lundi, qui estoit l'endemain du dimence dessusdit, envers VI heures du vespre, ledit duc se parti secrètement de Bruxelles, et monsieur Évrard Tserclaes, son chabelain, faindoit que il estoit en sa chambre ung peu déshaitié, et ne volt onques souffrir que nul alast devers lui, que II ou III qui estoyent varlés de chambre, lesquelz, en faindant que le duc y estoit, portèrent la viande de souper en sa chambre, tout ensy que se il y fuist ; mais non estoit, car, comme j'ay dit, il s'en estoit alés. Et avec lui Jehan de Aa, Coustin son fil, Gerlac de Ghemert, Robert de Asche et Thiéri de Lose, lesquelz emmenèrent de nuit ledit duc Jehan par le pont de Musenen, emprès Malignes, tant que le mardi, premier jour d'octobre, ilz vinrent ou castel de Garmel emprès Hoechstraten, appartenant à monsieur Jehan de Kuyck signeur de Hoechstraten, et le merquedi il s'en alèrent à Harlair, emprès Bos-le-Duc ; de là ilz s'en alèrent à Nuweland, en la maison Gerlac de Ghemert, et de là il revint à Bos-le-Duc, où il demoura jusques au VIII^e jour du mois d'octobre : dedens lequel terme il fu une fois en Buchoven, où furent emprès lui le demisiaul Gérard, frère du duc de Clèves, et le demisiaul de Gazebecque ; et lois savoir que monsieur de Asche et Jehan son fil, Bernard Utenenge et Ruther Boene furent emprès ledit duc Jehan à Harlair, en Nuweland et en Buchoven. Item de Buchoven retourna ledit duc en Bos-le-Duc, et despuis s'en alla en Nuwelant ; de là il en ala hors de la ville de Hees envers Ravesteyn, là où le demisiau Gérard de Clèves, monsieur de Heynsberch, le prouvost d'Aix, monsieur de Asche avec ses compaignons vinrent à lui, et tinrent là aulcuns secrés consaulx, et puis s'en retournèrent à Bos-le-Duc. Et de là ledit duc derechief s'en r'ala à Nuwelant, là où à lui revinrent arrière le demisiaul de Gazebecque et monsieur de Asche avec les siens ; de Nuweland il s'en ala à une ville nommée Duere emprès Oss, là où à lui vinrent sur les champs monsieur de Heynsberch et monsieur de Asche avec les siens, et tinrent là aulcuns consaulx secrés. De ceste ville de Duere s'en alla ledit duc Jehan à Bos-le-Duc, mais le vendredi VIII^e jour du mois de novembre il se partit de Bos-le-Duc et s'en alla à Helmont, et puis en la ville de Utrecht, où il demoura par aulcuns certains jours. Ensy se pourmenoit che bon duc Jehan.³⁵⁰

³⁵⁰ DE DYNTER Edmond, *Chronique...* Op.cit., p. 831-832.

Annexe 3.8 : Chapitre CLIX : Comment le conte de Saint-Pol fu fais gouverneur du pays de Brabant, et de l'armée fait au Mont-Sainte-Gertrud et à Hoesden

Ou chapitre précédent est contenu comment les II dames, c'est assavoir dame Jaque la ducesse et sa mère, monsieur le conte de Saint-Pol, les nobles et les députés des bonnes villes de Brabant estoyent venus en la ville de Vilvorde, à la journée qui là devoit estre tenue le pénultième jour du mois de septembre, là où le duc Jehan ne se comparut point. Pour quoy, quant on sceut et perchut de vray que le duc Jehan s'estoit secrètement partis de Bruxelles, les dessusdis barons, nobles et députés des bonnes villes de brabant, par le conseil des ambassadeurs du roy de Franche et du duc de Bourgoigne, et ossy par leur assent, esclurent le dessusdit monsieur le conte de Saint-Pol, le mardi premier jour d'octobre, leur gouverneur et de tout le pays de Brabant. Et le merquedi second jour d'octobre madame Jaque de Brabant et madame la douagière de Haynnaut, sa mère, et monsieur le conte de Saint-Pol dessusdit, avec les barons, nobles, et députés desdictes bonnes villes, se partirent de Vilvorde, et s'en vinrent à Bruxelles, là où à l'endemain, c'est assavoir le joedi III^e jour dudit mois, il fu conclut que, pour chou que ledit duc Jehan de Brabant, sans le conseil et sceu de dame Jaque la ducesse, sa femme, et outre sa volenté, avoit donné et cédé le gouvernement des pays de Hollande, de Zélande et de Frise, avec toutes les appendances, drois, fruis et rentes, au duc Jehan en Bavière, etc., laquelle chose ycelle ducesse dame Jaque, le conte de Saint-Pol, gouverneur, et tout le pays de Brabant, tant barons comme nobles et toutes les bonnes villes d'icelui pays, prenoient mal en gré, esmurent guerre audit duc Jehan en Bavière, pour ycelles terres de lui recouvrer par force d'armes, et ordonnèrent que premièrement monsieur le conte de Saint-Pol atout ung très-puissant ost de gens d'armes se partiroid du pays de brabant, et s'en yroit expugner et envaïr premièrement la ville du Mont-Sainte-Gertrud et Hoesden. [...]

*Et est vray que le XVI^e jour dudit mois madicte dame Jaque la ducesse et madame la vesve, sa mère, et monsieur le conte, gouverneur de Brabant, et avec aucuns nobles, c'est assavoir : monsieur de Rotselair, Jehan de Scoenvorst, borgrave de Montjouv, Jehan demisiau de Diest, Jehan de Glimes seigneur de Berghe-sur-le-Zone, Henri de Rotselaire, Jehan de Scoenhoven, et leurs gens, à main armée, en laissant tous les aultres en Breda, s'en alèrent jusques devant la ville de Hoesden, là où après aucunes munitions et requestes, madicte dame Jaque la ducesse, le conte de Saint-Pol et les aultres barons avec eulx entrèrent. Et fu ladicte dame Jaque par les bourgeois et habitans de la ville rechupte et admise comme ducesse de Brabant, et de nouvel ens intronisié, ensy que il est usage de faire. [...] Lesquelles besongnes ensy faites que dit est, dame Jaque la ducesse, le conte de Saint-Pol, les barons et nobles de Brabant dessusdis se partirent de Hoesden, où ilz laissèrent leurs gardes, comme dit est, le XIX^e jour dudit mois, ouquel jour ilz refurent à Breda. Quant ce vint à l'endemain, qui estoit le XX^e, madame Jaque la ducesse, le conte de Saint-Pol, gouverneur, les barons et nobles, avec eulx le pays de Brabant, frumèrent le siège devant la ville du Mont-Sainte-Gertrud, et le avironnèrent, et assaillirent très-aigrement, et de fait le castel conquirent. [...]*³⁵¹

³⁵¹ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 833-834.

Annexe 3.9 : Chapitre CLXI : Comment et quant le duc Jehan de Brabant avec ses amis entra en sa ville de Bruxelles

Ne demoura gaires que ledit duc Jehan, estant, comme dit est, de sa ville de Diest retourné en Bos-le-Duc, eult conseil de escrire à IIII des eschevins de sa ville de Bruxelles, c'est assavoir à Jehan Metten Schachte, à Henri Cluetinck, à Gille de Keghel et à Jehan de Leeu, pour savoir clèrement, se il avenoit que il venis à Bruxelles avec ses amis, se il y seroit asseur et se l'entrée lui seroit point deffendue. Lesquelz sur ce entre eulx avec aucuns de leurs amis se mirent en conseil en la maison de Vroente, où ilz conclurent que à leur vray signeur et à ses amis ilz ne volroient point clorre les portes de la ville, mais, en quelque temps que il lui plairoit venir à Bruxelles, Jehan Cluetinck et III des IIII eschevins dessusdis s'en yroyent à cheval entre lui, et le quart eschevin, c'est assavoir Gille de Kegel, garderoit la porte ; et quant le duc venroit et approcheroit la ville de Bruxelles, adont Jehan Cluetinck lèveroit sa verge en hault et le porteroit devant le duc, si le recongnisseroyent les gens pour aman de Bruxelles, non obstant que de son office d'amannie il euvst esté démis et déportés, et que le dessusdit monsieur le conte de Saint-Pol, gouverneur, eust Jehan de Dieghem en son lieu institué. Lequelle ordonnance firent les IIII dessusdis eschevins savoir et intimer audit duc Jehan par Waltier Pypenpoy et Édouard le Hertoghe, lesquelz pour ceste cause ilz envoyèrent devers ledit duc à Bos-le-Duc. Laquelle responce eue dudit duc, il conclut de venir à Bruxelles avec ses amis, pour quoy il se partit de Bos-le-Duc, et s'en vint à Diest, comme nous avons dit dessus, le XX^e jour du mois de jenvier, où il ne demoura gaires, car environ II heures après minuit il se partit de la ville de Diest et se mist au chemin pour aller à Bruxelles. Et estoit avec lui monsieur de Heynsbergh et le demisiau de Heynsbergh, son ainsné fil, Jehan de Bueren, prouvest d'Aix, avec pluseurs de ses amis à che spécialement priés et requis. Et avoit le conte de Moerse promis audit duc Jehan, que le dessusdit XX^e jour il venroit à Diest, che que faire il ne peut pour l'empeschement qui lui fu baillié par ceux de la ville de Tret, qui ne lui souffrirent point passer parmi ladicte ville, et lui convint aillieurs trouver son chemin pour passer la rivière de Meuse, et pour chou ne puet-il venir à Diest si soudainement, mais il sieuvi depuis ledit duc à Bruxelles. Quant monsieur le duc fu venus entre Le Fure et Bruxelles, les III eschevins dessusdis avec leurs amis lui vinrent à l'encontre, et Jehan Cluetinck portant sa verge en sa main, et là lui firent une très-grant révérence, comme à eulx appartenoit, et puis, après congié prins, yceux eschevins chevauchèrent à Bruxelles, et vinrent en la maison de la ville amprès leurs compaignons qui là estoient. Et le duc Jehan les sieuvoit tout bèlement, qui vint assés tost après eulx devant la porte, laquelle il trouva fremée, et y demoura bien par l'espace de II heures, ainchois qu'elle lui fuist ouverte ne que il peust entrer ens : dont il estoit moult courouchiés, et ossy estoit monsieur de Heynsberch, qui y prenoit une très-grant desplaisance et s'en plaindoit trop fort de ce que on ne les laissoit plus tost ens. Laquelle chose oans une povre femmelette, qui autour de lui estoit pour cause de li demander l'aumonne, lui dit : « Ha ! sire de Heynsberch, ne vous chaille se vous ne poés entrer ens à vostre plaisir ; mais quant vous y serés entrés, advisés et songniés comment vous en ysterés ou polrés yssir. » De laquelle parole il ne fist que ung peu de compte, dont il eult depuis à faire, comme vous orrés. En ce terme de II heures que le duc jocquoit (= être à rien faire) devant le porte de Bruxelles, firent les eschevins assamblar tout le grant conseil de la ville, et délibérèrent que ilz metteroyent ledit monsieur le duc ens avec toute sa famille domestique, et à che le nombre

de cent et XX personues et ottant de chevaux, saulve et excepté que avec lui n'enterroyent point les banis et proscrips, ne les anemis publiques du pays de Brabant : laquelle conclusion ensy faite, les dessusdis VII eschevins s'en allèrent devers ladicte porte et le firent ouvrir. Si fist le duc entrer les siens premièrement, et il entra ens avec les darrains, laquelle chose ne pleut point bien à pluseurs ; mais Henri Cluetinck dit : « Laissiés-les tous entrer. » Par la manière dessusdicte entra le duc Jehan en sa ville de Bruxelles, en l'an dessusdit ou mois de jenvier, le XXI^e jour, et chevaucha jusques à sa court de Froitmont, que on dis Coudenberghe, là où le conte de Saint-Pol vint à lui, et quant ilz eurent peu parlé ensemble, ledit conte de Saint-Pol se retray devers son hostel.³⁵²

³⁵² DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 836-838.

Annexe 3.10 : Chapitre CLXIII : Comment et pour quelle cause s'esmut la communauté de Bruxelles

Quant che vint le lundi XXVIIe jour du mois de jenvier, pluseurs notables hommes de la ville de Bruxelles furent infourmés que monsieur de Heynsberch et aulcuns hostes estrangers avoient fait entre eulx ung certain concept ou ordonnance et monopole, c'est assavoir que, à certain signe ou son de une nole ou petite clochette, pendant en l'église des réguliers de Froitmont, que on dist Coudeberghe, ilz devoient venir de nuit au marchié de la ville, affin que de prendre la maison de la ville, et par là estre maistre de toute la ville et ycelle mettre en leur puissance. Et fu ce concept tellement espandu et divulgué en la communauté, que ladicte communauté tout esmute, en eulx esvillant de nuit, s'en vinrent tous à main armé sur le marchié. Laquelle chose fu prestement nonchié au duc, lequel y vint à ceval en sa propre personne, et là d'office en office cevauchoit, en eulx priant et requérant très-bénignement que ilz se vosissent tenir en paix et en repos, et paisiblement retourner en leurs maisons. A laquelle requeste fu audit duc respondu, que lui-meisme se retraist en sa court et se tenist à sa paix et repos, car ilz ne lui voloyent que son honneur et pourfit : de laquelle responce fu ledit duc comptens. Pour quoy, espérans que ilz se deussent tantost retraire, se mist au retour pour revenir à son hostel ; mais il ne fu point jusque là que il retourna, pourtant que on lui dist que le commun ne se retrayoit point, mais estoit plus esmut que devant. Si revint arriere sur le marchié, là où de très-grant affection de coer il les requist par pluseurs fois, que au mains pour l'amour de lui et de sa grâce chascun vosist retourner à sa maison, et soy tenir à sa coyeté et paix ; mais la communauté, qui trop fort estoit esmute par l'information première, n'en volt riens faire, et refusèrent au duc sa requeste. Et quant le duc vit et perchut que ilz n'en feroient riens pour lui, il s'en retourna à son hostel et les laissa convenir. Et loist savoir que de ce concept dessusdit il fu trouvé par information, que en ceste meisme nuit les hostes estrangers, comme on disoit, gisoyent en leurs hostels sus leurs lis tous armés, par lequel signe la communauté tenoit que le concept dessusdit estoit souffisamment prouvé. Et au contraire les dessusdis estrangers disoyent que ilz n'avoient fait entre eulx nul concept, ne de nul concept ilz ne savoient parler ; mais quant ilz oyoient la fiente du peuple, ilz se pourvéirent de leurs armeures, et de fait ilz s'armèrent, car ilz ne savoyent que le peuple pensoit ne que à advenir leur estoit. Et pourtant, dist l'acteur, que je ne say point la vérité se ledit concept avoi testé fait par la manière dessusdicte, ou non, n'en puis-je, dist-il, escripre ne déclarer à droit, et pourtant en recordé-je che que à l'une et à l'autre partie je en oyh dire et recorder.³⁵³

³⁵³ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 839-840.

Annexe 3.11 : Chapitre CLXIV : Comment monsieur de Heynsberch avec
autres estrangers furent prins à Bruxelles, et comment le conte de Moerse
promist de non yssir de son hostel sans le congié de la ville

Quant che vint le merquedi XXIXe jour dudit mois de jenvier, toute la communauté assés matin, c'est-à-dire que tout le peuple de le ville comme tous animés et alumés de maltalent, tous armés, s'en vinrent devant l'ostel de monsieur à Coudeberghe ; mais ilz n'entrèrent point ès barrières ne ne passèrent les lices, ains s'arestèrent devant la barière et avironnèrent toute la plache. Laquelle chose fu prestement noncié audit monsieur le duc, lequel vint incontinent devers eulx, et leur demanda pour quelle cause ilz venoyent en tel appareil : à quoy ilz respondirent que ilz demandoient monsieur de Heynsberch que ilz vouloyent avoir, ou autrement ilz feroient, fuist par force ou autrement, que ilz le aroyent. En le fin, après plusieurs paroles de costé et d'autre faites et dictes en la conservation de la juridition et droit du duc, et ossy de la ville de Bruxelles, la chose fu tellement conduite que, pour eschieuer plus grans inconveniens de éfusion de sang, ledit monsieur de Heynsberch se rendi prisonnier ès mains de Jehan Cluetinck et des eschevins, et mis ledit Jehan la main à lui et l'enmena comme prisonnier, et le sieuwoient les eschevins et toute la communauté de la ville jusques en la maison de la ville sur le marchié, là où il fu longhement liés ès prisons. Samblablement furent ossy prins et détenus prisonniers et mis en bonnes fortes prisons tous les estrangers qui avec lui estoyent venus à Bruxelles. Mais le conte de Moerse, pour chou que point il n'estoit entrés dedens la ville de Bruxelles avec le duc Jehan, ains y estoit depuis venus, il ne fu point prins, et fu seulement arrestés en sa maison, là où il fist serment, présent la communauté, que de son hostel il ne se partiroid sans le gré et congié des bonnes gens de la ville.³⁵⁴

³⁵⁴ DE DYNTER Edmond, *Chronique... Op.cit.*, p. 840.

Annexe 4 : extrait de l'*Histoire abrégée du tiers état de Brabant* de Simon-Pierre Ernst

La mésintelligence où ce foible Prince, séduit par le mauvais conseil de quelques favoris, vécut peu d'années après avec la malheureuse Jacqueline de Hollande son épouse, intéressa tout le Pays & alarma par conséquent les États comme Pères de la Patrie. Ils s'assemblerent à Louvain, promirent de s'entr'aider pour ramener le Duc à son devoir, & exilèrent le 15 Août 1420 quelques-uns de ses méchants Conseillers³⁵⁵ ; mais il les remplaça par d'autres de la même trempe, & au lieu d'avoir égard pour les Remontrances des États, il entreprit d'ordonner plusieurs choses contraires à la Constitution du Pays. Son frère Philippe, Comte de Saint-Paul, appelé par les États tenta inutilement de lui faire comprendre ses torts. Il évita, en alléguant de faux prétextes, de venir les discuter avec les États assemblés, & se retira de Bruxelles à Bois-le-Duc & puis à Maestricht. Alors les États en leur assemblée tenue à Bruxelles le 28 novembre, & composée de douze Abbés & de trois autres Ecclésiastiques Réguliers, de cinquante-huit Nobles & des Magistrats de vingt-six Villes, crurent devoir employer contre un mal désespéré un remède proportionné & nommerent le Comte de Saint-Pol Ruwaerd ou Régent de Brabant afin de redresser les désordres que l'imprudente conduite du Duc avoit fait naître. Le Régent & l'Assemblée des États le fit inviter par quelques Abbés de vouloir retourner en Brabant ; mais il éluda encore leur demande, & ayant rassemblé quelques Troupes Allemandes il surprit la Ville de Bruxelles, dont les Patriciens, avec lesquels il étoit en intelligence, lui avoient ouvert une Porte. En vain s'efforça-t-il à persuader au reste des Habitans de cette Ville qu'ils n'avoient rien à craindre de ces Troupes ; animés par des bruits contraires à ses assurances ils coururent aux armes le 29 Janvier 1421 & firent prisonniers presque tous les Chefs de cette Milice étrangère. Le Régent accompagné de quelques Députés des États assemblés à Louvain, se rendit incontinent à Bruxelles, loua beaucoup le courage des Habitans & fit saisir ceux qui avoient favorisé l'entreprise du Duc, qui entre-temps avoit pris la fuite. Il indiqua ensuite une Assemblée des États à tenir en cette Ville, les Députés de toutes les Villes s'y trouverent. On s'y occupa principalement de la punition des prisonniers dont quelques-uns eurent la tête tranchée. D'autres furent relâchés sur parole d'honneur qu'ils fausserent après avoir mis dans leurs intérêts l'Empereur Sigismond. Celui-ci ne cherchoit probablement que de ramasser à cette occasion de l'argent dont il avoit toujours un besoin pressant. Le Régent lui avoit écrit ainsi qu'aux autres Princes dès le 20 Avril 1421 relativement aux troubles du Brabant. Ce nonobstant il somma les trois États de Brabant, le Vendredi après la Fête-Dieu de la même année, sous peine d'être mis au Ban de l'Empire, à comparoître devant lui ou ses Commissaires pour se justifier par rapport aux plaintes formées contre eux par les Seigneurs Allemands détenus pendant quelque temps

³⁵⁵ Dynter, Cap CLXIX, CLXXIV, CLXXVI, CLXXVII, CLXXVIII. A Thymo Cap XXI. L'Auteur anonyme du *Chron. Duc. Brab.* Après avoir rapporté en abrégé les expéditions des Brabançons faites en Hollande de l'avis des trois États de Brabant pour soutenir la Comtesse Jacqueline contre son Oncle Jean de Bavière qui avoit envahi ces Pays, dit p. 161, en rapportant la mésintelligence du Duc avec son Epouse & les États, *Pessimo usus consilio & insipienter*. La conduite du Duc avoit tellement indisposé la Noblesse qu'elle refusa de se trouver aux Assemblées des États quand il y étoit. *Et quia Barones patriarum cum Nobilibus in discordia & similitate fuerunt adversus eos, qui Ducem tam pessimè & scandalosè gubernabant, adeò quòd recusabant & contemnabant de cetero ad Dietas Ducis venire*. Les Députés de trois Chefs-Villes avoient inutilement tenté de réconcilier le Duc avec ses Nobles & la Ville de Louvain.

en prison à Bruxelles, & comme ils n'eurent point d'égard pour ce rescrit, il mit au petit Ban de l'Empire (Banno minori Imperiali) tout le Brabant. Onze Villes s'en firent relever pour plaider la justice de leur cause devant des Commissaires Impériaux. Mais le Duc, contre lequel la sentence de l'Empereur avoit été également lancée, aima mieux l'appaiser au moyen de trente mille florins environ & en obtint certains Privilèges pour les Brabançons nommément celui de non evocando daté du 6 Janvier 1424. Ce furent les Villes de Louvain, de Bruxelles & d'Anvers qui avancerent pour le Duc & le Pays cette somme.

Jean IV s'étoit réconcilié avec les États & le Régent son frère dès l'année 1421. Ce fut le 1 de Mai de cette année qu'il avoit repris les rênes du Gouvernement & le 4 de même mois il ratifia tout ce qui avoit été fait par les États & le Régent, reconnoissant que selon le pacte constitutionnel ils avoient pu en agir de la sorte.³⁵⁶

³⁵⁶ ERNST Simon-Pierre, *Histoire abrégée... Op.cit.*, p. 121-125.

Table des matières

Introduction.....	5
Définition des termes et bornes du sujet.....	5
Contexte.....	11
Problématique.....	16
Présentation des sources.....	17
Présentation de l'historiographie.....	22
Chapitre I : Le complot.....	28
Une entrée en matière aux « couleurs locales ».....	29
Un conflit de longue date.....	31
Un oncle usurpateur.....	34
Un courtisan perfide.....	39
Chapitre II : Le mariage.....	46
Jean IV de Brabant.....	49
Jacqueline de Bavière.....	56
Les signes avant-coureurs de la rupture.....	59
Des infidélités de cœur.....	63
Chapitre III : La diète.....	67
Les mécontents.....	69
Les griefs contre Jean IV.....	74
Philippe de Saint-Pol.....	79
Chapitre IV : La révolte.....	82
Le retour.....	85
L'insurrection.....	88
Les événements postérieurs.....	97
Conclusion.....	101
Sources et bibliographie.....	105
Sources.....	105
Bibliographie.....	106
Annexe(s).....	118
Annexe 1 : Georges Chastellain, <i>Chroniques</i> , chapitre LXX.....	118
Annexe 2 : Jean François Le Petit, <i>La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande, Zélande, ...</i>	119
Annexe 3 : Edmond de Dynter, <i>Chronique des Ducs de Brabant</i> ,.....	121
Annexe 4 : extrait de l' <i>Histoire abrégée du tiers état de Brabant</i> de Simon-Pierre Ernst.....	134

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial